



Rapport de conciliation ITIE-RDC 2016

Réalisé pour le compte du Comité Exécutif de l'ITIE RDC Par

Ernst & Young RDC SARL, Administrateur Indépendant



# **Sommaire**

		e Exécutif	3
Liste		éviations	
1.		né exécutif	
1.1.	Contex	te et objectif du rapport	6
1.2.	Synthè	se de l'approche utilisée	6
1.3.	Synthè	se des travaux de conciliation	7
1.4.	Contrib	oution du secteur extractif dans l'économie	9
1.5.		n de l'Administrateur Indépendant (Exhaustivité et fiabilité)	
1.6.		mandations	
2.	Approc	che et méthodologie	18
2.1.		de cadragede	
2.2.	Collect	e des données	23
2.3.		ation des données	
3.		ats de la conciliation	
3.1.		ır des hydrocarbures	
3.2.		ır minier	
3.3.		es sur la production et les exportations du secteur extractif	
4.	Analys	e des revenus du secteur extractif	53
4.1.	Reven	us réconciliés du secteur extractif par entité perceptrice et par secteur	53
4.2.		e des Top 5 des entreprises et des flux	
4.3.		us provenant du transport	
4.4.	Iranst	erts infranationaux	58
4.5.	Fournit	ture d'infrastructure et accords de troc : cas de projet SICOMINES	59
4.6.	Depen	ses sociales	59
4.7.	Declar	ations unilatérales de l'État	60
4.8.	Autres	paiements significatifs	67
5.	Sulvi a	e recommandations des rapports antérieurs	69
6.		stations et recommandations sur le processus de conciliation 2016	
6.1.		mandations pour le Secrétariat technique de l'ITIE	
6.2.	Recom	mandations pour la Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales	/5
6.3.	Recom	mandations pour les entreprises retenues dans le périmètre de conciliation	/6
6.4.		mandations générales	
		Decree of the control	/8
Annex		Documents relatifs au cas GECAMINES vs METALKOL	
	xe 2.	Documents relatifs aux entreprises en cessation d'activités ou en fermeture	
	xe 3.	Tableaux de fiabilisationu de fiabilisation des déclarations des entités perceptrices du secteur minier et des	91
a.	hydroc	arburesarbures declarations des entites perceptrices du secteur minier et des	01
b.	Tables	u de fiabilisation des déclarations des entreprises des hydrocarbures 93	91
C.		u de fiabilisation des déclarations des entreprises des hydrocarbures 93 u de fiabilisation des déclarations des entreprises du secteur minier 94	
Annex		Liste des entreprises minières retenues dans le périmètre de conciliation	105
Annex	_	Modèle de formulaire de déclaration ITIE-RDC 2016	107
Annex		Déclaration de la RSC	
Annex		Projets d'infrastructures financés par la SICOMINES	111
Annex	_	Déclaration des dépenses sociales	
Annex		Explications d'écarts entre les entreprises minières et les entités étatiques	144
	ke 10.	Tableau de fiabilisation des déclarations des entreprises minières privées	
d.	-	Tableau de fiabilisation des déclarations des entités perceptrices du secteur minier	178
e.		Tableau de fiabilisation des déclarations des entreprises des hydrocarbures	179
Anney	ν <sub>Ω</sub> 11	Documents relatifs à la réquisition Freur I Signet non	



Ernst & Young RDC 2ème étage, Immeuble Modern Paradise 8225 Avenue Flambeau Gombe – Kinshasa République Démocratique du Congo Tel: +(243) 999 30 68 68 www.ey.com/cd

## Lettre au Comité Exécutif

## Messieurs,

Conformément au contrat de prestation de services signé en date du 9 mai 2018, entre le Comité Exécutif de l'ITIE RDC et notre firme ERNST & YOUNG RDC SARL, « EY », nous avons été désignés Administrateur indépendant pour l'élaboration du rapport de conciliation ITIE-RDC de l'exercice 2016.

Le rapport ITIE ainsi élaboré fourni nos résultats sur les travaux de réconciliation des paiements de l'industrie extractive pour l'exercice 2016.

Nos travaux, en tant qu'Administrateur indépendant ont consisté à :

- Procéder au rapprochement des chiffres déclarés par les parties, à savoir les entités étatiques (régies financières, directions des recettes provinciales, la BCC) et les entreprises extractives. Ces chiffres déclarés par les parties sont en substance les :
  - Paiements versés à l'État et déclarés par les entreprises extractives, d'une part ;
  - Recettes provenant de ces entreprises déclarées par l'État, d'autre part.
- Réajuster les données ainsi déclarées en fonction des pièces justificatives (preuves de paiement) obtenues des parties déclarantes;
- Expliquer les écarts résiduels importants ;
- Formuler des recommandations au Comité Exécutif sur les constats relevés au cours de nos travaux.

Le présent rapport qui confirme une fois de plus la volonté du Gouvernement de la République Démocratique du Congo de se conformer aux standards les plus élevés en matière de transparence dans le secteur extractif, est subdivisé en 6 sections suivantes :

- 1. Résumé exécutif
- 2. Approche et méthodologie
- 3. Résultats de la conciliation
- 4. Analyse du secteur extractif
- 5. Suivi des recommandations des rapports antérieurs
- 6. Constatations et recommandations sur le processus de conciliation

Nous remercions le Comité Exécutif de l'ITIE RDC pour la confiance ainsi accordée à EY, et restons disposer à fournir des informations additionnelles si nécessaire.

Tout en vous souhaitant bonne réception de ce rapport, nous vous prions d'agréer, Messieurs, notre considération distinguée.

**ERNST & YOUNG RDC SARL** 

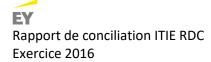
Cyprien BONGULUMATA LOKELE Associé

Le 29 décembre 2018



# Liste des abréviations

ACE	Agence Congolaise de l'Environnement
AFE	Agence Financière de l'État
Al	Administrateur indépendant
AMR A	Avis de mise en recouvrement A
AMR B	Avis de mise en recouvrement B
BCC	Banque Centrale du Congo
CAMI	Cadastre Minier
CDF	Franc Congolais (Congolese Democratic Franc)
CE	Comité Exécutif
CEEC	Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses
CTCPM	Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière
CTR	Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes
DGDA	Direction Générale des Douane et Accises
DGI	Direction Générale des Impôts
DGRAD	Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
DRP	Direction des Recettes Provinciales
DRLU	Direction des Recettes de Lualaba
DRHKAT	Direction des Recettes du Haut Katanga
DSA	Droits Superficiaires Annuels par carré
DTE	Droits et Taxes à l'Exportation
DTI	Droits et Taxes à l'Importation
EFCB	Effort à la Contribution au Budget de l'État
EP	Entreprise Publique
IBP	Impôt sur les Bénéfices et Profits des sociétés
ICMH	Impôt sur Concessions Minières et d'Hydrocarbures
IGF	Inspection Générale des Finances
IM	Impôt Mobilier
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
JV	Contrat d'association (Joint-Venture)
KUSD	Millier de dollars américains
MIN PF	Ministère du Portefeuille
MUSD	Million de dollars américains
NIF	Numéro Identifiant Fiscal
ONEM	Office National de l'Emploi
PIB	Produit Intérieur Brut
PMH	Police des Mines et d'Hydrocarbures
RSC	Redevance de Suivi de Change
SACIM	Société Anhui Congo d'Investissement Minière
SAEMAP (ex AESSCAM)	Service d'Assistance et d'Encadrement de l'exploitation Minière à Petite échelle
SAKIMA	Société Aurifère du Kivu et de Maniema



SGH	Secrétariat Général des Hydrocarbures
ST	Secrétariat Technique de l'ITIE RDC
TC	Taxe sur exportation des concentrés
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TVD	Taxe Voirie et Drainage
USD	Dollar des États-Unis d'Amérique



# 1. Résumé exécutif

## 1.1. Contexte et objectif du rapport

Dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, EY a été mandaté par le Comité Exécutif de l'ITIE en tant qu'Administrateur Indépendant du rapport ITIE-RDC 2016 pour réaliser les travaux de conciliation des paiements effectués par les entreprises extractives d'une part, et les recettes perçues par les entités étatiques (régies financières, entreprises publiques, directions des recettes provinciales, et la BCC) d'autre part.

Le présent rapport a donc pour objectif de présenter les travaux de conciliation. Par ailleurs, il sied de rappeler que, suivant la décision du Comité Exécutif de publier le Rapport ITIE-2016 en deux temps, le rapport contextuel portant sur les données non conciliables et élaboré par le Secrétariat Technique a été publié en juillet 2018, avant le présent rapport de conciliation.

## 1.2. Synthèse de l'approche utilisée

Dans le contexte du mandat de l'Administrateur Indépendant, nos travaux ont consisté en la mise en œuvre des procédures spécifiques reprises dans le contrat de prestation de services signé avec le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC.

Nous avons mis en œuvre les procédures convenues avec le Comité Exécutif relatives à la conciliation des paiements effectués par les entreprises du secteur extractif et les recettes perçues par les entités étatiques. Notre mission a été effectuée selon la norme ISRS (International Standard on Related Services) 4400 relative aux missions de procédures convenues. Les procédures ont été mises en œuvre dans le seul but de réconcilier les paiements des entreprises du secteur extractif et les recettes des entités étatiques concernées, et peuvent être résumées comme suit :

- a. Nous avons obtenu les déclarations des paiements effectués par les entreprises du secteur extractif et les avons rapprochées aux déclarations des recettes des entités étatiques concernées. Nous avons analysé les données déclarées par les entreprises extractives et les entités étatiques ;
- Nous nous sommes assurés que tous les flux retenus ont été déclarés par les entreprises extractives et les entités étatiques :
- Nous avons identifié les écarts et les avons ajustés sur base des pièces justificatives obtenues des différentes parties;
- d. Nous avons expliqué les écarts résiduels significatifs ;
- e. Nous avons formulé des recommandations appropriées pour l'amélioration du processus.

Compte tenu du fait que les procédures mentionnées ci-dessus ne constituent ni un audit ni un examen limité selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing, Normes ISA) ou les normes internationales d'examen limité (International Standards on Review Engagements, Normes ISRE), nous n'exprimons aucun degré d'assurance sur les paiements effectués et les recettes perçues au cours de l'année 2016.

Si nous avions mis en œuvre des procédures complémentaires ou si nous avions réalisé un audit ou un examen limité des états financiers selon les normes internationales d'audit ou les normes internationales d'examen limité, d'autres éléments auraient pu être portés à notre connaissance et vous auraient été communiqués.

Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué plus haut dans le premier paragraphe au point 1.1., c'està-dire la réconciliation des paiements des entreprises extractives ainsi que des recettes perçues de ces entreprises par les entités de l'État. L'approche adoptée a suivi les étapes convenues suivantes :

2 - Revue des données 3 - Conciliation et 4 - Production du 1 - Convenance collectées par le ST ajustements rapport Nous avons convenu avec Nous avons revu les Nous avons procédé à : Nous avons consolidé les le Comité Exécutif de l'ITIE données collectées des L'examen de données déclarées par les parties déclarantes des éléments ci-dessous, l'exactitude et la entreprises extractives et permettant la conciliation contenues dans le progiciel concordance des les entités étatiques, et des paiements des déclarations avons produit le rapport industries extractives et des La mise en évidence de conciliation ITIE-RDC recettes des entités de des écarts entre les 2016 ľÉtat : déclarations des Le seuil de matérialité régies financières et Le périmètre des des entreprises entités déclarantes L'identification des Le référentiel des flux écarts supérieurs au Le seuil de matérialité seuil de matérialité des des écarts écarts et avons Le mécanisme de contacté les parties fiabilisation des déclarantes pour données obtenir les justificatifs L'utilisation intégrale du de ces écarts progiciel T/SL L'aiustement des écarts significatifs

## 1.3. Synthèse des travaux de conciliation

Secteur	Paiements (USD)	Recettes (USD)	Écart (USD)	Pourcentage d'écart
Minier	912 546 704	1 024 054 745	-111 508 041	10,89%
Hydrocarbures	110 036 721	110 092 686	-55 965	0,05%
Total	1 022 583 425	1 134 147 431	-111 564 006	10,94%

Les résultats des travaux de conciliation sont présentés dans le tableau ci-après :

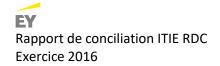
Il ressort du tableau ci-dessus que les recettes issues du secteur minier représentent 90,29%, tandis que celles issues du secteur des hydrocarbures représentent 9,71% du total du secteur extractif. De la lecture de ce tableau, nous pouvons noter ce qui suit :

- Les flux déclarés par la DGDA comprennent la TVA pour un montant d'USD 114.195.526. Ce flux n'a pas été retenu dans le périmètre de conciliation 2016, mais a été considéré dans le présent rapport pour faciliter les travaux de conciliation des droits et taxes à l'importation.
  - Sur l'ensemble des recettes déclarées par les entités étatiques, la TVA représente 11,15%, tandis que dans sur les recettes du Trésor public, elle représente 15,10%.
- Le seuil des écarts fixé à 1% du total des recettes déclarées par les entités étatiques a été largement dépassé pour atteindre 11% dans le secteur minier.

Cet écart important est essentiellement dû à la non réconciliation de la déclaration de la GECAMINES et de METALKOL au titre de cession d'actifs.

En effet, en exécution du Protocole d'Accord du 5 avril 2016<sup>[1]</sup> conclu entre la GÉCAMINES, HIGHWIND Properties Limited et DEZITA Investments Sarl, en présence de METALKOL, la GÉCAMINES a cédé au Groupe ERG ses parts de capital dans METALKOL pour un montant de USD 170 millions. Dans le cadre de l'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2016, la GÉCAMINES a déclaré la tranche de USD 110 millions perçue en 2016 de METALKOL.

<sup>[1]</sup> Le texte de ce Protocole d'Accord peut être téléchargé sur le site web de l'ITIE-RDC à l'adresse suivante : <a href="https://drive.google.com/file/d/16W5nCJ7Qw3\_aJTpHGvukCl3TyDe\_3ipU/view">https://drive.google.com/file/d/16W5nCJ7Qw3\_aJTpHGvukCl3TyDe\_3ipU/view</a>



En vue d'ajuster cette déclaration, nous avons demandé la confirmation de ce montant à METALKOL qui ne reconnait pas avoir effectué ce paiement et avoir acquis des parts de la GECAMINES.

En l'absence de la confirmation de METALKOL, la GECAMINES a transmis les preuves par 3 messages Swift repris en annexe 1.

Ces Swifts montrent que le paiement a été effectuée par la société **CHASTNAYA KOMPANIYA**, non résidente en RDC et échelonnée comme suit :

<u>Dates</u>	USD
29 avril 2016	70 000 000
07 juin 2016	20 000 000
20 juin 2016	20 000 000

Ces Swifts ont, par la suite, été envoyés à METALKOL pour confirmation mais cette dernière est restée sur sa position.

Les parties prenantes (les Ministres du Plan et des Mines, la Fédération des Entreprises du Congo, le Secrétariat Technique ITIE-RDC, l'ASADHO ainsi que l'Administrateur Indépendant), de leur part, ont approché METALKOL, société de droit congolais et filiale du Groupe ERG (basé aux Îles Vierges Britanniques) pour obtenir d'elle sa déclaration ou, à défaut, porter la déclaration de ses actionnaires.

Les différentes correspondances des parties prenantes sont également reprises en annexe 1.

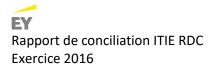
Après les différentes correspondances, METALKOL a transmis la correspondance de son actionnaire HIGHWIND Properties Limited qui reconnait avoir acquis 25% des parts de GECAMINES dans le capital de METALKOL et avoir effectué le paiement d'USD 110.000.000 en contrepartie de cette acquisition. (Voir annexe 1).

De ce qui précède, nous n'avons pas pu réconcilier la déclaration de la GECAMINES relative à cette tranche de paiement, pour les raisons suivantes :

- L'incohérence constatée dans la déclaration de la GECAMINES qui cite METALKOL comme cessionnaire :
- Le caractère extra territorial de HIGHWIND Properties Limited ne nous permettant pas de la contacter pour sa déclaration dans le progiciel T/SL.

Pour palier à cette difficulté dans les rapports de conciliation des années à venir, nous avons formulé une recommandation au point 6 du présent rapport.

- Les déclarations de paiements effectués par les entreprises et des recettes perçues par la Banque Centrale du Congo (BCC) au titre de la redevance de suivi de change (RSC) n'ont pas été réconciliées. En effet, sur décision du Comité Exécutif et la recommandation de l'Administrateur Indépendant du rapport de conciliation de l'année 2015, la BCC a récemment intégré le périmètre ITIE et a déclaré les recettes perçues. Néanmoins, ses déclarations au titre de la RSC de l'exercice 2016 n'ont pas été réconciliées pour les raisons suivantes :
  - Au regard de types d'opérations, certains paiements sont directement effectués à la BCC par les entreprises extractives et sont donc captés automatiquement dans son système. Par contre, d'autres paiements sont perçus par les banques commerciales pour le compte de la BCC et sont saisis manuellement par cette dernière.
    - Ainsi, il est difficile à la BCC, pour un premier exercice de déclaration à l'ITIE, de comparer les différentes données et s'assurer de l'exhaustivité de flux perçus ;
  - En déclarant les paiements effectués, les entreprises ne les ont pas éclatés par opérations relatives à la RSC. Ce manque de détail ne peut pas faciliter la réconciliation des déclarations ;
  - La Banque Centrale du Congo n'a pas été en mesure de renseigner les données selon le modèle ITIE.
- Les paiements effectués par la société CABINDA GULF OIL COMPANY Limited et les recettes perçues par la DGRAD au titre des droits de transit découlant du projet du gazoduc (CRX) n'ont pas été réconciliés dans TS/L parce que cette société n'est pas résidente en RDC alors que la DGRAD les a déclarées.
  - Cette société a, par la suite, fait parvenir les preuves de paiement d'USD 4.676.049,22 correspondant à celui déclaré par la DGRAD.



Si on met de côté l'écart de Metalkol, l'écart résiduel absolu est de USD 1.508.041 et represente 0,16 % de l'ensemble des recettes déclarées et réconciliées.

## 1.4. Contribution du secteur extractif dans l'économie

Conformément à l'exigence 6.3 de la Norme ITIE 2016 : « les pays mettant en œuvre l'ITIE doivent divulguer les informations sur la contribution du secteur extractif dans l'économie, si elles sont disponibles.

## 1.4.1. Contribution dans le produit intérieur brut (PIB)

Selon le rapport annuel 2016 de la Banque Centrale du Congo, l'activité économique en République Démocratique du Congo a fortement ralenti en 2016. En effet, le taux de croissance économique a été estimé à 2,4% contre 6,9% en 2015.

Cette baisse du taux de croissance économique est expliquée par la morosité de l'environnement économique extérieur, essentiellement sous l'effet du maintien à de niveaux bas des cours de principaux produits exportés par la RDC, à savoir, les minerais et le pétrole brut.

La contribution du secteur extractif<sup>1</sup> (minier et des hydrocarbures) a sensiblement baissé en 2016, comparé à l'année 2015, tel que présentée dans le tableau ci-après :

Année	Revenu du secteur extractif (en millions de CDF)		Contribution du secteur
2015	7 178 853	35 111 226	20%
2016	7 254 338	40 735 910	18%

## 1.4.2. Contribution au budget de l'État

Le budget de l'État est un acte de prévision et d'autorisation annuelle de perception des recettes et de réalisation des dépenses.

S'agissant des recettes publiques, notons qu'elles sont essentiellement de deux natures ; à savoir : les recettes courantes et les recettes exceptionnelles.

Les recettes courantes sont constituées des recettes fiscales et non fiscales tandis que les recettes exceptionnelles sont représentées par des dons budgétaires, etc.

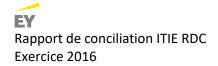
Selon le rapport annuel 2016 de la Banque Centrale du Congo, sur un montant prévisionnel de CDF 4.293,6 milliards, les recettes courantes s'étaient établies à CDF 3.655,2 milliards en 2016.

En ce qui concerne la contribution des recettes du secteur extractif (minier et des hydrocarbures) allouée au budget de l'État en pourcentage des recettes courantes, selon le rapport contextuel ITIE-RDC 2016, elle est présentée comme suit :

Année	Recettes du secteur extractif (ITIE) (en millions d'USD)	Recettes courantes	Recettes en %
2015	1 178	4 415,5	24,71
2016	1 134	4 045,9	18,26

EY | 9

<sup>1</sup> http://www.bcc.cd/downloads/pub/rapann/rapport\_annuel\_2016.pdf



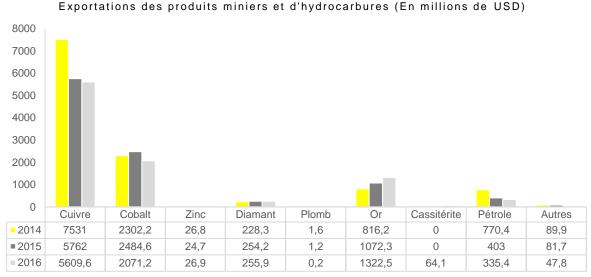
Le tableau ci-dessus montre une baisse des recettes du secteur extractif qui passe de USD 1.178 millions en 2015 à USD 1.134 millions en 2016. Cette baisse est expliquée essentiellement par :

- La baisse de la valeur des exportations du cuivre, du cobalt et du pétrole brut ;
- La fermeture de certaines entreprises minières.

## 1.4.3. Contribution dans les exportations

Selon le rapport annuel de la Banque Centrale du Congo, toutes les exportations se sont chiffrées à USD 9.979,9 millions en 2016 contre USD 10.284,8 millions en 2015.

S'agissant de la contribution des recettes des exportations des produits miniers et d'hydrocarbures, nous notons une baisse par rapport l'année 2015 (soit USD 9.733,7 millions en 2016 contre USD 10.083,8 millions en 2015), suite essentiellement à la baisse de la valeur des exportations du cuivre, du cobalt et du pétrole brut, tel que repris dans le graphique ci-dessous :



# Il se dégage du graphique ci-haut :

- Une baisse de la valeur des exportations du cuivre en 2016 ; USD 5.609,6 millions contre USD 5.762 millions en 2015, soit une diminution de 2.65%.
- Une baisse de la valeur des exportations du cobalt en 2016 ; USD 2.071,2 millions contre USD 2.484,6 millions en 2015 (soit une diminution de 16,64%.).
- Une baisse de la valeur des exportations du pétrole brut en 2016; USD 335.4 millions contre USD 403 millions de USD (soit une diminution de 16,77%).

La baisse de la valeur des exportations de ces trois principaux produits a également entraîné celle des recettes des produits miniers et d'hydrocarbures.

Nous présentons également la contribution des recettes des exportations des produits miniers et d'hydrocarbures dans le graphique ci-dessous :

## Il ressort du tableau ci-haut que :

- En 2015, les recettes d'exportation des produits miniers et d'hydrocarbures ont contribué à hauteur de 98,04% au total des recettes (soit USD 10.083,70 millions); suivies des recettes des produits agricoles (1,91%) soit USD 198,7 millions et de celles des produits industriels et énergétiques (0,04%) soit USD 4.3 millions.
- En 2016, les recettes d'exportations des produits miniers et d'hydrocarbures représentent 97,53% du total des recettes d'exportations (soit USD 9.733,60 millions); suivies des recettes des produits agricoles 2,42% (soit USD 242 millions) et de celles des produits industriels et énergétiques 0,04% (soit USD 4,3 millions).



## Rapport de conciliation ITIE RDC

## Exercice 2016

Au regard de ces résultats, notons que les produits miniers et d'hydrocarbures ont une part importante dans les recettes d'exportations en République Démocratique du Congo.

## 1.4.4. Contribution du secteur extractif à la création des emplois

Selon les données reçues de l'Office National de l'Emploi (ONEM) et de la Commission Nationale de l'Emploi des Étrangers (CNEE), le secteur extractif représente 11,07% du taux d'emploi en République Démocratique du Congo.

Ce taux d'emploi se présente comme suit en 2016 :

Secteur		Nationaux			Expatriés		Total	Pourcentage
	Hommes	Femmes	S/Total	Hommes	Femmes	S/Total	Total	1 ourcentage
Industries extractives	106 310	12 799	119 109	3 463	75	3 538	122 647	11%
Autres activités	806 891	173 319	980 210	4 702	720	5 422	985 632	89%
Total des emplois	913 201	186 118	1 099 319	8 165	795	8 960	1 108 279	100%

## 1.5. Opinion de l'Administrateur Indépendant (Exhaustivité et fiabilité)

## 1.5.1. Exhaustivité des données

## a. Secteur des hydrocarbures

Toutes les sociétés pétrolières retenues dans le périmètre de conciliation 2016 ont soumis leurs déclarations de paiements aux différentes régies financières et entreprises publiques.

## b. Secteur minier

- Toutes les régies financières retenues dans le périmètre de conciliation 2016 ont soumis leurs déclarations des paiements perçus auprès des sociétés minières.
- Toutes les sociétés minières retenues dans le périmètre de conciliation 2016 ont produit leurs déclarations de paiements aux régies financières et entreprises publiques à l'exception de celles reprises dans le tableau ci-dessous :

Société Minière n'ayant pas déclaré de paiement en 2016	Montants déclarés par sociétés	Date du dernier contact avec les entités étatiques	Commentaires	Référence			
i. Entreprises en cessation d'activités							
BOLFAST COMPANY	0	20/02/2017	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Une correspondance a été adressée au Parquet de Grande Instance de Lubumbashi en vue de confirmer ce constat.  Suite à la réquisition n°4042/10106/PR021 d'information reçue du Parquet de Grande Instance de Lubumbashi, la Division des Mines du Haut-Katanga nous a confirmé l'arrêt des activités de cette société.	Annexe 2			

Société Minière n'ayant pas déclaré de paiement en 2016	Montants déclarés par sociétés	Date du dernier contact avec les entités étatiques	Commentaires	Référence
DRAGON INTERNATIONAL MINING SPRL.	0	26/07/2017	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Une correspondance a été adressée au Parquet de Grande Instance de Lubumbashi. Suite à la réquisition n°4042/10106/PR021 d'information reçue du Parquet de Grande Instance de Lubumbashi, la Division des Mines du Haut-Katanga a confirmé l'arrêt des activités de cette société	Annexe 2
FEZA MINING	0	18/04/2018	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Une correspondance a été adressée au Parquet de Grande Instance de Lubumbashi en vue de confirmer ce constat.  Suite à la réquisition n°4042/10106/PR021 d'information reçue du Parquet de Grande Instance de Lubumbashi, la Division des Mines du Haut-Katanga nous a confirmé l'arrêt des activités de cette société.	Annexe 2
LUNA MINING SPRL	0	16/04/2015	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Une correspondance a été adressée au Parquet de Grande Instance de Lubumbashi en vue de confirmer ce constat.  Suite à la réquisition n°4042/10106/PR021 d'information reçue du Parquet de Grande Instance de Lubumbashi, la Division des Mines du Haut-Katanga nous a confirmé l'arrêt des activités de cette société.	Annexe 2

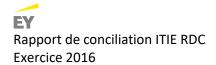
Société Minière n'ayant pas déclaré de paiement en 2016	Montants déclarés par sociétés	Date du dernier contact avec les entités étatiques	Commentaires	Référence
			Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.	
VIRGINIKA MINING SARL	0	Non communiqué	Une correspondance a été adressée au Parquet de Grande Instance de Lubumbashi en vue de confirmer ce constat.  Suite à la réquisition n°4042/10106/PR021 d'information reçue du Parquet de Grande Instance de Lubumbashi, la Division des Mines du Haut-Katanga nous a confirmé l'arrêt des activités de cette société.	Annexe 2
SINO KATANGATIN	0	06/11/2017	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Pour s'assurer de sa situation actuelle, il a été adressé une correspondance au Parquet de Grande Instance de Lubumbashi. Mais ce dernier n'ayant pas suffisamment d'éléments, nous a orienté vers la Division des Mines du Tanganyika qui ne nous a pas donné une suite jusqu'à ce jour.	Annexe 2
MANIEMA MINING COMPAGNY	0	12/11/2016	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Pour s'assurer de la situation actuelle de cette entreprise, une requête a été adressée à la Division provinciale de Mines et Géologie du Maniema. Et cette dernière nous a fait part de la lettre n°087/MMC/DG/ADM/11/2016 du 05 novembre 2016, reçue de l'entreprise l'infomant de la fermeture momentanée de ses activités dans la province susmentionnée.	Annexe 2

Société Minière n'ayant pas déclaré de paiement en 2016	Montants déclarés par sociétés	Date du dernier contact avec les entités étatiques	Commentaires	Référence
			Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.	
ETOILE D'ORIENT	0	02/08/2018	Pour s'assurer de la situation actuelle de cette entreprise, une requête a été adressée à la Division provinciale de Mines et Géologie du Maniema. Et cette dernière nous a fait part de la lettre non référenciée du 02 août 2017, reçue de l'entreprise l'informant de la suspension de ses activités.	Annexe 2
ii. Entreprises fermées				
CNR MEDEA S.A	0	13/02/2018	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Pour s'assurer de la situation actuelle de cette entreprise, nous avons obtenu de la SOKIMO la lettre n°CNRMEDEA/SOKIMO/NIZI du 13 février 2018 de CNR MEDEA adressée à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'informant du retrait de ses titres par SOKIMO au profit d'une société Australienne dénommée Vector Resources Ltd.	Annexe 2
LONG FEI MINING (Cette entreprise avait fermé le 04/08/2014 et a repris ses activités le 03/08/2018)	0	04/08/2014	Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Pour s'assurer de sa situation actuelle, il a été adressé une correspondance au Parquet de Grande Instance de Lubumbashi.  Par la réquisition d'information n°4042/10106/PR021 du 18/12/2018, reçue du Parquet de Grande Instance de Lubumbashi, la Division des Mines du Haut-Katanga confirme la fermeture de la société.	Annexe 2

Société Minière n'ayant pas déclaré de paiement en 2016	Montants déclarés par sociétés	Date du dernier contact avec les entités étatiques	Commentaires	Référence
ENTREPRISE MINIERE DE MUSOSHI (EMM)	0		Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Par sa lettre n° 091/DG/SDM/B15/09/2018 du 14/09/2018, la SODIMICO a indiqué avoir retiré les titres à EMM. En effet, après avoir approché la SODIMICO, il revient que le contrat a été résilié le 02/11/2017 et entériné par le Tribunal de Grande Instance de Lubumbashi le 01/12/2017 suivi par l'annulation du titre 13226 cédé à EMM².	
KAMBOVE MINING SAS	0		Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Pour s'assurer de la situation actuelle de l'entreprise, le CAMI a été contacté par courriel du 27/12/2018, et qui a répondu à la même date en confirmant le rachat de 4 titres miniers de la GECAMINES par KAMBOVE MINING SAS en 2017. Ce qui explique son absence en 2016.	
VIRJI SHIRAZ	0		Lors de la collecte et de la réconciliation de données intervenues en 2018, il a été constaté que cette entreprise avait cessé de fonctionner.  Pour s'assurer de la situation actuelle de cette entreprise, le CAMI a été contacté par courriel du 27/12/2018 et qui a répondu à la même date en confirmant le transfert de droits de VIRJI SHIRAZ à CHEMAF SARL en février 2017.  Il sied de signaler que le CAMI ne nous a pas fait parvenir le document relatif à ce transfert.	
Total	0			

Au vu des éléments mentionnés ci-haut, nous pouvons raisonnablement conclure que ce rapport 2016 couvre de manière satisfaisante l'exhaustivité des flux déclarés.

<sup>2</sup> Rapport contextuel, page 14



## 1.5.2. Fiabilisation des données

Conformément à l'exigence 4.9 de la norme ITIE 2016 relative à la qualité des données et à leur vérification, le Comité Exécutif a convenu du mécanisme pour la fiabilisation des données :

## a) Entreprises extractives

Pour les entreprises extractives ayant l'obligation de désigner un Commissaire aux Comptes, le formulaire de déclaration doit :

- Porter la signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée à engager l'entreprise et doit être accompagné des états financiers certifiés de l'entreprise pour l'année 2016 ou de tout autre document signé par le Commissaire aux comptes attestant la certification des états financiers de 2016; ou
- Porter la signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée à engager l'entreprise et être certifié par un auditeur externe (qui peut être le commissaire aux comptes).

Pour les entreprises n'ayant pas l'obligation de désigner un Commissaire aux Comptes conformément aux prescrits de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, le formulaire de déclaration doit porter la signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée à engager l'entreprise.

Concernant les EP, nous notons que la SCMK-Mn, la COMINIERE et la SOKIMO n'ont pas respecté le mécanisme de fiabilisation. Le total des déclarations des entreprises publiques ayant respecté ce mécanisme équivaut à USD 23.727.070, soit 98% des flux déclarés sur 2016. (Voir annexe 3).

S'agissant des sociétés des hydrocarbures, nous notons que les sociétés OIL OF DRC, TOTAL E&P, TEIKOKU, CHEVRON ODS et SURESTREAM n'ont pas respecté le mécanisme de fiabilisation tel qu'indiqué dans l'annexe 3. Le total des déclarations des sociétés des hydrocarbures ayant respecté ce mécanisme équivaut à USD 75.622.251, soit 69% des flux pétroliers déclarés en 2016 hors EP. (Voir annexe 3).

Sur les 107 sociétés minières (hors EP) retenues dans le périmètre de conciliation 2016, seules 43 d'entre elles ont respecté le mécanisme de fiabilisation. (Voir annexe 3).

Toutefois, le total de déclarations de ces sociétés s'élève à USD 707.068.658, correspondant à 80% du total des flux miniers déclarés hors EP.

Malgré nos différents courriels pour l'obtention des fiches de synthèse des paiements et les états financiers des sociétés durant les semaines du 15/11/2018, 22/11/2018 et du 11/12/2018, et des différents contacts téléphoniques, nous n'avons pas obtenu la totalité des preuves de fiabilisation pour les entreprises. Aussi, la fiche synthese ne pouvant être imprimée et signée par la personne habilitée qu'à la fin des ajustements, certaines entreprises n'ont pas pu communiquer les fiches attendues à la date de clôture des ajustements fixée au 11/12/2108.

## b) Régies financières

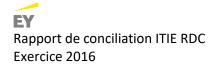
Pour les régies financières, le formulaire de déclaration doit :

- Porter la signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée à engager la régie financière ; et
- Être certifié par l'Inspection Générale des Finances (IGF).

L'IGF devra produire une note décrivant la méthodologie de travail pour la certification des déclarations ITIE des régies financières.

A date, nous avons reçu les formulaires de déclaration signés par les hauts responsables de la DGRAD, de la DGI et de la DRHKAT mais non certifiés par l'IGF.

Concernant les autres régies, nous n'avons toujours pas reçu leurs formulaires de déclaration portant signature d'un haut responsable ou d'une personne habilitée et certifiés par l'IGF. De la même manière que dans les entreprises, le formulaire de déclaration ne peut être imprimé et signé par la personne habilitée qu'à la fin des ajustements. C'est ainsi que certaines régies n'ont pas pu communiquer les fiches attendues à la date de clôture (11/12/2018) à cause des ajustements qui ont continué jusqu'à la finalisation du rapport.



En dépit de la non certification par l'IGF des formulaires de déclaration de la DGRAD, de la DGI et de la DRHKAT, et en l'absence des formulaires signés par les autres régies financières, nous concluons à la fiabilité des données eu égard à l'assurance obtenue sur les données des entreprises extractives qui sont le reflet de celles des régies.

## 1.6. Recommandations

La Section 6 du présent rapport comprend nos recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC. Ces recommandations portent essentiellement sur les aspects suivants :

# Recommandations 1. Utilisation de l'outil T/SL 2. Mise à jour de formulaire de la DGRAD 3. Paiements hors périmètre 4. Difficulté d'obtention des pièces justificatives 5. Existence de formulaire mal renseigné 6. Traçabilité et publication de la rétrocession aux provinces (transferts infranationaux) 7. Réconciliation de la RSC entre les sociétés et la BCC 8. Réconciliation des informations du CTR 9. Extenson du périmètre de conciliation

10. Réconciliation des paiements reçus des sociétés non résidentes en RDCongo

# 2. Approche et méthodologie

L'approche méthodologique adoptée, présentée en quatre étapes, pour la réalisation des travaux de conciliation se présente comme suit :



## 2.1. Étude de cadrage

Nous avons convenu avec le Comité Exécutif de l'ITIE des éléments permettant la conciliation des paiements des industries extractives et des recettes des entités de l'État :

- 1. Le seuil de matérialité
- 2. Le périmètre des entités déclarantes
- 3. Le référentiel des flux
- 4. Le seuil de matérialité des écarts
- 5. Le mécanisme de fiabilisation des données
- 6. L'utilisation intégrale de l'outil T/SL
- 7. Les formulaires de déclarations

## 2.1.1. Seuil de matérialité

## a) Secteur des hydrocarbures

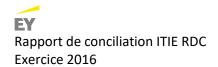
Pour le périmètre de conciliation 2016, nous avons convenu avec le Comité Exécutif de ne fixer aucun seuil de matérialité pour les entreprises du secteur des hydrocarbures à cause de leur nombre limité. Seules les entreprises en production et tous les opérateurs dans les champs en exploration sont retenus dans le périmètre de conciliation 2016.

## b) Secteur minier

Conformément à l'exigence 4.1 de la Norme ITIE 2016, nous avons convenu avec le Comité Exécutif de fixer le seuil de matérialité à USD 100.000 pour la sélection des entreprises minières dans le périmètre de conciliation.

Le tableau ci-dessous montre le processus de sélection des entreprises minières en fonction du seuil de matérialité de USD 100.000 :

Plage	Total	Nombre d'entreprises	Pourcentage	Cumul
>10 000 000	736 415 830	14	81,64%	81,64%
5 000 001 à 10 000 000	87 855 155	12	9,74%	91,38%
1 000 001 à 5 000 000	64 351 917	21	7,13%	98,51%
500 001 à 1 000 000	4 552 531	5	0,50%	99,01%
100 001 à 500 000	8 718 908	47	0,97%	99,98%
< 100 000	79 874	155	0,01%	99,99%
Total	901 974 215,23	254	100%	



## 2.1.2. Sélection des entreprises du périmètre de conciliation<sup>3</sup>

## a) Secteur pétrolier

En raison du nombre très limité des entreprises pétrolières, aucun critère n'a été fixé pour leur séléction dans le périmètre 2016. Nous présentons ci-dessous les 10 entreprises du secteur petrolier retenues dans le périmètre :

- i. Entreprises en exploitation
- CHEVRON
- LIREX
- MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY (MIOC)
- PERENCOREP
- TEIKOKU OIL
- ii. Entreprises en exploration
- ENERGULF
- OIL OF RDC
- TOTAL E&P
- SURESTREAM RDC
- iii. Entreprise de l'État
- SONAHYDROC SA

## b) Secteur minier

i. Sélection sur base de la matérialité de USD 100.000

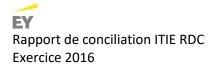
Nous avons retenu 99 entreprises minières dans le périmètre de conciliation. Les 99 entreprises sont reprises dans l'annexe 4.

Signalons qu'en plus de ces 99 entreprises minières, s'ajoute la société SOGEWIZ qui faisait partie du périmètre de déclaration unilatérale lors de la phase du cadrage. En effet, lors de la réconciliation, il a été constaté que cette entreprise avait effectué un paiement matériel à la MIBA au titre de loyer d'amodiation.

Par ailleurs, parmi les 100 entreprises minières retenues, 16 nouvelles entreprises ont intégré le périmètre 2016 comparativement au périmètre de 2015. Il s'agit de :

- Crown Mining
- Etoile D'Orient
- FMR Development
- Huaying Trading
- KGL Isiro
- Kinsevere Mining Ressources
- La Minière de Kalunkudi
- Lomami Ressources
- Luisha Mining
- MM Mining
- Muya Ressources
- Regal Sud-Kivu
- Société d'Exploitation de Shamitumba
- Virginika Mining
- Virji Shiraz
- Xin Da Mining

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Rapport de cadrage ITIE 2016, pages 10-14



- i. Entreprises Publiques n'ayant pas satisfait à la matérialité
- Société Aurifère du Kivu et du Maniema (SAKIMA)
- Société du Développement Industriel et Minier du Congo (SODIMICO SARL)
- Société Commerciale Minière de Kisenge Manganèses (SCMK-MN).
- ii. Joint-ventures
- Société d'Exploitation de la Cassitérite au Katanga
- MURUMBI MINERALS
- Société Minière de Mitwaba
- Cluff Mining Congo
- Compagnie Minière de Tondo
- Entreprise Minière de Musoshi
- Société Minière de Kolwezi
- Société Immobilière du Congo
- Société Minière de Deziwa
- Kambove Mining SA
- Lualaba Mining Ressources SA
- DATHCOM
- UNITED COMINIERE

La liste des entreprises minières est reprise en annexe 4 du présent rapport.

## 2.1.3. Sélection des entités étatiques

Sur base des recettes matérielles perçues par les différentes entités étatiques listées ci-dessous, nous avons convenu de leur inclusion dans le périmètre de conciliation.

Les entités étatiques retenues dans le périmètre de conciliation sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Entités étatiques	Secteur Minier	Secteur Pétrolier
1. Régies Financières et autres		
Direction Générale des Impôts (DGI)	✓	✓
Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD)	✓	✓
Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA)	✓	
Secrétariat Général du Ministère des Hydrocarbures (SGH)		✓
Agence Congolaise de l'Environnement		✓
Banque Centrale du Congo (BCC)	✓	✓
Direction des Recettes du Haut Katanga (DRHKAT)	✓	
Direction des Recettes de Lualaba (DRLU)	✓	
Ministère provincial des Mines du Nord Kivu	✓	
2. Entreprises Publiques		
Gécamines, Sokimo, Sodimico, Scmk-Mn, Cominière, Sakima, Miba et Sacim	✓	
Sonahydroc sa		✓

Quand bien même elles n'avaient pas perçu des recettes significatives de la mine industrielle, 8 directions provinciales ont été retenues dans le périmètre de déclaration unilatérale, à savoir : KASAÏ ORIENTAL, HAUT-UÉLÉ, SUD-KIVU, MANIEMA, NORD KIVU, ITURI, HAUT LOMAMI et TANGANYIKA. Cependant, nous avons émis une réserve sur l'ITURI pour laquelle aucune information sur les recettes ne nous est parvenue.

## 2.1.4. Référentiel des flux

Conformément à la Norme ITIE 2016 qui exige une réconciliation exhaustive des recettes et des paiements, nous avons convenu de sélectionner les catégories des flux ci-après :

- Tous les flux prévus par l'exigence 4.1(b) de la Norme, sans application de la matérialité ;
- Les flux de droit commun, en tenant compte de la matérialité ;
- Tous les flux matériels relevant des dispositions de l'exigence 4.4, 4.5 et 4.6.

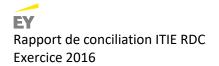
Au regard de ce qui précède, nous avons convenu avec le Comité Exécutif de retenir 46 flux miniers et 40 flux du secteur des hydrocarbures, repris dans le tableau ci-dessous :

PRECEPTEUR	TYPE DES FLUX	SECTEUR	DECLARATION
1. FLUX PAYES PAR	LES ENTREPRISES EXTRACTIVES DESTINES AU	J TRESOR PUBLIC	
	Avis de Mise en Recouvrement (AMR A)	P, M	R
	Impôt sur les bénéfices et profits (IBP)/ISF	P, M	R
	Impôt Professionnel sur les Rémunérations (IPR)	P, M	R
DGI	Impôt Exceptionnel sur la Rémunération des Expatriés (IER)	P, M	R
	Impôt mobilier (IM)	P, M	R
	IBP sur prestations des personnes non résidentes en RDC	P, M	R
DGDA	Droits et Taxes à l'importation	M	R
DGDA	Droits et Taxes à l'exportation	M	R
	Autres frais liés au paiement de bonus	Р	R
	Bonus de signature	Р	R
	Bonus de production	Р	R
	Bonus de Production des dix millionièmes barils	Р	R
	Bonus de Découverte Commerciale	Р	R
	Bonus de Permis d'Exploration	Р	R
	Bonus de Renouvellement de permis d'exploration	Р	R
	Bonus de Permis d'Exploitation	Р	R
	Bonus de renouvellement de la Concession	Р	R
	Dividendes versés à l'Etat	P, M	R
	Pas-de-porte versés à l'Etat	M	R
	Ventes Actions et Parts Sociales de l'Etat	M	R
	Droits superficiaires annuels par carré	P, M	R
DGRAD	Marge distribuable (Profit-Oil Etat Puissance Publique)	Р	R
	Participation (Profit-Oil Etat associé)	Р	R
	Pénalités versées au trésor	P, M	R
	Redevances minières (RM)	M	R
	Renouvellement de Permis d'exploitation	Р	R
	Royalties	P, M	R
	Taxe de statistique (TS)	P	R
	Taxes sur les plus-values de cessions totales de l'intérêt de participation	Р	R
	Vente de Licence	М	R
	Autorisation d'exportation	М	R
	Contribution au budget de l'Etat	P, M	R
	Frais de passage / Redevance superficiaire	Р	R
	Taxe sur autorisation d'exploitation des eaux naturelles de surface ou souterraines	М	R

PRECEPTEUR	TYPE DES FLUX	SECTEUR	DECLARATION
	Police des mines et hydrocarbures	P, M	R
	Amendes pour non-exécution de Programme	Р	R
	Redevance annuelle (entité de traitement)	M	R
2. FLUX PAYES PAR AUX AFE ET EP	LES ENTREPRISES EXTRACTIVES DESTINES		
DGI	Avis de mise en recouvrement (AMR) B (50 % des pénalités)	P, M	R
DGRAD	Amendes et pénalités revenant à la DGRAD (40% des pénalités)	P, M	R
DGDA	Amendes et pénalités revenant à la DGDA (60% des pénalités)	P, M	R
-	Frais de Services rendus à l'exportation (quotité revenant à la DGDA + intervenants)	М	R
	Cession d'actifs ou parts sociales	M	R
	Dividendes versés aux entreprises publiques	M	R
	Loyers d'amodiation et/ou rente mensuelle	M	R
	Pas-de-porte / Bonus de Transfert	<u>P</u>	R
	Royalties.	M	R
	Prestations de services/Assistance technique et financière	М	R
	Frais d'option	M	R
	Fonds versés à la GCM pour la vente des scories	M	R
	Paiement contractuel sur seuil de production atteint (500000TCU)	М	R
	Frais de consultance	M	R
	Remboursement de Prestations	M	R
	Avance contractuelle	M	R
	Frais de renonciation au droit de préemption	M	R
	Redevance supplémentaire sur les réserves additionnelles	М	R
	Indemnité forfaitaire	M	R
	Bonus de découverte /mines (Sokimo)	M	R
	Taxe voiries et drainage	M	R
	Taxe concentrés	M	R
	Impôt sur la superficie des concessions minières et des hydrocarbures.	М	R
	Taxe de développement (iii)	M	R
	Banque de données	Р	R
DRP	Contribution aux droits payables à l'Association des Pays Africains Producteurs de Pétrole	Р	R
	(APPA) Participation à l'effort de reconstruction nationale	Р	R
	Contribution à l'effort pour l'exploration de la Cuvette Centrale	Р	R
	Frais de formation des cadres Congolais	Р	R
ACE	Suivi de l'exécution du PAR, PGE et Audit Environnemental	P	R
AUTRES	Dépenses sociales	P, M	U
	Autres Paiements/Revenus significatifs	P, M	U

La description des flux du référentiel est contenue dans le lien :

 $\underline{https://drive.google.com/file/d/18XmGsV90yDqCda6g3aD3rmFivPDnIMqV/view}$ 



Notons que pour le périmètre de conciliation 2016, les quatre flux ci-dessous ont été ajoutés :

Nom du flux	Entités perceptrices	Raison d'inclusion
Redevance Suivi de change	Banque Centrale du Congo	C'est un flux important qui a satisfait au critère de matérialité et récommandé par l'Administrateur Indépendant de 2015
Indemnité forfaitaire	Société minière de Kilo-Moto	Ce flux a satisfait au critère de matérialité
Bonus de découverture	Société minière de Kilo-Moto	Ce flux est spécifique au secteur minier et a satisfait au critère de matérialité
Taxe de développement	Ministère Provincial des Mines du Nord Kivu	Ce flux est spécifique au secteur minier et a satisfait au critère de matérialité

## 2.1.5. Seuil de matérialité des écarts

En vue d'assurer la cohérence et la convergence des données, dans l'optique de réduire au maximum les écarts entre les paiements déclarés par les entreprises et les recettes déclarées par l'État, nous avons convenu avec le Comité Exécutif de considérer comme seuil :

- Au plus 1% du total des recettes déclarées par l'État, pour l'écart global après ajustement.
- Au moins 1% du seuil de matérialité (soit USD 1.000) pour l'écart de conciliation des déclarations. Ce montant est le minimum à partir duquel le conciliateur devra requérir auprès des parties déclarantes les justificatifs nécessaires pour procéder à l'analyse et à l'ajustement des écarts identifiés.

#### 2.2. Collecte des données

Le Comité Exécutif a décidé, le 13 juin 2017, de produire séparément le rapport contextuel et le rapport de conciliation de l'exercice 2016.

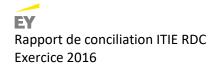
La collecte des données pour le Rapport de conciliation ITIE-RDC 2016 a été effectuée par le Secrétariat Technique au moyen des formulaires de déclaration adoptés par le Comité Exécutif et contenus dans le progiciel T/SI

Des accès au progiciel TSL ont été octroyés aux parties déclarantes afin qu'elles téléchargent, remplissent (hors système) et chargent leur déclaration dans le progiciel qui les traitent automatiquement. Un modèle de formulaire de déclaration est présenté à l'annexe 5.

## 2.3. Conciliation des données

Nous avons successivement réalisé les activités suivantes en vue de faciliter la conciliation des déclarations des entités étatiques et des entreprises :

- Conciliation initiale: nous avons examiné l'exactitude et la concordance des déclarations en vue de nous assurer de l'exhaustivité et de la qualité des données chargées dans le progiciel T/SL. Au cours de cette activité, nous avions procédé à la correction des erreurs sur la qualité des données des parties déclarantes. Ces erreurs sont essentiellement liées au non-respect par les parties déclarantes, des consignes de remplissage des formulaires de déclaration. À titre d'exemple: l'omission par une partie déclarante d'une information essentielle comme la date de paiement ou le numéro de quittance. À l'issue de cette étape, nous avons mis en évidence les écarts entre les déclarations des entités étatiques et celles des entreprises.
- Investigation des écarts: nous avons identifié les écarts supérieurs au seuil de matérialité des écarts convenu lors du cadrage. À l'issue de cette identification, nous avons contacté les parties déclarantes pour obtenir les justificatifs de ces écarts ainsi que les explications nécessaires qui s'y rapportent.
- Ajustement : après analyses des éléments de justification obtenus des parties déclarantes, nous avons procéder aux ajustements des écarts significatifs.



## 3. Résultats de la conciliation

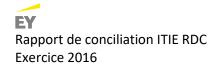
Dans cette section, nous présentons les résultats détaillés des travaux de conciliation entre les paiements déclarés par les entreprises extractives et les recettes déclarées par les entités étatiques.

## 3.1. Secteur pétrolier

Nous présentons dans les tableaux ci-dessous les ajustements des flux de paiements déclarés par les sociétés du secteur pétrolier et ceux de recettes déclarées par les entités étatiques. Ces tableaux incluent :

- Les données consolidées des déclarations par société pétrolière et par entité perceptrice.
- Les ajustements effectués par nos soins sur la base des travaux de conciliation.
- Les écarts résiduels non résolu.

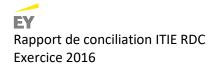
Les conciliations des flux de paiements par entreprise du secteur pétrolier se détaillent comme suit :



# 3.1.1. Résultats de la conciliation par société pétrolière

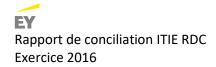
Le tableau ci-dessous présente le résultat de conciliation des sociétés pétrolières retenues dans le périmètre : la situation initiale (avant ajustements), les ajustements et la situation après ajustements :

	Montants init	tialement déclarés	(en USD)	Ajı	ustements (en USI	O)	Montants après ajustements (en USD)		
Société des hydrocarbures	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1-4)	État (8)= (2-5)	Différence (9)= (7-8)
ENTERPRISE DE L'ÉTAT	139 862	133 182	6 680	0	8 427	-8 427	139 862	141 609	-1 747
Société Nationale des Hydrocarbures du Congo	139 862	133 182	6 680	0	8 427	-8 427	139 862	141 609	-1 747
Entreprise en exploitation	105 374 001	107 728 982	-2 354 981	3 353 284	1 062 737	2 290 547	108 727 285	108 791 719	-64 434
PERENCO RECHERCHE ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE	19 638 848	18 831 583	807 265	(401 750)	405 515	(807 265)	19 237 098	19 237 098	0
MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY	37 179 330	40 404 329	-3 224 999	3417157	269 158	3 147 999	40 596 487	40 673 487	-77 000
CHEVRON ODS	7 691 623	7 333 015	358 608	0	305 302	-305 302	7 691 623	7 638 317	53 306
LIREX	15 933 126	16 186 192	-253 066	-144 460	-397 526	253 066	15 788 666	15 788 666	0
TEIKOKU OIL	24 931 074	24 973 863	-42 789	482337	480 288	2 049	25 413 411	25 454 151	-40 740
Entreprise en exploration	86 904 626	102 927 981	- 16 023 355	-120 670	- 12 504 153	12 383 483	86 783 956	90 423 828	-3 639 872
ENERGULF	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OIL OF DR CONGO	251 933	13 280 582	-13 028 649	101	- 13 028 647	13 028 748	252 034	251 935	99
SURESTREAM RDC	9 952	0	9 952	0	0	0	9 952	0	9 952
TOTAL E&P RDC	907 588	899 835	7 753	0	7 588	-7 588	907 588	907 423	165
Entreprise en production	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	106 683 336	122 042 581	-15 359 245	3 353 385	-11 949 895	15 303 280	110 036 721	110 092 686	-55 965



# 3.1.2. Résultat de la conciliation par flux pétroliers

	Montants initialement déclarés (en USD)		Aiı	ustements (en U	SD)	Montants a	près ajustements	(en USD)	
Entité étatique	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1-4)	État (8)= (2-5)	Différence (9)= (7-8)
SONAHYDROC	1 711 906	1 690 477,47	21 429	0	21 970,53	-21 428,53	1 711 906	1 711 906	0
Dividendes des Entreprises publiques	1 564 347	1 542 376,47	21 970,53	0	21 970,53	-21 970,53	1 564 347	1 564 347	0
Frais de formation des cadres congolais	147 559	148 101	-542	0	-542	542	147 559	147 559	0
Secrétariat Général des Hydrocarbures	659 560	600 000	-90 439	0	13 440	13 440	659 560	736 560	-77 000
Frais de formation des cadres congolais Contribution aux droits payables à l'Association des Pays Africains	509 560	600 000	-90 439	0	-13 440	13 440	509 560	586 560	-77 000
Producteurs de Pétrole	100 000	100 000	0	0	0	0	100 000	100 000	0
Banque de données	50 000	50 000	0	0	0	0	50 000	50 000	0
Contribution à l'effort pour l'exploration de la Cuvette Centrale	100 000	500 000	0	0	0	0	100 000	500 000	0
Ministère de l'environnement	150 000	149 835	165	0	0	0	150 000	149 835	165
Suivi de l'exécution du PAR. PGE et				-	-	-			
Audit Environnemental	150 000	149 835	165	0	0	0	150 000	149 835	165
DGI	38 237 571	41 108 733	-2 871 162	3 353 089	475 025	2 878 063	41 590 660	41 583 758	6 902
Avis de Mise en Recouvrement A	1 825 104	1 827 480	-2 376	244 796	242 321	2 475	2 069 900	2 069 801	98
Avis de Mise en Recouvrement B	586 115	595 911	-9 796	242 851	237 967	4 884	828 966	833 878	-4 912
Impôt sur les bénéfices et Profits (ou Impôt Spécial Forfaitaire)	31 547 030	34 964 654	-3 417 624	3 414 124	-5 263	3 419 387	34 961 154	34 959 392	1 762
Impôts Professionnel sur les Rémunérations et Exceptionnel sur la Rémunération des Expatriés	4 279 322	3 720 688	558 634	-548 682	0	-548 682	3 730 640	3 720 688	9 952
DGRAD	65 424 299	73 996 931	-8 572 632	297	-8 586 304	8 586 601	65 424 596	65 410 627	13 969
Dividendes	3 846 606	0	3 846 606	0	3 846 606	-3 846 606	3 846 606	3 846 606	0
Marge distribuable (Profit-Oïl État Puissance Publique)	34 300 250	34 002 534	297 715	0	297 715	-297 715	34 300 250	34 300 250	0
Participation (Profit-Oïl État associé) Taxe de statistiques (ST)	10 278 265 1 847 026	10 278 314 1 676 109	-49 170 917	0 0	0 158 302	0 -158 302	10 278 265 1 847 026	10 278 314 1 834 411	-49 12 615
Effort de contribution au budget de l'État	56 777	49 509	7 268	0	7 268	-7 268	56 777	56 777	0
Pénalités versées à la DGRAD	1 403	0	1 403	100 085	100 085	0	101 488	100 085	1 403
Pénalités versées Trésor	124 864	0	124 864	-100 085	24 779	-124 864	24 779	24 779	1 403
Royalties	14 949 006	14 949 006	0	0	0	0	14 949 006	14 949 006	0
Redevance Superficiaire/Frais de passage	7 588	13 041 458	-13 033 870	297	-13 033 573	13 033 870	7 885	7 885	0
Redevance superficiaire sur permis d'exploitation	12 514	0	12 514	0	12 514	-12 514	12 514	12 514	0
TOTAL	106 683 336	118 195 977	-11 512 641	3 353 386	-8 103 290	11 456 676	110 036 722	110 092 687	-55 965



## 3.1.3. Résultat de la conciliation par entité étatique pour le secteur pétrolier

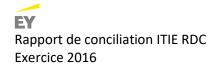
## a. SONAHYDROC

	Flux	Montants initialement déclarés (en USD)			Ajus	tements (en USI	D)	Montants après ajustements (en USD)		
Sociétés		Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1- 4)	État (8)= (2- 5)	Différence (9)= (7-8)
LIREX	Dividendes des Entreprises publiques	1 564 347	1 542 376	21 971	0	21 971	-21 971	1 564 347	1 564 347	0
	Frais de formation des cadres congolais	147 559	148 101	-542	0	-542	542	147 559	147 559	0
TOTAL		1 711 906	1 690 477	21 429	0	21 429	-21 429	1 711 906	1 711 906	0

# b. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES HYDROCARBURES

		Montants i	nitialement déclarés	(en USD)	Ajus	tements (en US	D)	Montants après ajustements (en USD)			
Sociétés	Flux	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1- 4)	État (8)= (2-5)	Différence (9)= (7-8)	
MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY (MIOC)	Frais de formation des cadres congolais	73 000	150 000	-77 000	0	0	0	73 000	150 000	-77 000	
Oïl of Congo	Frais de formation des cadres congolais	20 0000	20 0000	0	0	0	0	20 0000	20 0000	0	
PERENCOREP	Frais de formation des cadres congolais	136 560	150 000	-13 439	0	-13 439	13 439	136 560	136 560	0	
TOTAL E&P RDC	Contribution aux droits payables à l'Association des Pays Africains Producteurs de Pétrole	100 000	100 000	0	0	0	0	100 000	100 000	0	
	Banque de données	50 000	50 000	0	0	0	0	50 000	50 000	0	
	Frais de formation des cadres congolais	100 000	100 000	0	0	0	0	100 000	100 000	0	
TOTAL		659 560	600 000	-90 440	0	-13 440	13 440	659 560	736 560	-77 000	

Il ressort du tableau ci-haut, un écart de 77 000 pour lequel nous n'avons pas obtenu, jusqu'à ce jour, du SGH, des justificatifs pouvant le résoudre.



## c. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Sociétés		Montants initialement déclarés (en USD)			Ajust	ements (en USD	))	Montants après ajustements (en USD)		
	Flux	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1-4)	État (8)= (2-5)	Différence (9)= (7-8)
TOTAL E&P RDC	PAR/PGE/Audit Environnemental	150 000	149 835	165	0	0	0	150 000	149 835	165
TOTAL		150 000	149 835	165	0	0	0	150 000	149 835	165

## 3.2. Secteur minier

Nous reprenons dans les tableaux ci-dessous un sommaire des écarts entre les flux de paiement déclarés par les sociétés minières et ceux de recettes déclarées par l'État. Ces tableaux incluent :

- Les données consolidées des déclarations par sociétés minières, par régies financières et par Entreprises de l'État.
- Les ajustements effectués par nos soins sur la base des travaux de conciliation.
- Les écarts résiduels non réconciliés.

## 3.2.1. Résultats de la conciliation par entreprise minière

Le tableau ci-après donne les résultats de conciliation sous trois étapes :

- Situation initiale des déclarations ;
- Ajustements des écarts ;
- Situation après ajustements des écarts.

		Montants in	itialement déclaré	s ( <i>En USD</i> )	Ajust	tements ( <i>En U</i> S	D)	Montants après ajustements (En USD)			
#	Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
1	TENKE FUNGURUME MINING (*)	196 088 603	163 058 258	33 030 345	-282 180	30 199 947	-30 482 127	195 806 423	193 258 205	2 548 218	
2	MUTANDA MINING (*)	160 794 607	157 001 263	3 793 344	10 427 691	8 026 732	2 400 959	171 222 298	165 027 995	6 194 303	
3	COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES REJETS DE KINGAMYAMBO SARL	1 268 278	112 629 040	-111 360 762	1 393 052	32 314	1 360 738	2 661 330	112 661 354	-110 000 024	
4	KIBALI GOLD MINES	160 184 559	80 904 861	79 279 698	-77 549 787	370 344	-77 920 131	82 634 772	81 275 205	1 359 567	
5	BOSS MINING	38 500 238	46 569 982	-8 069 744	6 835 849	-1 015 195	7 851 044	45 336 087	45 554 787	-218 700	
6	KAMOTO COPPER COMPANY SA	0	40 110 016	-40 110 016	41 667 783	685 192	40 982 591	41 667 783	40 795 208	872 575	
7	FRONTIER SA	36 682 503	39 616 884	-2 934 381	3 865 431	646 879	3 218 552	40 547 934	40 263 763	284 171	
8	MMG KINSEVERE SPRL (*)	40 928 231	46 320 024	-5 391 793	17 074	-6 587 658	6 604 732	40 945 305	39 732 366	1 212 939	
9	CHEMICAL OF AFRICA Sarl	21 794 809	33 633 772	-11 838 963	12 111 956	93 157	12 018 799	33 906 765	33 726 929	179 836	
10	RUASHI MINING (*)	23 438 164	27 376 376	-3 938 212	4 212 783	-341 301	4 554 084	27 650 947	27 035 075	615 872	
11	Générale des Carrières et des Mines	4 358 688	10 028 647	-5 669 959	15 397 780	10 653 948	4 743 832	19 756 468	20 682 595	-926 127	
12	CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING (*)	18 636 553	17 930 713	705 840	374 408	486 000	-111 592	19 010 961	18 416 713	594 248	
13	SOCIETE D'EXPLOITATION KIPOI	13 786 008	13 863 296	-77 288	1 271 499	1 740 137	-468 638	15 057 507	15 603 433	-545 926	
14	SHITURU MINING CORPORATION	33 895 802	14 042 613	19 853 189	-18 259 731	806 799	-19 066 530	15 636 071	14 849 412	786 659	

		Montants ini	tialement déclarés	s (En USD)	Ajust	Ajustements ( <i>En USD</i> )			Montants après ajustements (En USD)		
#	Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
15	GROUPEMENT POUR LE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI (*)	11 671 151	11 344 220	326 931	0	152 086	-152 086	11 671 151	11 496 306	174 845	
16	LA MINIERE DE KALUMBWE MYUNGA	8 712 205	10 190 527	-1 478 322	446 096	587 697	-141 601	9 158 301	10 778 224	-1 619 923	
17	Compagnie Minière de Luisha SAS (*)	7 090 436	7 918 624	-828 188	1 968 942	1 161 243	807 699	9 059 378	9 079 867	-20 489	
18	IVERLAND MINING CONGO SARL	161 465	7 247 236	-7 085 771	7 520 553	434 783	7 085 770	7 682 018	7 682 019	-1	
19	SOCIETE TWANGIZA MINING S.A.R.L (*)	9 792 241	6 010 527	3 781 714	-2 028 180	1 116 385	-3 144 565	7 764 061	7 126 912	637 149	
20	CNMC HUACHIN MABENDE MINING SPRL	7 213 409	6 647 061	566 348	-508 688	55 208	-563 896	6 704 721	6 702 269	2 452	
21	COMPAGNIE MINIERE DE KAMBOVE (*)	3 724 898	6 312 487	-2 587 589	1 224 944	44 272	1 180 672	4 949 842	6 356 759	-1 406 917	
22	CONGO COBALT CORPORATION (ex SMKK.)	6 131 347	5 746 304	385 043	129 474	430 253	-300 779	6 260 821	6 176 557	84 264	
23	KAMOA COPPER SA (ex. BARBADOS)	5 910 776	5 680 178	230 598	23 686	243 578	-219 892	5 934 462	5 923 756	10 706	
24	SINO CONGOLAISE DES MINES	0	5 793 778	-5 793 778	1 168 984	0	1 168 984	1 168 984	5 793 778	-4 624 794	
25	LA COMPAGNIE MINIERE DE MUSONOIE GLOBAL	4 768 627	5 272 559	-503 932	775 609	266 363	509 246	5 544 236	5 538 922	5 314	
26	KAI PENG MINING	4 341 859	5 117 733	-775 874	574 110	376 224	197 886	4 915 969	5 493 957	-577 988	

	Overtitat entertien	Montants initialement déclarés (En USD)			Ajuste	ements ( <i>En USI</i>	O)	Montants après ajustements (En USD)		
#	Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)
27	NAMOYA MINING SARL (*)	5 319 483	5 053 658	265 825	-14 691	6 994	-21 685	5 304 792	5 060 652	244 140
28	SOCOMEX	0	5 012 986	-5 012 986	4 797 130	0	4 797 130	4 797 130	5 012 986	-215 856
29	METAL MINES	4 833 122	5 033 825	-200 703	-142 033	-45 855	-96 178	4 691 089	4 987 970	-296 881
30	HUACHIN METAL LEACH SPRL	4 237 913	4 653 350	-415 437	21 097	184 953	-163 856	4 259 010	4 838 303	-579 293
31	KISENDA COPPER COMPAGNY(KICC-EX- MMK)	5 221 636	4 535 902	685 734	-653 495	32 239	-685 734	4 568 141	4 568 141	0
32	SOCIETE MINIERE DU KATANGA	4 632 233	4 548 742	83 491	-57 659	18 257	-75 916	4 574 574	4 566 999	7 575
33	LA CONGOLAISE DES MINES ET DE DEVELOPPEMENT SPRL	4 446 970	3 875 885	571 085	-170 465	398 629	-569 094	4 276 505	4 274 514	1 991
34	SOCIETE DE TRAITEMENT DE TERRIL DE LUBUMBASHI	3 815 076	3 376 163	438 913	119 858	564 354	-444 496	3 934 934	3 940 517	-5 583
35	SOCIETE ANHUI CONGO D'INVESTIMENT MINIER	3 043 282	3 472 693	-429 411	514 174	177 558	336 616	3 557 456	3 650 251	-92 795
36	RUBAMIN	3 547 730	3 493 212	54 518	-27 506	2 920	-30 426	3 520 224	3 496 132	24 092
37	CONGO INTERNATIONAL MINING CORPORATION SAS	3 559 303	3 447 164	112 139	0	-89 837	89 837	3 559 303	3 357 327	201 976
38	M.J.M Sprl	2 373 721	3 188 964	-815 243	1 988	-6 026	8 014	2 375 709	3 182 938	-807 229

	Montants init	ialement déclarés	(En USD)	Ajust	ements ( <i>En USI</i>	<b>D</b> )	Montants après ajustements (En USD)		
# Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)
SOCIETE MINIERE DE 39 MOKU-BEVERENDI	2 856 502	3 109 717	-253 215	8 003	4 788	3 215	2 864 505	3 114 505	-250 000
40 KIPUSHI CORPORATION	2 328 030	2 666 717	-338 687	327 570	-11 110	338 680	2 655 600	2 655 607	-7
MINING MINERAL 41 RESOURCES Sarl	1 726 606	2 179 709	-453 103	564 660	35 238	529 422	2 291 266	2 214 947	76 319
MONGBWALU GOLD MINES S.A (EX. ASHANTI GOLDFIELDS KILO SARL)	2 089 996	2 150 468	-60 472	21 593	0	21 593	2 111 589	2 150 468	-38 879
ANVIL MINING CONGO 43 SARL	1 909 860	1 600 675	309 185	0	321 916	-321 916	1 909 860	1 922 591	-12 731
SOCIETE GOLDEN AFRICA 44 RESSOURCES SPRL	915 262	1 784 843	-869 581	923 866	16 915	906 951	1 839 128	1 801 758	37 370
45 MM Mining	0	1 798 877	-1 798 877	1 798 877	0	1 798 877	1 798 877	1 798 877	0
SOCIETE MINIERE DE BISUNZU	1 382 813	1 714 490	-331 677	31 345	18 864	12 481	1 414 158	1 733 354	-319 196
ALPHAMINBISIE MINING SA (EX MINING PROCESSING AND CONGO)	1 573 831	1 743 059	-169 228	160 112	-52 012	212 124	1 733 943	1 691 047	42 896
48 BANRO CONGO MINING	1 163 596	1 183 565	-19 969	100 636	104 488	-3 852	1 264 232	1 288 053	-23 821
49 FEZA MINING	0	1 142 834	-1 142 834	0	0	0	0	1 142 834	-1 142 834
50 KISANFU MINING	755 888	958 227	-202 339	213 213	493	212 720	969 101	958 720	10 381
CONGO JINJUN CHENG 51 MINING COMPANY	492 884	853 558	-360 674	382 692	664	382 028	875 576	854 222	21 354

	On attack and all and	Montants init	ialement déclarés	(En USD)	Ajust	tements ( <i>En U</i> S	D)	Montants après ajustements (En USD)		
#	Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)
52	LUNA MINING SPRL	0	747 741	-747 741	0	13 242	-13 242	0	760 983	-760 983
53	IVANHOE MINES EXPLORATION DRC SARL	330 893	722 933	-392 040	7 936	512	7 424	338 829	723 445	-384 616
54	MINIERE DE ZANIKODO (MWANA AFRICA CONGO GOLD)	0	647 916	-647 916	0	0	0	0	647 916	-647 916
55	VIRGINIKA MINING SPRL	0	637 386	-637 386	0	0	0	0	637 386	-637 386
56	LA MINIERE DE KASOMBO	494 213	657 561	-163 348	116 576	-34 446	151 022	610 789	623 115	-12 326
57	DRAGON INTERNATIONAL MINING SPRL	0	573 172	-573 172	0	0	0	0	573 172	-573 172
58	COMPAGNIE MINIERE DU SUD-KATANGA	374 473	483 057	-108 584	108 574	-10	108 584	483 047	483 047	0
59	GIRO GOLDFIELDS	0	425 216	-425 216	425 216	0	425 216	425 216	425 216	0
60	SOCIETE D'EXPLOITATION DU GISEMENT DE SHAMITUMBA	386 531	396 346	-9 815	13 573	3 758	9 815	400 104	400 104	0
61	La Congolaise d'Exploitation Minière	313 618	370 010	-56 392	-47 932	910	-48 842	265 686	370 920	-105 234
62	CNR MEDEA S.A	0	347 790	-347 790	0	0	0	0	347 790	-347 790
63	KATANGA METALS	338 764	333 826	4 938	18 450	6 804	11 646	357 214	340 630	16 584
64	BOLFAST COMPANY	0	328 944	-328 944	0	0	0	0	328 944	-328 944

		Montants in	itialement déclaré	s ( <i>En USD</i> )	Ajus	tements ( <i>En U</i> S	<i>D</i> )	Montants	après ajustements	(En USD)
#	Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)
65	SODIFOR SPRL	217 892	305 365	-87 473	0	0	0	217 892	305 365	-87 473
66	RUBACO SARL	301 645	304 746	-3 101	2 378	0	2 378	304 023	304 746	-723
67	COMPAGNIE MINIERE DE SAKANIA	306 260	302 679	3 581	0	0	0	306 260	302 679	3 581
68	Société Minière de Kilo Moto	159 535	101 957	57 578	108 891	160 643	-51 752	268 426	262 600	5 826
69	KGL SOMITURI SPRL	308 836	222 257	86 579	5	28 673	-28 668	308 841	250 930	57 911
70	SASE MINING SARL	333 485	237 694	95 791	156 723	0	156 723	490 208	237 694	252 514
71	MANIEMA MINING COMPAGNY	0	235 080	-235 080	0	0	0	0	235 080	-235 080
72	LUGUSHWA MINING SARL	211 108	213 985	-2 877	9 009	17 441	-8 432	220 117	231 426	-11 309
73	LUISHA MINING ENTREPRISE	90 598	229 431	-138 833	-1 377	0	-1 377	89 221	229 431	-140 210
74	SOGEWYZ SARL	233 921	216 395	17 526	0	10 858	-10 858	233 921	227 253	6 668
75	MUYA RESSOURCES	0	221 720	-221 720	0	0	0	0	221 720	-221 720
76	TIGER CONGO	148 619	183 179	-34 560	35 785	0	35 785	184 404	183 179	1 225
77	LA MINIERE DE KALUKUNDI	242 459	172 454	70 005	0	0	0	242 459	172 454	70 005
78	KAMITUGA MINING SARL	169 233	163 754	5 479	0	0	0	169 233	163 754	5 479
79	SODIMIKA (KIMPE MABAYA)	144 586	155 671	-11 085	13 289	2 204	11 085	157 875	157 875	0
80	METAL AND CHEMICALS	758 458	151 966	606 492	-33 651	0	-33 651	724 807	151 966	572 841

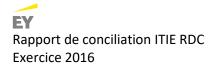
		Montants in	nitialement déclaré	es ( <i>En USD</i> )	Ajus	tements (En US	·D)	Montants après ajustements (En USD)			
#	Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
81	CROWN MINING SARL	32 786	151 038	-118 252	29 200	3	29 197	61 986	151 041	-89 055	
82	TANGANYIKA MINING COMPANY SPRL	2 003	147 013	-145 010	0	0	0	2 003	147 013	-145 010	
83	SOCIETE MINIERE DE DIAMANT DE LUPATAPATA	155 780	145 435	10 345	0	1 453	-1 453	155 780	146 888	8 892	
84	VIRJI SHIRAZ	0	138 790	-138 790	0	0	0	0	138 790	-138 790	
85	LONG FEI MINING (INCL.AMODIATION KIMPEN-S)	0	132 209	-132 209	0	0	0	0	132 209	-132 209	
86	SOCIETE D'EXPLOITATION DE GISEMENTS DE KALUKUNDI SPRL	142 618	131 402	11 216	0	0	0	142 618	131 402	11 216	
87	LONCOR RESOURCES CONGO SPRL	0	127 375	-127 375	0	0	0	0	127 375	-127 375	
88	Société Minière de Bakwanga	155 713	123 955	31 758	0	0	0	155 713	123 955	31 758	
89	REGAL SUD KIVU	257 864	123 815	134 049	-99 313	59	-99 372	158 551	123 874	34 677	
90	SOCIETE D'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE MALEMBA NKULU	121 696	122 297	-601	0	0	0	121 696	122 297	-601	
91	KINSEVERE MINING RESSOURCES	113 467	118 609	-5 142	7 217	0	7 217	120 684	118 609	2 075	
92	XING DA MINING	113 968	5 237	108 731	2 692	111 423	-108 731	116 660	116 660	0	

	Société minière	Montants initialement déclarés (En USD)			Ajust	ements ( <i>En US</i>	D)	Montants après ajustements (En USD)		
#		Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)
93	KGL ISIRO SARL	128 628	116 211	12 417	-11 878	0	-11 878	116 750	116 211	539
94	SINO KATANGATIN	0	114 237	-114 237	0	0	0	0	114 237	-114 237
95	LOMAMI RESSOURCES SPRL	126 791	109 609	17 182	0	0	0	126 791	109 609	17 182
96	FMR DEVELOPMENT SARL	100 563	100 468	95	0	0	0	100 563	100 468	95
97	SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CASSITERITE AU KATANGA SPRL	84 232	89 904	-5 672	5 672	0	5 672	89 904	89 904	0
98	Société du Développement Industriel et Minier du Congo	48 548	65 864	-17 316	31 879	15 759	16 120	80 427	81 623	-1 196
99	Société Aurifère du Kivu et du Maniema	54 040	71 949	-17 909	-19 911	208	-20 119	34 129	72 157	-38 028
100	MANONO MINERALS	224 374	71 396	152 978	4 869	0	4 869	229 243	71 396	157 847
101	ETOILE D'ORIENT	0	52 932	-52 932	0	0	0	0	52 932	-52 932
102	MURUMBI MINERALS	26 015	29 413	-3 398	3 398	0	3 398	29 413	29 413	0
103	SOCIETE MINIERE DE MITWABA	15 212	14 189	1 023	14 189	0	14 189	29 401	14 189	15 212
104	LA MINIERE DE LA LUKUGA	9 165	11 546	-2 381	1 035	0	1 035	10 200	11 546	-1 346
105	MINES D'OR DE KISENGE (CLUFF MINING CONGO SARL)	0	5 957	-5 957	5 957	0	5 957	5 957	5 957	0

		Montants in	itialement déclaré	s ( <i>En USD</i> )	Ajust	ements ( <i>En U</i> S	D)	Montants après ajustements (En USD)				
#	Société minière	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)		
106	Société Commerciale Minière de Kisenge Managnèse	3 630	3 679	-49	49	0	49	3 679	3 679	0		
107	Société Immobilière du Congo	6 030	0	6 030	-3 015	2 278	-5 293	3 015	2 278	737		
108	LUALABA MINING RESOURCES SAS	1 250	1 544	-294	294	0	294	1 544	1 544	0		
109	COMPAGNIE MINIERE DE TONDO	0	344	-344	0	0	0	0	344	-344		
110	SOCIETE MINIERE DE KOLWEZI	0	246	-246	0	0	0	0	246	-246		
111	ENTREPRISE MINIERE DE MUSOSHI SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
112	HUA YING TRADING COMPAGNY	49 318	0	49 318	0	0	0	49 318	0	49 318		
113	DATHCOM	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
114	KAMBOVE MINING SAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
115	SOCIETE MINIERE DE DEZIWA SAS	55 921 804	0	55 921 804	-55 921 804	0	-55 921 804	0	0	0		
116	UNITED COMMINIERE	810	63 287	-62 477	0	-63 287	63 287	810	0	810		
TOTAL	-	945 862 626	971 426 443	-25 563 817	-33 315 922	52 628 302	-85 944 224	912 546 704	1 024 054 745	-111 508 041		

<sup>(\*)</sup> Il sied de noter que dans le tableau ci-haut, les écarts de 10 entreprises ci-dessous incluent le flux relatif à la Redevance Suivi de Change qui n'a pas été reconciliée mais a été prise comme déclaration unilatérale pour la BCC et les sociétés pour l'année 2016. Il s'agit de :

- CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING
- COMIKA
- COMILU



- GROUPEMENT POUR LE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI
- MMG KINSEVERE
- MUTANDA MINING
- NAMOYA
- RUASHI MINING
- TENKE FUNGURUME MINING (TFM)
- SOCIÉTÉ TWANGIZA MINING S.A.R.L.

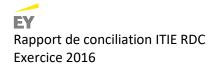
Le montant déclaré par ces entreprises au titre de la RSC (Voir Annexe 6) mais non reconcilié est de USD 11.254.069. Par conséquent, sans la Redevance Suivi de Change, l'écart global serait négatif d'**USD 100.253.972.** 

Au regard du tableau ci-dessus, 13 entreprises minières initialement retenues dans le périmètre de conciliation qui sont fermées ou en cessation d'activités et dont les détails sont repris en annexe 2. Il s'agit de :

- i. Entreprises en cessation d'activités :
- BOLFAST COMPANY
- DRAGON INTERNATIONAL MINING SPRL.
- ETOILE D'ORIENT
- FEZA MINING
- LUNA MINING SPRL
- Maniema Mining Comagny
- VIRGINIKA MINING SARL
- 8. SINO KATANGATIN
- KGL SOMITURI SARL
- ii. Entreprise fermée
  - CNR MEDEA S.A.
  - LONG FEI MINING (Cette entreprise a fermée le 04/08/2014 et a repris ses activités le 03/08/2018)
- 3. ENTREPRISE MINIÈRE DE MÚSOSHI
- 4. VIRJI SHIRAZ

#### Rappelons que :

- La Société Minière de Deziwa n'a pas fait l'objet de la conciliation car ses activités ont débuté en 2017. Par ailleurs, cette entreprise avait déclaré ses paiements de 2017. Étant donné qu'il s'agit de retracer tous les paiements de 2016, nous n'en avons pas tenu compte.
- La Société DATHCOM n'a pas fait l'objet de la conciliation parce qu'aucune déclaration n'a été faite ni de la part de l'entreprise ni de la part des entités étatiques
- Les explications sur les écarts sont reprises en annexe 8.



# 3.2.2. Résultats de la conciliation par flux minier

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la conciliation par les flux et par entités perceptrices.

	Montants in	nitialement déclaré	s (En USD)	Ajust	ements ( <i>En USI</i>	D)	Montants après ajustements (En USD)			
Nature des flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
Banque Centrale du Congo (BCC)	11 253 817	0	11 253 817	252	0	252	11 254 069	0	11 254 069	
Redevance Suivi de change	11 253 817	0	11 253 817	252	0	252	11 254 069	0	11 254 069	
Direction des recettes de Lualaba (DRLU)	10 140 294	32 943 968	-22 803 674	24 173 489	-480 761	24 654 250	34 313 783	32 463 207	1 850 576	
Impôt sur la superficie des concessions Minières	29 242	65 354	-36 112	15 868	-7 345	23 213	45 110	58 009	-12 899	
Taxe Concentrés	4 531 052	18 052 372	-13 521 320	12 591 859	-1 019 826	13 611 685	17 122 911	17 032 546	90 365	
Taxe Voirie et Drainage	5 580 000	14 826 242	-9 246 242	10 472 078	546 410	9 925 668	16 052 078	15 372 652	679 426	
Direction des recettes du Haut Katanga (DRHKAT)	87 040 574	65 311 624	21 728 950	-16 275 068	9 461 906	-25 736 974	70 765 506	74 773 530	-4 008 024	
Impôt sur la superficie des concessions Minières	140 575	75 888	64 687	29 781	15 576	14 205	170 356	91 464	78 892	
Taxe Concentrés	35 128 685	26 332 349	8 796 336	-8 767 779	1 115 435	-9 883 214	26 360 906	27 447 784	-1 086 878	
Taxe Voirie et Drainage	51 771 314	38 903 387	12 867 927	-7 537 070	8 330 895	-15 867 965	44 234 244	47 234 282	-3 000 038	
Direction Générale de Douane et Accises (DGDA)	284 576 909	264 028 211	20 548 698	-16 602 748	9 783 002	-26 385 750	267 974 161	273 811 213	-5 837 052	
Droits et Taxes À L'Exportation (Totale Quittance)	61 762 919	67 783 366	-6 020 447	1 082 086	-369 693	1 451 779	62 845 005	67 413 673	-4 568 668	
Droits et taxes à l'importation (Totale Quittance)	222 813 990	196 244 845	26 569 145	-17 684 834	10 152 695	-27 837 529	205 129 156	206 397 540	-1 268 384	

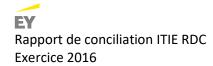
	Montants in	nitialement déclarés	s (En USD)	Ajust	ements ( <i>En USI</i>	D)	Montants après ajustements (En USD)			
Nature des flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
Direction Générale des Impôts (DGI)	276 212 862	286 802 822	-10 589 960	49 811 956	40 699 919	9 112 038	326 024 818	327 502 741	-1 477 923	
Avis de Mise en Recouvrement A	29 154 303	38 165 671	-9 011 368	21 652 016	13 427 877	8 224 139	50 806 319	51 593 548	-787 228	
Avis de Mise en Recouvrement B	9 876 053	9 409 515	466 538	-234 567	381 596	-616 163	9 641 486	9 791 111	-149 625	
IBP sur Prestations des personnes non résidentes en RDC	6 157 597	5 335 434	822 163	90 416	859 467	-769 051	6 248 013	6 194 901	53 112	
Impôt mobilier	6 768 063	3 192 757	3 575 306	111 170	3 540 596	-3 429 426	6 879 233	6 733 353	145 880	
Impôt sur le chiffre d'affaires à l'intérieur	0	4 912	-4 912	0	0	0	0	4 912	-4 912	
Impôt sur les bénéfices et Profits(ou Impôt Spécial Forfetaire)	98 327 542	109 183 577	-10 856 035	9 751 868	-149 311	9 901 179	108 079 410	109 034 265	-954 855	
Impôts Professionnel sur les Rémunérations et Exceptionnel sur la Rémunération des Expatriés	125 927 339	121 510 956	4 416 383	18 443 018	22 639 694	-4 196 676	144 370 357	144 150 650	219 707	
Précompte sur Bénéfice Industriel et Commercial	1 965	0	1 965	-1 965	0	-1 965	0	0	0	

	Montants in	nitialement déclarés	s (En USD)	Ajust	ements ( <i>En USI</i>	D)	Montants après ajustements (En USD)			
Nature des flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
Direction Générale des Recettes Domaniales, Judiciaires et de Participation (DGRAD)	231 496 441	137 176 727	94 319 714	-97 627 958	-2 330 934	-95 297 024	133 868 483	134 845 793	-977 310	
Autorisation d'exportation des matières minérales à l'état brut	3 054	0	3 054	0	0	0	3 054	0	3 054	
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dividendes versées à l'Etat	699 762	0	699 762	-675 081	0	-675 081	24 681	0	24 681	
Droits superficiaire annuels par carré	8 810 728	12 488 509	-3 677 781	1 573 363	-84 216	1 657 579	10 384 091	12 404 293	-2 020 202	
Effort de contribution au budget de l'Etat	174 497	232 241	-57 744	30 264	0	30 264	204 761	232 241	-27 480	
Marge distribuable (Profit- Oil Etat Puissance Publique)	0	0	1	0	1	-1	0	0	0	
Participation (Profit-Oil Etat associé)	0	3 846 606	-3 846 606	0	-3 846 606	3 846 606	0	0	0	
Pas-de-Porte/Bonus de transfert	65 000 000	0	65 000 000	-65 000 000	0	-65 000 000	0	0	0	
Pénalités versées à la DGRAD	5 289 917	359 562	4 930 355	-4 423 688	109 002	-4 532 690	866 229	468 564	397 665	
Pénalités versées Trésor	1 059 341	537 305	522 036	-125 138	90 174	-215 312	934 203	627 479	306 724	
Police des Mines et Hydrocarbures	1 436 631	1 945 294	-508 663	686 807	87 505	599 302	2 123 438	2 032 799	90 639	

		itialement déclaré	s (En USD)	Ajust	ements ( <i>En USI</i>	O)	Montants	après ajustements	s (En USD)
Nature des flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)
Redevance annuelle pour entités de traitement et de transformation de toutes catégories et tailleries	237 518	1 454 445	-1 216 927	1 295 049	92 672	1 202 377	1 532 567	1 547 117	-14 550
Redevance Minière	114 915 377	111 794 265	3 121 112	-5 993 790	-1 537 976	-4 455 814	108 921 587	110 256 289	-1 334 702
Redevance superciaire sur permis d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Redevance Superficiaire/Frais de passage	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Royalties	33 520 144	4 181 001	29 339 143	-24 983 286	2 758 510	-27 741 796	8 536 858	6 939 511	1 597 347
Taxe de statistiques (ST)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taxe sur Autorisation d'exploitation des eaux naturelles de surface ou souteraines	349 472	337 500	11 972	-12 458	0	-12 458	337 014	337 500	-486
Direction Provinciale des Recettes du KOR (DPR)	570	0	570	0	0	0	570	0	570
Impôt sur la superficie des concessions Minières	570	0	570	0	0	0	570	0	570
Générale des Carrières et des Mines (GÉCAMINES)	41 754 730	184 283 437	-142 528 707	23 097 841	-8 352 519	31 450 360	64 852 571	175 930 918	-111 078 347
Cession d'actifs	0	110 000 000	-110 000 000	0	0	0	0	110 000 000	-110 000 000

	Montants initialement déclarés (En USD)			Ajus	tements (En US	D)	Montants après ajustements (En USD)			
Nature des flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
Frais de Consultance	14 260 303	14 260 283	20	0	20	-20	14 260 303	14 260 303	0	
Loyers d'Amodiation et/ou rente mensuelle et Indemnisation pour perte des revenus escomptés à titre de contrat d'amodiation	778 077	16 431 689	-15 653 612	8 390 842	-7 317 070	15 707 912	9 168 919	9 114 619	54 300	
Paiement Contractuel sur seuil de Prod. atteint (500000 TCU) Pas-de-Porte versés aux	793 820	793 820	0	0	0	0	793 820	793 820	0	
Pas-de-Porte verses aux Entreprises Publiques/Bonus de signature ou Transfert	0	19 297 680	-19 297 680	19 297 680	0	19 297 680	19 297 680	19 297 680	0	
Prestation des services	251 231	2 074 264	-1 823 033	1 254 724	1	1 254 723	1 505 955	2 074 265	-568 310	
Royalties versées aux Entreprises Publiques	16 739 046	12 493 448	4 245 598	-5 845 405	-1 035 470	-4 809 935	10 893 641	11 457 978	-564 337	
Vente des scories	8 932 253	8 932 253	0	0	0	0	8 932 253	8 932 253	0	
La Congolaise										
d'Exploitation Minière (LA COMINIERE)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ministère de l'Environnement (MIN ENV)	96 324	0	96 324	0	0	0	96 324	0	96 324	
Suivi de l'exécution du PAR, PGE et Audit Environnemental	96 324	0	96 324	0	0	0	96 324	0	96 324	

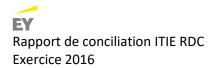
	Montants initialement déclarés (En USD)			Ajus	tements (En US	D)	Montants après ajustements (En USD)			
Nature des flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
Ministère Provincial des Mines du Nord Kivu (MinProvMinNK)	332 127	426 971	-94 844	0	0	0	332 127	426 971	-94 844	
Taxe de développement	332 127	426 971	-94 844	0	0	0	332 127	426 971	-94 844	
Société Aurifère du Kivu et du Maniema (SAKIMA)	574 126	0	574 126	0	0	0	574 126	0	574 126	
Prestation des services	30 674	0	30 674	0	0	0	30 674	0	30 674	
Royalties versées aux Entreprises Publiques	543 452	0	543 452	0	0	0	543 452	0	543 452	
Société du Développement Industriel et Minier du Congo (SODIMICO Sarl)	59 735	1 390 857	-1 331 122	1 200 000	1 087	1 198 913	1 259 735	1 391 944	-132 209	
Loyers d'Amodiation et/ou rente mensuelle et Indemnisation pour perte des revenus escomptés à titre de contrat d'amodiation	0	132 209	-132 209	0	0	0	0	132 209	-132 209	
Prestation des services	1 087	0	1 087	0	1 087	-1 087	1 087	1 087	0	
Royalties versées aux Entreprises Publiques	58 648	1 258 648	-1 200 000	1 200 000	0	1 200 000	1 258 648	1 258 648	0	
Société Minière de Bakwanga (MIBA)	233 235	233 235	0	0	0	0	233 235	233 235	0	



	Montants in	nitialement déclaré	s (En USD)	Ajust	ements ( <i>En US</i>	D)	Montants après ajustements (En USD)			
Nature des flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
Loyers d'Amodiation et/ou rente mensuelle et Indemnisation pour perte des revenus escomptés à titre de contrat d'amodiation	215 000	215 000	0	0	0	0	215 000	215 000	0	
Royalties versées aux Entreprises Publiques	18 235	18 235	0	0	0	0	18 235	18 235	0	
Société Minière de Kilo Moto (SOKIMO Sarl)	2 090 880	2 675 194	-584 314	0	0	0	2 090 880	2 675 194	-584 314	
Bonus de Découverte	500 000	500 000	0	0	0	0	500 000	500 000	0	
Indemnité Forfaitaire	0	334 314	-334 314	0	0	0	0	334 314	-334 314	
Loyers d'Amodiation et/ou rente mensuelle et Indemnisation pour perte des revenus escomptés à titre de contrat d'amodiation	1 590 880	1 840 880	-250 000	0	0	0	1 590 880	1 840 880	-250 000	
TOTAL	945 862 624	975 273 046	-29 410 422	-33 315 920	48 781 700	-82 097 620	912 546 705	1 024 054 746	-111 508 041	

# 3.2.3. Résultats de la conciliation par entreprise publique

Nous présentons dans cette section les résultats de la conciliation des déclarations de paiements effectués par les entreprises minières et celles des recettes perçues par les entreprises publiques.



# a. GÉCAMINES

		Montants initialement déclarés (en USD)			Ajus	tements (en	USD)	Montants après ajustements (en USD)			
Sociétés	Nature de flux	Sociétés (A)	État (B)	Différence (C)=(A)- (B)	Sociétés (D)	État (E)	Différence (F)= (D)-(E)	Sociétés (G)	État (H)	Différence (I)= (G)-(H)	
BOSS MINING	Prestation des services	0	1 137 960	-1 137 960	899 180	0	899 180	899 180	1 137 960	-238 780	
BOSS WIINING	Royalties	0	1 976 604	-1 976 604	1 976 604	0	1 976 604	1 976 604	1 976 604	0	
CHEMICAL OF AFRICA SA	Amodiation Pas-de-Porte versés aux Entreprises Publiques/Bonus	0	1 032 000 16 500 000	-1 032 000 -16 500 000	1 032 000 16 500 000	0	1 032 000 16 500 000	1 032 000 16 500 000	1 032 000 16 500 000	0	
COMPAGNIE MINIÈRE DE LUISHA SAS	de signature ou Transfert Pas-de-Porte versés aux Entreprises Publiques/Bonus de signature ou Transfert	0	1 000 000	-1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	
(COMILU)	Royalties_EP	675 817	0	675 817	0	675 817	-675 817	675 817	675 817	0	
GROUPEMENT POUR LE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI (GTL)	Vente des scories	8 932 253	8 932 253	0	0	0	0	8 932 253	8 932 253	0	

		Mantanta init	tialement déclarés	(an HCD)	۸:	tamanta (an II	(CD)	Mantanta	près ajustement	- (an LICD)
Sociétés	Nature de flux	Sociétés	lialement declares État	Différence	Sociétés	tements (en U État	Différence	Sociétés	pres ajustement État	Différence
IV (EDL AND		(A)	(B)	(C)=(A)-(B)	(D)	(E)	(F)=(D)-(E)	(G)	(H)	(I)= (G)-(H)
IVERLAND MINING CONGO SARL	Amodiation	0	7 500 393	-7 500 393	7 500 393	0	7 500 393	7 500 393	7 500 393	0
IVANHOE MINES EXPLORATION DRC SARL	Prestation des services	0	301 048	-301 048	0	0	0	0	301 048	-301 048
KAMOTO COPPER COMPANY SA	Prestation des services	0	5 295	-5 295	0	0	0	0	5 295	-5 295
KISANFU MINING	Royaltie	694 000	692 260	1 740	0	0	0	694 000	692 260	1 740
COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES REJETS DE KINGAMYAMBO SARL (METALKOL)	Cession d'actifs	0	110 000 000	-110 000 000	0	0	0	0	110 000 000	-110 000 000
MINIÈRE DE	Amodiation	0	30 930	-30 930	0	0	0	30 930	30 930	0
KASOMBO	Royalties	0	80 992	-80 992	0	0	0	80 992	80 992	0
MKM	Royalties	1 440 960	2 007 336	-566 376	0	0	0	1 440 960	2 007 336	-566 376
MM Mining	Pas-de-Porte versés aux Entreprises Publiques/Bonus de signature ou Transfert	0	1 797 680	-1 797 680	1 797 680	0	1 797 680	1 797 680	1 797 680	0
MMG KINSEVERE	Amodiation	426 477	8 142 785	-7 716 309	-32 982	7 749 290	7 716 309	393 495	393 495	0
<b>RUASHI MINING</b>	Prestation des services	0	70 314	-70 314	70 313	0	70 314	70 314	70 314	0
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE KIPOI	Royalties	2 894 279	2 893 979	300	0	0	0	2 894 279	2 893 979	300
SICOMINES	Prestation des services	0	262 250	-262 250	262 250	0	262 250	262 250	262 250	0
CMCO	Amodiation	351 600	157 800	193 800	-139 500	0	-139 500	212 100	157 800	54 300
SMCO	Royalties	11 033 989	3 130 909	7 903 080	-7 903 000	80	-7 903 000	3 130 989,46	3 130 989,46	0
SODIMICO	Prestation des services	1 087	0	1 087	0	1 087	-1 087	1 087	1 087	0

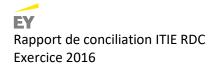
		Montants	Montants initialement déclarés (en USD)			tements (en L	JSD)	Montants après ajustements (en USD)			
Sociétés	Nature de flux	Sociétés	État	Différence	Sociétés	État	Différence	Sociétés	État	Différence	
		(A)	(B)	(C)=(A)-(B)	(D)	(E)	(F)=(D)-(E)	(G)	(H)	(I)=(G)-(H)	
STL	Prestation des services	0	23 186	-23 186	0	0	0	0	23 186	-23 186	
	FC	14 260 303	14 260 283	20	0	20	20	14 260 303	14 260 303	0	
TFM	PC	793 820	793 820	0	0	0	0	793 820	793 820	0	
	Prestation des services	251 231	253 150	-1 918	1 918	0	1 918	253 150	253 150	0	
TOTAL		41 061 816	166 503 202	-141 225 287	22 984 831	8 426 294	30 058 326	64 852 571	175 930 916	-111 078 345	

# b. Société Aurifère du Kivu et du Maniema (SAKIMA)

		Montants initialement déclarés (en USD)			Ajı	ustements (en USI	D)	Montants après ajustements (en USD)			
Sociétés	Flux	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1-4)	État (8)= (2-5)	Différence (9)= (7-8)	
METAL AND CHEMICALS	Prestation des services	30 674	0	30 674	0	0	0	30 674	0	30 674	
(METACHEM)	Royalties	543 452	0	543 452	0	0	0	543 452	0	543 452	
TOTAL		574 126	0	574 126	0	0	0	574 126	0	574 126	

# c. Société du Développement Industriel et Minier du Congo (SODIMICO Sarl)

		Montants in	Montants initialement déclarés (en USD)		Ajustements (en USD)			Montants après ajustements (en USD)		
Sociétés	Flux	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1-4)	État (8)= (2- 5)	Différence (9)= (7-8)
KISENDA COPPER COMPAGNY (KICC- EX-MMK)	Royalties	1 200 000	0	1 200 000	0	1 200 000	-1 200 000	1 200 000	1 200 000	0
LONG FEI MINING	Amodiation	0	132 209	-132 209	0	0	0	0	132 209	-132 209
SODIMIKA (KIMPE MABAYA)	Royalties	58 648	0	58 648	0	58 648	-58 648	58 648	58 648	0
TOTAL		1 258 648	132 209	1 125 352	0	1 258 648	-1 198 913	1 258 648	1 390 857	-132 209



# d. Société Minière de Bakwanga (MIBA)

		Montants initialement déclarés (en USD)			Ajustements (en USD)			Montants après ajustements (en USD)		
Sociétés	Flux	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1-4)	État (8)= (2-5)	Différence (9)= (7-8)
SMDL	Royalties	18 235	0	18 235	0	18 235	-18 235	18 235	18 235	0
SOGEWYZ	Amodiation	215 000	215 000	0		0	0	215 000	215 000	0
TOTAL		233 235	215 000	18 235	0	18 235	-18 235	233 235	233 235	0

# e. Société Minière de Kilo Moto (SOKIMO Sarl)

Sociétés Flux		Montants initialement déclarés (en USD)			Ajustements (en USD)			Montants après ajustements (en USD)		
Societes	Tiux	Sociétés (1)	État (2)	Différence (3)= (1-2)	Sociétés (4)	État (5)	Différence (6)= (4-5)	Sociétés (7)= (1-4)	État (8)= (2-5)	Différence (9)= (7-8)
SOCIÉTÉ MINIÈRE DE MOKU-	Bonus de Découverture	500 000	0	500 000	0	500 000	-500 000	500 000	500 000	0
BEVERENDI (SMB)	Amodiation	1 590 880	1 840 880	-250 000	0	0	0	1 590 880	1 840 880	-250 000
CNR MEDEA S.A.	Indemnité forfaitaire	0	334 314	-334 314	0	0	0	0	334 314	-334 314
		2 090 880	2 175 194	-84 314	0	500 000	-500 000	2 090 880	2 175 194	-584 314

#### 3.3. Données sur la production et les exportations du secteur extractif

Conformément aux exigences 3.2 et 3.3 de la norme ITIE 2016, il est exigé au pays mettant en œuvre l'ITIE de divulguer les informations liées à la production et aux exportations permettant aux parties prenantes de comprendre le potentiel du secteur.

#### 3.3.1. Secteur pétrolier

Nous présentons dans cette section, la production et les exportations des produits pétroliers déclarés par les entreprises pétrolières.

#### a. Production

Les activités pétrolières en République Démocratique du Congo sont réalisées dans trois différents bassins sédimentaires localisés géographiquement chacun dans un espace bien précis du territoire national à savoir :

- Le bassin côtier, localisé à l'ouest du pays sur la franche de l'océan Atlantique dans la province administrative du Kongo central;
- Le Bassin de la Branche Ouest du Rift Est-Africain ou les bassins de grabens albertin et Tanganyika, localisés à l'Est du pays couvrant la zone des lacs Albert, Édouard, Kivu, Tanganyika et Moero ainsi qu'Upemba;
- Le bassin de la Cuvette Centrale, localisé dans la Cuvette centrale.

Notons qu'à ce jour, seul le bassin côtier demeure depuis plus de quatre décennies, le producteur du pétrole brut congolais. Les deux autres bassins sédimentaires sont ouverts à l'exploration et nécessitent une prospection profonde pour la bonne connaissance géologique et environnementale.

Concernant la production, nous avons concilié les données sur les volumes de la production déclarées par les entreprises du secteur des hydrocarbures et celles obtenues du Secrétariat Général des Hydrocarbures, et sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	Déclaration des entreprises	Déclaration du SGH (*)
	Quantité (baril)	Quantité (baril)
MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY	2 317 115,96	Non exploité
TEIKOKU OIL	1 495 929,74	Non exploité
PERENCOREP	1 746 993,09	Non exploité
LIREX	1 455 824,91	Non exploité

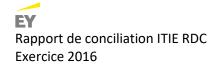
(\*) Nous avons obtenu des informations auprès du Secrétariat Général des Hydrocarbures, mais en toute indépendance, nous ne les avons pas exploitées parce qu'elles n'ont pas été signées par le Responsable.

#### b. Exportations

En 2016, le volume des exportations des produits pétroliers se chiffrent à 7.183.225 de barils contre 8.096.068 barils en 2015 ; soit une baisse de 11%.

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les données sur le volume des exportations de produits pétroliers déclarées par les entreprises et celles déclarées par le Secrétariat Général des Hydrocarbures.

Sociétés	Déclaration des	entreprises	Déclaration du SGH (*)		
Societes	Quantité (baril)	Valeur (USD)	Quantité (baril)	Valeur (USD)	
MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY	2 345 225,00	97 776 544,76	Non exploité	Non exploité	
TEIKOKU OIL	1 515 000,00	62 951 510,00	Non exploité	Non exploité	
PERENCOREP	1 813 000,00	74 679 224,00	Non exploité	Non exploité	
LIREX	1 510 000,00	62 394 910,00	Non exploité	Non exploité	



(\*) Nous avons obtenu des informations auprès du Secrétariat Général des Hydrocarbures, mais en toute indépendance, nous ne les avons pas exploitées parce qu'elles n'ont pas été signées par le Responsable.

#### 3.3.2. Secteur minier

Nous présentons dans cette section, le volume de la production et des exportations des produits miniers.

#### a. Production

Selon les données du Ministère de Mines<sup>4</sup>, la production du secteur minier en 2016, concerne essentiellement : le cuivre, le cobalt, le zinc (métal contenu), le plomb (métal contenu), l'or fin, le diamant, la cassitérite, le coltan et le wolframite.

Nous présentons dans le tableau ci-dessous une analyse comparative entre la production de 2016 et celle de 2015 en vue d'en connaître l'évolution.

Produits	Quantité	Volume de production 2015	Volume de production en 2016	Variation (%)
Cassitérite	Tonne	8 304	11 824	42%
Cobalt	Tonne	84 400	69 038	-18%
Coltan	Tonne	2 102	2 414	15%
Cuivre	Tonne	1 069 038	1 035 631	-3%
Diamant	Carat	15 753 487	15 559 447	-1%
Or fin	Kg	31 878	30 664	-4%
Plomb	Tonne	653	101	-85%
Wolframite	Tonne	106	154	45%
Zinc	Tonne	12 675	12 587	-1%

Au regard de ce tableau, nous constatons que la production du secteur minier en 2016 a connu de diminution pour certains produits et d'expansion pour d'autres.

La production de la cassitérite, du coltan et de wolframite a augmenté de 42%, 15% et 45% respectivement. Tandis que celle du cobalt, du cuivre, du diamant, de l'or fin, du plomb (contenu) et du zinc (métal contenu) a baissé de 18%, 3%, 1%, 4%, 85% et 1% respectivement.

## b. Exportations

Nous présentons dans le tableau ci-dessous une analyse comparative entre le volume des exportations des produits miniers de 2016 et celui de 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> <a href="http://www.mines-rdc.cd/fr/wp-content/uploads/documents/Statistiques/2016/STATISTIQUES MINIERS DES PRODUITS MINIERS MARCHANTS EXERCI CE 2016.pdf">2016.pdf</a>?x72899

Produits	Quantité	Volume des exportations 2015	Volume des exportations 2016	Variation (%)
Cassitérite	Tonne	7 470	9 466	27%
Cobalt	Tonne	83 529	68 822	-18%
Coltan	Tonne	1 293	1 787	38%
Cuivre	Tonne	1 021 116	1 023 687	0%
Diamant	Carat	15 789 209	14 746 354	-7%
Or	Kg	30 178	30 178	0%
Plomb	Tonne	101	101	0%
Wolframite	Tonne	14	90	545%
Zinc	Tonne	12 675	12 587	-1%

A la lecture du tableau ci-dessus, il se dégage une diminution du volume des exportations pour certains produits et une augmentation pour d'autres.

- i. Le volume des exportations entre 2015 et 2016 a baissé pour les produits suivants :
- Cobalt: 68.822 tonnes en 2016 contre 83.529 en 2016, soit une diminution de 18%.
- Diamant : 14.746.354 de carats en 2016 contre 15.789.209 de carats en 2015, soit une diminution de 7%
- Zinc: 12.587 tonnes en 2016 contre 12.675 tonnes en 105, soit une diminution de 1%.
- ii. Le volume des exportations entre 2015 et 2016 a augmenté pour les produits ci-dessous :
- Cassitérite : 9.466 tonnes en 2016 contre 7.740 tonnes en 2015, soit 27%.
- Coltan: 1.787 tonnes en 2016 contre 1293 tonnes en 2015, soit une augmentation de 38%.
- Cuivre: 1.023.687 tonnes en 2016 contre 1.021.116 tonnes en 2015, soit une augmentation de 0,25%.
- Wolframite: 90 tonnes en 2016 contre 14 tonnes 2015, soit une augmentation de 545%.

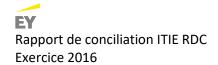
Il sied de noter que le volume des exportations du Plomb (contenu) est resté inchangé.

# 4. Analyse des revenus du secteur extractif

# 4.1. Revenus réconciliés du secteur extractif par entité perceptrice et par secteur

Les revenus générés par le secteur extractif sur la base des données déclarées et après conciliation s'élèvent à USD 1.133 millions pour l'année. La contribution directe au budget de l'État totalise un montant de USD 756 millions représentant 67% des revenus générés par le secteur. La répartition du revenu du secteur extractif par bénéficiaire se présente comme suit :

Entités étatiques  Régies financières  DGI  DGDA  DGRAD	Recettes (en USD)  Secteur minier  736 159 747  327 502 741  273 811 213  134 845 793	Recettes (en USD)  Secteur des hydrocarbures  106 986 797  41 583 758  0  65 410 627	Part des entités étatiques sur le total des recettes (en USD) 86 972 056 10 624 989 73 944 007 2 403 060	Part du Trésor (en USD) 756 967 980 358 461 510 200 653 110 197 853 360
Directions provinciales	107 236 737	0	<b>0</b>	107 236 737
DRHKAT DRLU	74 773 530 32 463 207	0	0	74 773 530 32 463 207
Entreprises de l'État	180 443 262	3 098 301	0	0
GÉCAMINES	175 930 918	0	0	0
La Congolaise d'Exploitation minière (COMINIERE)	0	0	0	0
SAKIMA	0	0	0	0
Société Commerciale Minière de Kisenge Manganèse	0	0	0	0
Société Anhui Congo d'Investissement Minier	0	0	0	0
Société du Développement Industriel et Minier du Congo (SODIMICO Sarl)	1 391 944	0	0	0
Société Minière de Bakwanga (MIBA)	18 235	0	0	0
Société Minière de Kilo Moto (SOKIMO Sarl)	2 675 194	0	0	0
Ministère Provincial des Mines du Nord Kivu (MinProvMinNK)	426 971	0	0	0
SONAHYDROC SA	0	1 711 906	0	0
Secrétariat Général des Hydrocarbures	0	1 236 560	0	0
Ministère de l'environnement	0	149 835	0	0
Total	1 024 054 746	110 092 686		864 204 717



## 4.1.1. Évolution des revenus du secteur extractif

#### a. Revenus du secteur des hydrocarbures

Tel que démontré dans le tableau ci-dessous, les revenus du secteur pétrolier ont baissé de USD 100 millions par rapport à l'année précédente, soit de USD 216.341 millions à USD 116.076 millions. Cette variation est analysée comme suit :

Flux	Entités perceptrices	2015 (en milliers de USD)	2016 (en milliers de USD)	Variation (en milliers de USD)
Marge distribuable (Profit-Oïl État Puissance Publique)	DGRAD	56 903	34 300	-22 603
Impôt sur les bénéfices et Profits (ou Impôt Spécial Forfaitaire)	DGI	84 762	34 959	-49 803
Royalties	DGRAD	20 572	14 949	-5 623
Participation (Profit-Oïl État associé)	DGRAD	17 068	10 278	-6 790
Dividendes	DGRAD	15 837	3 847	-11 990
Autres paiements	Autres	4 992	8 811	3 819
Paiements reçus par les EP SONAHYDROC et SGH (b)	SONAHYDROC et SGH	6 257	2 948	-3 309
Total des revenus conciliés du secteur pétrolier (a)		206 391	110 093	-96 298
Dépenses sociales (c)	-	373	1 307	934
Déclaration unilatérales (d)	-	9 577	4 676	-4 901
Autres paiements significatifs		NC	254	
Total revenus du secteur pétrolier (a+b+c+d)		216 341	116 330	-100 265

#### b. Revenus du secteur minier

Tel que présenté dans le tableau ci- dessous, les revenus du secteur minier s'élèvent à 1.023 milliers de USD contre 1.501 milliers de USD; soit une diminution de 478.235 milliers de USD.

Flux	Entités perceptrices	2015 (en milliers de USD)	2016 (en milliers de USD)	Variation (en milliers d'USD)
Impôt sur les bénéfices et Profits (ou Impôt Spécial Forfaitaire)	DGI	429 041	109 034	-320 007
Droits et taxes à l'importation (Totale Quittance)	DGDA	156 970	206 398	49 428
Impôts Professionnel sur les Rémunérations et Exceptionnel sur la Rémunération des Expatriés	DGI	168 960	143 919	-25 041
Redevance Minière	DGRAD	146 577	110 256	-36 321
Taxe Voirie et Drainage	DRHKAT et DRLU	73 840	62 607	-11 233
Droits et Taxes À L'Exportation (Totale Quittance)	DGDA	86 120	67 414	-18 706
Autres paiements	Autres	128 344	143 195	14 851
Paiements reçus par les EP (b)		254 887	181 232	-73 655
Total revenus conciliés du secteur minier (a)		1 444 739	1 024 055	-420 684
Dépenses sociales (c)		52 732	33 662	-19 070
Déclarations unilatérales (d)		3 865	1 157	-2 708
Autres paiements significatifs		NC	94 855	
Total revenus du secteur minier (a+b+c+d)		1 501 336	1 153 729	-442 462

# 4.2. Analyse des Top 5 des entreprises et des flux

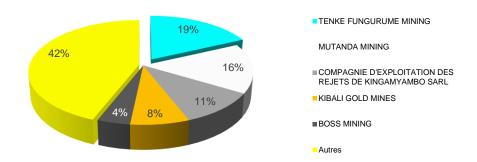
# 4.2.1. Top 5 des entreprises retenues

## a. Top 5 des entreprises du secteur minier

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent le top 5 des entreprises minières :

Secteur minier	Revenus de l'État (en USD)	Part de l'entreprise
TENKE FUNGURUME MINING	193 258 205	19%
MUTANDA MINING	165 027 995	16%
COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES REJETS DE KINGAMYAMBO SARL	112 661 354	11%
KIBALI GOLD MINES	81 275 205	8%
BOSS MINING	45 554 787	4%
Autres	426 277 199	42%
TOTAL	1 024 054 745	100%

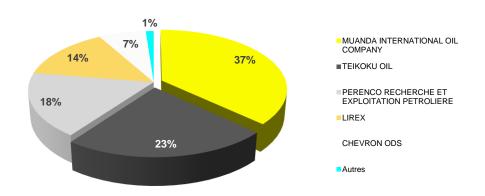
Top 5 des entreprises minières



# b. Top 5 des entreprises du secteur des hydrocarbures

Secteur des Hydrocarbures	Revenu de l'État (en USD)	Part de l'entreprise
MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY	40 673 487	37%
TEIKOKU OIL	25 454 151	23%
PERENCO RECHERCHE ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE	19 237 098	17%
LIREX	15 788 666	14%
CHEVRON ODS	7 669 816	7%
Autres	1 269 469	1%
TOTAL	110 092 687	100%

Top 5 des entreprises des hydrocarbures

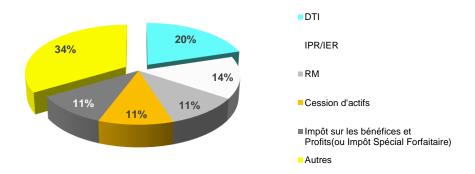


# 4.2.2. Top 5 des flux retenus

# a. Top 5 des flux retenus du secteur minier

Top 5 des flux miniers	Revenu de l'État (en USD)	RAVANII AN %
DTI	206 397 540	20%
IPR/IER	144 150 650	14%
RM	110 256 289	11%
Cession d'actifs	110 000 000	11%
Impôt sur les bénéfices et Profits(ou Impôt Spécial Forfaitaire)	109 034 265	11%
Autres	344 216 001	34%
TOTAL	1 024 054 745	100%

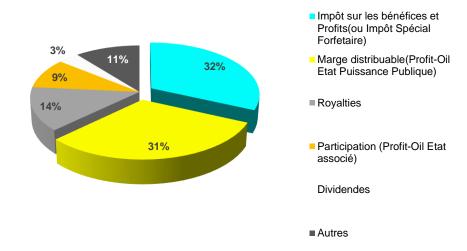
Top 5 des flux du secteur minier



#### b. Top 5 des flux retenus du secteur pétrolier

Top 5 des flux de paiement (minier)	Revenu de l'État (en USD)	Revenue en %
Impôt sur les bénéfices et profits (ou Impôt Spécial Forfaitaire)	34 959 392	32%
Marge distribuable (Profit-Oil État Puissance Publique)	34 300 250	31%
Royalties	14 949 006	14%
Participation (Profit-Oïl État associé)	10 278 314	9%
Dividendes	3 846 606	3%
Autres	11 759 119	11%
TOTAL	110 092 687	100%

Top 5 des flux du secteur pétrolier



#### 4.3. Revenus provenant du transport

Conformément à l'exigence 4.4 de la norme ITIE 2016 portant divulgation des revenus significatifs provenant du transport de pétrole, de gaz ou de minéraux, nous avons identifié une convention signée en date du 07 octobre 2010 entre la République Démocratique du Congo et la Société Cabinda Gulf Oïl Company Limited, et approuvée par ordonnance présidentielle N°11/001 du 12 janvier 2011.

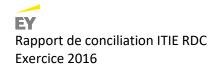
Cette convention porte sur la pose et l'opération d'un gazoduc entre les champs pétroliers de la province de Cabinda et la Ville côtière de Soyo en Angola en traversant les eaux territoriales de la République Démocratique du Congo. Ce projet consiste à acheminer le gaz par pipeline de la province angolaise de Cabinda vers une usine de liquéfaction située dans la ville de Soyo en traversant les eaux territoriales de la RD Congo.

Dans le cadre de cette convention, la société Cabinda Gulf Oïl Company Limited a fait l'objet d'une déclaration unilatérale de l'état par la DGRAD au titre de la redevance annuelle payée au Trésor public qui s'élève à USD 4.676.049,22.

Les paiements effectués par la société CABINDA GULF OÏL COMPANY Limited et les recettes perçues par la DGRAD au titre des droits de transit découlant du projet du gazoduc (CRX) n'ont pas été réconciliés dans TS/L parce que cette société n'est pas résidente en RDC alors que la DGRAD a déclaré.

Cette société a, par la suite, fait parvenir les preuves de paiement de USD 4.676.049,22 correspondant à celui déclaré par la DGRAD.

En dehors de ce paiement, nous n'avons pas identifié un autre paiement significatif au titre du revenu provenant du transport dans le secteur minier et des hydrocarbures.



#### 4.4. Transferts infranationaux<sup>5</sup>

Les transferts infranationaux sont les parts des recettes perçues des entreprises extractives, que le Gouvernement central rétrocède directement aux provinces et indirectement aux entités territoriales décentralisées (ETD).

Ces recettes constituent une source importante de revenu tant pour les provinces que pour les ETD. Nous présentons dans les tableaux ci-dessous la situation des transferts infranationaux :

Provinces	> Minière déclarée à ITIE (en USD)	40% à rétrocéder (en USD)	Montant effectivement rétrocédé par le gouvernement déclaré par la DTO (en USD)	Écart (en USD)
HAUT-KATANGA	37 901 561	15 160 624		
LUALABA	48 238 863	19 295 545	4 040 040	22 446 726
TANGANYIKA	418 550	167 420	1 212 813	33 416 726
HAUT LOMAMI	14 875	5 950		
HAUT-UÉLÉ	18 890 551	7 556 220	1 048 179	6 508 041
KASAÏ	61 062	24 425	Non communiqué	
KASAÏ ORIENTAL	2 255 571	902 229	9 Non communiqué	
MANIEMA	1 085 047	434 019	Non communiqué	
NORD-KIVU	740 902	296 361	Non communiqué	
SUD-KIVU	419 846	167 938	Non communiqué	
Total	110 026 828	44 010 731		

Le tableau ci-dessus renseigne les recettes au titre de la redevance minière collectée par les provinces qui se chiffrent à USD 110.026.828 en provenance des provinces de Haut Katanga, Haut Lomami, Haut-Uélé, Kasaï, Kasaï-Oriental, Lualaba, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika.

Au regard de ce tableau, nous constatons que le montant effectivement rétrocédé :

- Aux provinces de Haut-Katanga, Lualaba, Tanganyika et Haut-Lomami est largement inférieur aux 40% (taux de répartition selon l'article 175 de la constitution), sot un écart d'USD 33.416.726.
- A la province de Haut-Uélé est largement inférieur aux 40% (taux de répartition), soit un écart d'USD 6.508.041.

Conformément à l'exigence 5.2 de la norme ITIE 2016 ; « les pays mettant en œuvre l'ITIE devront divulguer la formule de partage des revenus, s'il n'en existe une, ainsi que tout écart entre le montant des transferts calculé à partir de la formule de partage des revenus et le montant réellement transféré entre lr gouvernement central et chaque entité infranationale concernée », nous avons constaté ce qui suit :

- Le gouvernement n'a divulgué les informations relatives aux transferts infranationaux que pour 2 provinces sur 7;
- Le gouvernement n'a pas appliqué la formule de partage des revenus telle que prévue aux articles 175 de la constitution et 242 du code minier modifié et complété.

De ce qui précède, nous recommandons au Comité Exécutif de sensibiliser le Gouvrnement :

- à divilguer les informations relatives aux transferts infranationaux de toutes les provinces.
- à appliquer effectivement la formule de partage des revenus aux provinces telle que prévue par le présent code minier.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> https://drive.google.com/file/d/1Nw1KeXyTM9C6QnXK2DRneD4cL6POEikA/view

## 4.5. Fourniture d'infrastructure et accords de troc : cas du projet SICOMINES

Conformément à l'exigence 4.3 de la norme ITIE 2016 « Le Groupe multipartite et l'Administrateur Indépendant sont tenus de vérifier l'existence d'accords, ou ensemble d'accords et de conventions afférents à la fourniture de biens et de services (y compris des prêts, des subventions ou des travaux d'infrastructure) en échange partiel ou total de concessions pour la prospection ou l'exploitation de pétrole, de gaz ou de minerais, ou pour la livraison physique de telles matières premières ». Nous avons reçu dans le cadre de nos travaux de concilation les déclarations de la SICOMINES afférant au financement du projet d'infrastructures exécuté par l'ACGT et du projet minier.

Pour l'année 2016, les fonds reçus et les fonds décaissés par SICOMINES dans le cadre de l'Investissement minier et la réalisation des travaux d'infrastructures se présentent comme suit :

Encaissement/Décaissement	Projet d'infrastructures (en USD)	Projet Minier (en USD)
Fonds encaissés	16 456 922	Néant
Fonds décaissés	66 272 246	Néant

Notons que le détail des informations sur les différents travaux financés par la SICOMINES est repris dans l'annexe 7 du présent rapport.

#### 4.6. Dépenses sociales

Conformément à l'exigence 6.1 de la norme ITIE 2016, les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus de déclarer toute dépense, volontaire ou obligatoire, faite par les entreprises extractives au profit des populations locales environnant l'exploitation extractive.

Nous présentons ci-dessous les données liées aux dépenses sociales faites par les entreprises extractives (secteurs minier et pétrolier).

## 4.6.1. Secteur minier

Le tableau ci-dessous présente les entreprises minières ayant déclarés leurs dépenses sociales :

Entreprises minières	Paiements sociaux obligatoires (en USD)		Paiements sociaux volontaires (en USD)		Total
	En numéraire	En nature	En numéraire	En nature	(en USD)
ALPHAMINBISIE MINING SA (EX MINING PROCESSING AND CONGO)	648 125	0	72 743	0	720 868
BOSS MINING	0	0	2 136 505	2 636 166	4 772 671
COMPAGNIE MINIÈRE DE KAMBOVE	0	0	2 144	750	2 894
CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING	0	0	39 164	46 995	86 159
FRONTIER SPRL	0	0	93 275	1 014 286	1 107 561
KAMOA COPPER SA (EX. BARBADOS)	0	0	77 664	0	77 664
KAMOTO COPPER COMPANY SA	0	5 804 686	0	0	5 804 686
KIBALI GOLD MINES	0	0	2 200 068	0	2 200 068
METAL MINES	0	0	204 606	0	204 606
MMG KINSEVERE SPRL	0	695 089	200 504	90 895	986 488
MUTANDA MINING	0	0	1 614 951	0	1 614 951
RUASHI MINING	0	0	370 000	0	370 000
SINO CONGOLAISE DES MINES	0	0	13 600	983 481	997 081
SOCIÉTÉ ANHUI CONGO D'INVESTISSEMENT MINIER	200 000	0	57 140	0	257 140
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE GISEMENTS DE KALUKUNDI SPRL	0	0	49 291	0	49 291

Entreprises minières	Paiements sociaux obligatoires (en USD)		Paiements sociaux volontaires (en USD)		Total
	En numéraire	En nature	En numéraire	En nature	(en USD)
SOCIÉTÉ MINIÈRE DE DIAMANT DE LUPATAPATA	0	0	27 000	0	27 000
SOCIÉTÉ MINIÈRE DU KATANGA	374 020	0	18 412	0	392 432
TENKE FUNGURUME	3 547 831	4 405 340		6 036 932	13 990 103
TOTAL	4 769 976	10 905 115	7 177 067	10 809 505	33 661 663

Il se dégage du tableau ci-haut que 18 entreprises minières ont déclaré toutes les dépenses sociales tant obligatoires que volontaires pour un montant total de 33.661.663 USD dont le détail est présenté en annexe 8.

## 4.6.2. Secteur des hydrocarbures

Le tableau ci-dessous présente les entreprises pétrolières ayant déclarés leurs dépenses sociales :

Entreprises pétrolières	Paiements sociaux obligatoires (en USD)		Paiements sociaux volontaires (en USD)		Total	
	En numéraire	En nature	En numéraire	En nature	(en USD)	
MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY	0	150 000	0	0	150 000	
OIL OF DR CONGO	73 632	0	0	0	73 632	
PERENCO RECHERCHE ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE	0	60 000	0	0	60 000	
TOTAL E&P RDC	0	1 023 493	0	0	1 023 493	
TOTAL	73 632	1 233 493	0	0	1 307 125	

Il ressort de ce tableau que sur les 10 entreprises des hydrocarbures retenues dans le périmètre, 4 ont déclaré toutes leurs dépenses sociales tant obligatoires que volontaires, pour un montant total de 1.307.125 USD dont le détail est présenté en annexe 7.

## 4.7. Déclarations unilatérales de l'État

Afin de permettre une visibilité sur les recettes du secteur extractif, nous présentons dans cette section les déclarations unilatérales effectuées par l'État sur des recettes perçues des entreprises minières non retenues dans le périmètre de réconciliation 2016.

#### 4.7.1. Déclarations unilatérales par flux

Le tableau ci-dessous présente les recettes perçues par les entités étatiques (Régies financières et Entreprise de l'État). Ces recettes ont fait l'objet d'une déclaration unilatérale et s'élèvent à USD 5.832.682.

Nature de flux	Revenus (en USD)
DGRAD	4 699 579
Police des Mines et Hydrocarbures	10 111
Redevance Minière	12 206
Droit superficiaire annuel	1 213
Droit de transit du projet de gazoduc (CABINDA GULF OIL COMPAGNY)	4 676 049
DGDA	184 640
Droits et Taxes À L'exportation (Totale Quittance)	33 185
Droits et taxes à l'importation (Totale Quittance)	151 455
DGI	594 548

Nature de flux	Revenus (en USD)
Avis de Mise en Recouvrement A	108 238
Avis de Mise en Recouvrement B	48 606
Impôt sur les bénéfices et Profits(ou Impôt Spécial Forfaitaire)	109 817
Impôts Professionnel sur les Rémunérations et Exceptionnel sur la Rémunération des Expatriés	327 887
	108 238
DRLU	6 417
Impôt sur la superficie des concessions Minières	6 417
DRHKAT	5 214
Impôt sur la superficie des concessions Minières	5 214
GÉCAMINES	15 200
Loyers d'Amodiation et/ou rente mensuelle et Indemnisation pour perte des revenus escomptés à titre de contrat d'amodiation	15 200
Ministère Provincial des Mines du Nord Kivu (MinProvMinNK)	112 084
Taxe de développement	112 084
TOTAL	5 617 682

# 4.7.2. Déclarations unilatérales par entreprises minières

Le tableau ci-dessous renseigne la déclaration unilatérale de l'État pour les entreprises minières non retenues dans le périmètre de conciliation 2016 :

Phase	SECTEUR MINIER	Revenu (en USD)
Exploitation	EXPLOITATION ARTISANALE DU CONGO	98
	KANUKA MINING COMPANY SARL	246
	KORAL MINING SPRL	300
	LUAMBO MINING SPRL	246
	WENTONA PROPERTIES	65
Exploration	AURUM SARL	12 848
	COEXCO CONGO	14 390
	SOCIÉTÉ DE BEERS EXPLORATION SPRL	20 814
	GEMCO SPRL	196
	HUACHIN MINING SPRL	19 136
	JAIYA METAL TECHNOLOGIE	109 810
	MR KAHILU MBAKA GASTON	11 769
	KALONGWE MINING SA	1 578
	KISENGO MINING SPRL	246
	LA MINIÈRE DU CONGO	4 539
	LEDA MINING CONGO SARL	196
	LEREXCOM MINING SARL	6 360
	MANIEMA GOLD SPRL	196
	OM METAL RESSOURCES SPRL	67 355
	OMEGA MINING SPRL	14 069
	OR DU KATANGA SPRL	246
	PANCOM CONGO SPRL	2 652
	PHELPS DODGE CONGO	88 909
	PIMA MINING sprl	7 114
	SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE DU HAUT KATANGA(ANMERCOSA)	49
	SOCIÉTÉ MINIÈRE DU KIVU Sprl	12 705

Phase	SECTEUR MINIER	Revenu (en USD)
	SOCIÉTÉ TANTALE MINING KATANGA SPRL	246
	MABENDE MINING SPRL	77 648
	TSHISANGAMA SIMEON MINING	18 875
	WALNI MINERAL COMPANY SARL	12 652
	STE YA FEI MINING	1 924
Production	GROUPE BAZANO	86 803
	MAGMA MINERALS	2 173
Non communiqué	AFRICO RESOURCES DRC	1 130
	BAKULIKIRA NGUMA Dieudonné	86 002
	BMN MINING SARL	15
	CONGO MINERALS ET METALS	54 046
	DIVINA LAND MINING	15 200
	MCI	8 159
	MUSHAGALUSA BIRINGANINE	720
	RASH ET RASH Sarl	28 154
	ROYAL GOLD INVESTMENTS	1 231
	SOCIÉTÉ OLIVE	36 235
	SOCIÉTÉ TALVO	29 159
	SOCIÉTÉ WMC (WILLEM MINERALS COMPANY)	33 506
	SOCIÉTÉ GENERAL DE COMMERCE	38 898
	TRANSVALE MINING	126
	UKRAINE POLOGNE CONGO COMPANY	344
Total		1 156 631

# 4.7.3. Déclarations unilatérales par entreprise des hydrocarbures

Concernant les entreprises des hydrocarbures, seule CABINDA GULF OIL COMPAGNY a fait l'objet de la déclaration unilatérale de USD 4.676.049.

## 4.7.4. Déclaration unilatérale des recettes des directions provinciales

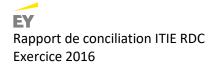
Nous présentons dans cette section les recettes des 8 directions provinciales ayant été retenues dans le périmètre de déclaration unilatérale.

Province	Nature des Flux	Montant (USD)
Kasaï-Oriental	Taxe de superficie sur les concessions minières	289,28
Maniema	Amende transactionnelle	3 568
	ATM	203 640
	Certificat de transport de minerais	35
	Certificat CEEC	127
	Droits d'octroi de la carte d'exploitation artisanale des substances précieuses et semi-précieuses (négociant or)	56 355
	ETD Cassite	110 946
	ETD coltant	3 925
	ETD Or brut	2 292
	ETD Wolframite	1 496
	Frais rémunératoire sur exploit. Artisanale	976
	Redevance Minière	7 706
	Taxe d'agrément annuel des groupements miniers d'exploitation artisanale	16 993

Phase	SECTEUR MINIER	Revenu (en USD)
	Taxe de 1% sur les produits de transaction de l'or et du diamant d'exploitation artisanale perçu sur les transactions entre les creuseurs et les comptoirs (forfait)	38 300
	Taxe d'extraction des matériaux de construction des artisanaux (moellon)	157
	Taxe d'extraction des matériaux de construction des artisanaux (sable)	813
	Taxe rémunératoire sur l'exploitation artisanale des minerais autres que l'or et le diamant (SAESCAM)	55 722
	Taxe spéciale sur les mines	171 753
	Taxe sur autori de minage temp d'expl minière et de carr	152
	Taxe sur enregistrement des dragues et motos pompes extractives d'exploitation minière artisanale (concasseur)  Taxe sur enregistrement des dragues et motos pompes	202
	extractives d'exploitation minière artisanale (drague)	13 945
	Taxe sur enregistrement des dragues et motos pompes extractives d'exploitation minière artisanale (loutra)	43
	Taxe sur enregistrement des dragues et motos pompes extractives d'exploitation minière artisanale (motopompe)	1 182
	Taxe sur enregistrement des dragues et motos pompes extractives d'exploitation minière artisanale (testeur)	13 857
	Taxe sur la vente des matières précieuses de production artisanale	146
	Total	704 330
	Amende transactionnelle	2 480
	Carte de fondeur de la cassitérite	0
	Droits d'octroi de la carte d'exploitation des substances minérales précieuses (Creuseurs)	22 464
	Droits d'octroi de la carte d'exploitation des substances minérales précieuses (Négociants)	106 530
	Quote-part de la Province sur la Redevance minière (25% de 2,5% de la valeur expertisée)	0
	Quote-part de la Province sur les frais rémunérations des services rendus (Produits SAESSCAM)	9 689
	Redevance pour atténuation et réhabilitation de l'environnement minier	482
	Taxe d'agrément annuel des groupements miniers d'exploitation minière et artisanale	4 697
	Taxe d'agrément de boute feu	300
	Taxe de 1% sur les produits de transaction des matières précieuses d'exploitation artisanale perçue sur les transactions entre les creuseurs et les comptoirs	189 848
Sud-Kivu	Taxe de superficie sur les concessions minières et hydrocarbures	4 772
	Taxe d'extraction des mines et matériaux de construction (Moellon, sable et autres)	5 157
	Taxe d'incitation à la transformation des concentrées des minerais (Entités de traitement)	1 093
	Taxe rémunératoire sur l'exploitation artisanale des minerais autres que l'Or et le Diamant	321
	Taxe sur autorisation de minage temporaire d'exploitation minière artisanale et de cassitérite	158
	Taxe sur autorisation de transformation des produits d'exploitation minière artisanale	1 610
	Taxe sur chantier d'exploitation artisanale de l'Or et de Diamant	7 347
	Taxe sur enregistrement des dragues, testeurs et concasseurs	6 137
	Taxe sur enregistrement des motopompes extractives d'exploitation minière et artisanale	519
	Taxe sur la détention et vente des diamants dit spécial stone de plus de 9,8 carats	0
	Total	363 603

Phase	SECTEUR MINIER	Revenu (en USD)
	Exploitation concentrée	3 000
	Exploitation concentrée et voirie	2 500
	Exportation voirie et concentrée	2 484
	Extraction des matériaux de construction	519
	Taxe sur l'exportation concentrées et voirie	3 975
Tanganyika	Taxe sur matériaux de construction	345
	Taxe sur matériaux de construction de sable	97
	Taxe sur voirie et concentrée	197
	Taxe sur voirie et concentrée	1 742
	Transaction d'or	298
	Total	15 158
	Autorisation de bâtir	311 055
	Autorisation de transport des biens	2 257
	Autorisation de transport des passagers	8 874
	Certificat de bonne santé	373
	Certificat de contrôle technique	13 468
	Droits d'octroi de carte de résident pour étranger	66 674
	Frais d'avis urbanistique	3 600
	Frais statique d'embarquement local dans des avions	42 289
Haut-Uélé	I.V	42 611
	Impôt sur la retenue locative	177 065
	Péage route	58 653
	Permis provisoire de conduire	9 239
	Plaque d'immatriculation étrangère	439 712
	Produits de vente de carte de résident pour étranger	96 668
	Taxe de superficie sur les concessions minières	11 138
	Taxe de superficie sur les concessions minières : permis de recherche	22 624
	Total	1 306 301
	Carte de creuseur	7 541
	Carte de négociant	4 500
Haut-Lomami	Impôts sur les concessions minières	14 253
	Taxe concentrée	81 198
Nord-Kivu	Total	107 493
Noid-Rivu	Non précisé	757
	1% sur les transactions minières	312
	1% sur la transaction d'or	166
	1% sur production d'or	2 509
	1%TRANSACT MAT	3 501
	AGEM GROUP MIN	97
	ATM	88 457
	CARTE DE CREUSEURS	7 199
	CARTE DE NEG DU COLT	2 221
	CARTE DE NEG DU COLT	3 321

Phase SECTEUR MINIER		Revenu (en USD)
CARTE DE NÉGOCIAN	FOR ET CREUSEURS	230
CARTE DE RUMI SUE E	EXPL ART MIN	11 126
CARTE DES CREUSEU	RS D'OR	15 413
CARTE DES NEG DES	CASSITÉRITE	4 432
CARTE DES NEG OR E	T DIAM	5 820
CARTE DES NÉGOCIAI	NTS	8 225
CARTE D'EXPLOT ART	ISA	300
CARTE SUR CHANT D'	EXPL ART OR ET DIAM	781
CARTES DES NEGO D'	OR	5 492
CEE		7 706
DRAGUES ET MOTOPO	OMPE	295
ENREG MOTOPOMPE		199
EXTRACTION DES MA	ÉRIAUX DE CONSTRUCTION	37 509
MATÉRIAUX DE CONS	ΓR	945
NÉGOCIANTS		867
REGROUP MINIER		59
REM SUR L'EXPL ART	MINIER	14 999
SAESSCAM		343 052
TAUX SUR CHANT D'E	KPL ART OR ET DIAM	90
TAXE D'ARGENT DES I		118
TAXE D'EXTRACTION I CONSTRUCTION	DES MATERIAUX DE	314
TAXE REMUN EXPL A	RTS DE MIN	12 180
TAXE REMUNERAT CE	EC	51 927
TAXE SUR ENREG DE	DRAGUES ET MOTOPOMPE	327
TAXE SUR LA VENTE D	DES MAT PREC	134 804
TAXE SUR LES CHANT	D'OR ET DIAMANT	393
TAXE SUR SUPER CON	IC MIN	84 277
TAXE D'AGRÉMENT AN MINIERS	INUEL DES GROUPEMENTS	343
VENTE DE MAT PREC		48 317
Total		896 863
Ituri		0
Total		3 394 037



Hormis les 8 directions citées ci-dessus, notons que 6 autres directions provinciales ont déclaré leurs recettes, reprises dans le tableau suivant :

Province	Nature des Flux	Montant (USD)
Kasaï	Acte d'engagement écrit du négociant	786
	Amende transactionnelle	813
	Carte de creuseurs	11 067
	Carte de négociants	15 336
	Compresseur	210
	Croquis minier	2 151
	Déballage sur le colis de diamant	6 304
	Déclaration d'exploitation artisanale	477
	Droit superficiel	637
	Enregistrement des dragues et motos-pompe	1 449
	Érection d'une Digue	50
	Fiche de recensements	617
	Forfait mensuel	758
	Grosse pierre	810
	Matériaux de construction	18
	Ouverture de carrière minière	343
	Produit de transfert de 1% de diamant	165 372
	Total	207 197
	Impôt Foncier	82 730
IZ'a ala a a	Pollution	65 446
Kinshasa	Retenue Locative	478 868
	Total	627 044
Dec 11414	Non communiqué	20 328
Bas-Uélé	Total	20 328
Kwilu	Taxe d'extraction des mines et matériaux de construction	4 785
Kwiiu	Total	4 785
	Taxe rémunératoire sur l'exploitation artisanale des minerais autres que l'or et le diamant (SAESCAM)	441
	Taxe sur agrément annuel de groupement minier	1 935
	Taxe sur autorisation de minage temporaire	11 613
Kongo Central	Taxe sur la consommation du ciment	87 455
	Taxe sur l'extraction des matériaux de construction	191 958
	Vente des cartes des creuseurs	5 091
	Total	298 494
	Autres services des mines	236
	Autres services des mines	46
	CEEC	798
	DGDA	49
Tshopo	DGRAD	86
	IRL	369
	IRL	508
	OCC	12
	Total	2 106
Total		1 159 954

## 4.8. Autres paiements significatifs

Les autres paiements significatifs représentent tous les flux hors périmètre que les entreprises ont jugé significatifs à cause de leur importance. Ils servent d'analyse à l'Administrateur Indépendant afin de déterminer lequel de ces flux peut intégrer le prochain périmètre.

Nous présentons dans cette section, les autres paiements significatifs déclarés par les entreprises minières et des hydrocarbures.

## 4.8.1. Autres paiements significatifs des entreprises des hydrocarbures

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les autres paiements significatifs déclarés par les entreprises des hydrocarbures.

Société	Flux	Bénéficiaire	Montant en USD
TOTAL E&P RDC	SGH	SGH	3 500
MUANDA INTERNATIONAL OIL COMPANY	Validation certificat hélico	DGRAD	233
OLE GOIM AIVI	Auto circulation hélico	DGRAD	1 395
	Validation CDN Beechcraft	DGRAD	234
	Auto circulation Beechcraft	DGRAD	1 403
	Expertise Véhicules	Service Trans & Voies com.	818
	Expertise Véhicules	Division Prov. de Transport & voies des communications	655
	Retenue 20% RL	DGRKC/GOUVERNORAT KONGO CENTRAL	2 395
	Retenue 20% RL	DGRK/VILLE DE KINSHASA	5 232
	Entretien & patrouille	ICNN/Parc Marin de Mangrove	43 160
	Inspection & contrôle	Direction Marine & voies navigables/Kin	19 000
PERENCOREP	Expertise Véhicules	Division Prov de Transp	616
	Expertise Véhicules	Brigade des transports/mda	3 738
	Retenue 20% RL	DGRK/VILLE DE KINSHASA	5 196
	Retenue 20% RL	DGRKC/Kongo Central	30 649
	Prestations 3 <sup>ème</sup> trimestre	DGDA	48 000
	Prestations 1 <sup>èr</sup> trimestre	DGDA	24 000
	Prestations 2 <sup>ème</sup> trimestre	DGDA	24 000
	Prestations 3 <sup>ème</sup> trimestre	DGDA	24 000

#### 4.8.2. Paiements significatifs des entreprises minières

Nous présentons dans le tableau ci-dessous tous les paiements significatifs dépassant usd 100.000 de seuil de matérialité.

Société	Flux	Bénéficiaire	Montant en USD	Commentaires
COMILU	EMPLOI	DGRAD	129 601	
	COTISATIONS	INSS	140 898	
METAL AND CHEMICALS	LEVIES	ITRI	229 861	

Société	Flux	Bénéficiaire	Montant en USD	Commentaires
NAMOYA MINING SARL	Permis de travail	DGRAD	135 308	
	Redevance Administrative	DGDA	223 586	Flux à intégrer dans le prochain périmètre
	Taxe rémunératoire	CEEC	1 326 447	Ce flux a satisfait à la matérialité d'USD 100.000. Nous recommandons l'inclusion du CEEC dans le prochain périmètre de conciliation.
RUBAMIN	NC	DGRAD	125 088	
SHITURU MINING	RL	DRKAT	314 945	
CORPORATION	COTISATIONS	INSS	500 604	
CROWN MINING SARL	TRÉSOR PUBLIQUE	DGRAD	552 000	
BISUNZU	CERTIFICAT+FRAIS	CEEC	160 687	
KAI PENG MINING	NC	DGRAD	277 902	
COMIKA	COTISATIONS	INSS	128 402	
ALPHAMINBISIE MINING SA (EX MINING PROCESSING AND CONGO)	Frais proportionnel de 1% pour augmentation capital	DGRAD	198 514	
GÉNÉRALE DES CARRIÈRES ET DES MINES	AVANCE FISCALE	DGE	85 000 000	Flux à intégrer dans le prochain périmètre
MUTANDA MINING	METPS	TRÉSOR PUBLIC	121 956	
SOCIÉTÉ TWANGIZA MINING	Taxe rémunératoire	CEEC KINSHASA	1 408 023	Ce flux a satisfait à la matérialité d'USD 100.000. Nous recommandons l'inclusion du CEEC dans le prochain périmètre de conciliation.
SACIM	REDEVANCE FONER	DGDA	178 213	
SACIIVI	PV EMPLOI	DGRAD	147 904	

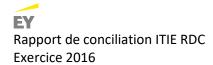
# 4.8.3. Paiements significatifs : cas de la TEEN

Nous présentons dans cette section les entreprises ayant déclaré les paiements de la Taxe sur l'autorisation de l'Exploitation des Eaux Naturelles et souterraines captée par la DRHKAT.

Notons que ce flux a été retenu pour le compte de la DGRAD mais nous avons constaté lors de la réconciliation que certaines entreprises avaient effectué des paiements au titre de ladite taxe à la DRHKAT. Etant donné que le référentiel n'avait pas renseigné la DRHKAT comme partie déclarante de cette taxe, nous l'avons déclarée dans les autres paiements significatifs.

#### Paiements de la TEEN à la DRHKAT

RAISON SOCIALE	DÉCLARATION DES PAIEMENTS (en USD)
CDM	21 500
CHEMAF Sarl	25 930
CIMCO SAS	500
COMMUS	2 743
CONGO JINJUNCHENG MINING COMPANY	2 000
TIGER CONGO	2 947
Total	55 620



# 5. Suivi de recommandations des rapports antérieurs

Vous trouverez ci-dessous notre échelle de cotation de la mise en œuvre des recommandations des rapports antérieurs.



#	Constat	Recommandations	Implémentation	Statut implémentation EY
1	Respect des taux et des modalités de partage des recettes (transferts infranationaux)	Il est recommandé au Comité Exécutif de sensibiliser les parties prenantes pour veiller au respect de la réglementation en vigueur notamment en matière de l'application des taux et des modalités de partage des recettes extractives dans l'objectif de sauvegarder les intérêts des provinces et par conséquent les populations locales	Recrutement d'un Consultant chargé d'examiner les pratiques en matière d'application des taux et des modalités de répartition de la redevance minière entre le pouvoir central et les provinces	En cours d'implémentation
2	Défaillances dans la préparation de la déclaration de la DGDA	Sensibiliser les responsables de la DGDA et les sociétés minières à prendre des mesures nécessaires afin de palier à toutes ces insuffisances.	Organisation des ateliers de sensibilisation sur le respect des délais fixés par le Comité Exécutif, sur le format des formulaires à déclarer ainsi que sur l'exhaustivité des données à fournir	Implémentée
3	Écart entre la déclaration des sociétés et celle de la DGDA	Mettre en place les mesures nécessaires pour obtenir et analyser toutes les pièces justificatives ainsi que les explications nécessaires de tous les écarts non encore résolus.	Analyses et vérifications ont été menées.	Implémentée

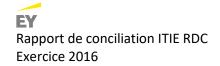
#	Constat	Recommandations	Implémentation	Statut implémentation EY
4	Écart entre les données ITIE et celles du Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes (CTR)	Inciter les parties prenantes à donner plus d'explications en cas des écarts	Nous avons relevé des écarts entre les données ITIE et les données du CTR, ces écarts sont présentés au niveau de la Section du présent rapport.  Il y a lieu de noter que nous n'avons pas obtenu le tableau comparatif des données de l'ITIE et celles du CTR ainsi que les explications de deux parties sur les écarts éventuels	En cours d'implémentation
5	Extension du périmètre de conciliation	Inclure dans le périmètre de conciliation des prochains rapports ITIE, les autres paiements significatifs non identifiés dans la de cadrage	Intégration de flux financier dans le référentiel 2015	Implémentée
6	Respect du mécanisme de fiabilité des déclarations	<ul> <li>Sensibiliser les parties prenantes sur l'importance de la fiabilité et l'exhaustivité des données dans le processus ITIE;</li> <li>fixer un délai raisonnable pour la certification des données.</li> </ul>	Convenir un délai raisonnable pour la remise des preuves de fiabilités par les entités déclarantes.  Plusieurs sociétés ont accusé un retard considérable dans la remise des preuves de fiabilisation. À la date de publication du présent rapport, certaines entités déclarantes ne se sont pas conformées au mécanisme de fiabilisation adopté par le Comité Exécutif.	Implémentée

#	Constat	Recommandations	Implémentation	Statut implémentation EY
7	Défaillances dans la préparation des déclarations des entités déclarantes	Mettre en place les mesures nécessaires afin de pallier à ces insuffisances par la sensibilisation davantage des parties prenantes de l'importance de la présence aux ateliers de formations et de suivi des instructions de reporting qui sont renseignées	<ul> <li>Charger tous les formulaires au niveau du T/SL (décision prise par le Comité Exécutif);</li> <li>Organisation des ateliers de sensibilisation</li> </ul>	En cours d'implémentation
8	Absence de détail par quittance	Les entreprises extractives doivent exiger auprès de leurs transitaires de joindre à chaque facture le détail des quittances payées, notamment : la date, le numéro des quittances et les informations complémentaires sur les bulletins de liquidation et le bureau de douane émetteur de la quittance	Les entreprises ont été sensibilisées lors de la formation à l'utilisation du TSL et des ateliers de lancement de la collecte des données	Implémentée
9	Traçabilité des paiements sociaux	Entamer une discussion avec les parties prenantes en vue de :  mettre en place une structure ayant pour attribution le suivi des engagements des entreprises extractives en matière environnementale et sociale ;  mettre en place les mécanismes en vue d'assurer la traçabilité des paiements sociaux dans le but de maximiser leurs impacts sur les populations locales.	Les parties prenantes recommandent au Comité Exécutif d'organiser, dans les meilleurs délais, une société civile et les entreprises minières et pétrolières aux fins de définir les dépenses sociales et d'en fixer un référentiel qui devront être pris en compte dans le cadrage ITIE-RDC 2016	Implémentée
10	Logiciel T/SL : Système d'enregistrement des paiements des entreprises extractives et des recettes de l'état en RDC	Utilisation du logiciel T/SL pour l'enregistrement des paiements des entreprises extractives et des recettes de l'État en RDC	Utiliser l'intégralement le logiciel T/SL dans toutes les s de l'élaboration du rapport ITIE-RDC 2015	Implémentée

#	Constat	Recommandations	Implémentation	Statut implémentation EY
11	Processus de fiabilisation des données des Régies financières	Revoir l'aptitude de la Cour des Comptes à assurer la certification des déclarations des Régies financières lors de l'élaboration de chaque rapport ITIE	Certification des formulaires de déclaration (FD) des Régies financières par l'Inspection Générale des Finances (IGF) dans le rapport 2015, telle que décidée par le Comité Exécutif	Non implémentée
12	Exhaustivité et fiabilité de la déclaration de la DGDA	DGDA doit s'assurer que toutes les recettes enregistrées manuellement ainsi que celles qui se rapportent à des bureaux non informatisés soit prises en compte exhaustivement	Aucune action	Implémentée
13	Retard des Régies financières dans la réponse aux commentaires sur les écarts soulevés	Les Régies financières doivent se montrer plus engager durant la de conciliation afin de permettre à l'Administrateur indépendant d'avoir les réponses nécessaires qui lui permettront de résoudre les écarts soulevés	Amélioration dans la réactivité des régies financières	En cours d'implémentation
14	Respect des recommandations de l'Inspection Générale des Finances (IGF)	Accorder plus attention aux recommandations de l'IGF visant à garantir l'amélioration de la traçabilité des encaissements des revenus du trésor	Le Comité Exécutif doit prendre de mesures pour sensibiliser les parties concernées de l'importance de ce volet dans le processus ITIE et d'accorder une attention particulière aux différents points soulevés par l'IGF. À cet égard :	En cours d'implémentation
			<ul> <li>Le Ministère des Finances a adressé des lettres aux Régies financières;</li> <li>Le Secrétariat Technique a organisé des réunions avec l'IGF d'une part, et d'autre part entre l'IGF, les Régies financières, la BCC, le Secrétariat Général des Hydrocarbures et l'Agences Congolaise de l'Environnement (ACE)</li> </ul>	

#	Constat	Recommandations	Implémentation	Statut implémentation EY
15	Passage obligé par les Régies et non par la Banque Centrale	Tous les flux passant directement par la Banque Centrale, doivent être encadrés par les Régies financières de l'État et que les paiements se fassent suivant le circuit normal des autres impôts et taxes dus au Trésor Public, en vue d'améliorer la traçabilité de tous les paiements effectués en faveur du Trésor Public	<ul> <li>Le Comité Exécutif a décidé d'intégrer la Banque Centrale du Congo (BCC) dans le périmètre des parties déclarantes à l'ITIE;</li> <li>Une démarche a été adressée à la BCC pour déclarer tous les paiements collectés correctement;</li> <li>Les parties prenantes recommandent aussi que la BCC, pour chaque encaissement des recettes découlant des flux normalement encadrés par les régies financières de l'État, doit en informer la Régie concernée pour régularisation</li> </ul>	Implémentée
16	L'existence de réserves formulées par les auditeurs externes qui sont de nature à réduire le degré de fiabilité des données selon le mécanisme adopté par le Comité Exécutif	Mécanismes de fiabilisation des données des entreprises extractives	Il est recommandé au Comité Exécutif, lors de la validation de l'étude de cadrage pour l'élaboration dudit rapport, de revoir le mécanisme de fiabilité des données ITIE en rendant obligatoire la certification des déclarations ITIE des entreprises et surtout celles des entreprises publiques par un auditeur externe.	Implémentation

#	Constat	Recommandations	Implémentation	Statut implémentation EY
17	L'existence des flux déclarés par les entreprises minières dont le montant dépasse le seuil de matérialité et pour lesquels les informations nécessaires sur la nature de flux et cadre légal n'ont pas été fournies	Extension du périmètre de conciliation	<ul> <li>Il est recommandé au Comité Exécutif de prendre les mesures nécessaires afin de collecter les informations nécessaires et décider sur leur prise en compte ou non dans prochains rapports</li> <li>Les parties prenantes recommandent au Comité Exécutif d'améliorer le formulaire de déclaration spécifique de la SICOMINES actuellement en de production afin de capter les remboursements des prêts conventionnels.</li> </ul>	Implémentation
32	L'exigence 7.4 de la Norme ITIE 2016 prévoit que le Groupe Multipartite est tenu d'entreprendre des actions à partir des enseignements tirés, d'identifier, de comprendre et de corriger les causes des écarts et de tenir compte des recommandations résultant du rapportage ITIE	Mise en œuvre des anciennes recommandations ITIE	Il est recommandé au Comité Exécutif de :  revoir et d'actualiser périodiquement l'état de mise en œuvre des recommandations et de l'annexer au rapport annuel d'activités ; et  procéder à une évaluation de l'impact des actions entreprises sur le renforcement de la transparence et la bonne gouvernance des revenus du secteur extractif.	En cours d'implémentation



# 6. Constatations et recommandations sur le processus de conciliation 2016

L'échelle de cotation de la criticité retenue pour l'évaluation de nos observations et recommandations sont présentées en 3 catégories suivantes :

Élevé: Risque nécessitant une action immédiate et à très court terme.

Moyen: Risque nécessitant une action non immédiate.

Faible: Risque faible sans conséquence majeure.

#### 6.1. Recommandations pour le Secrétariat technique de l'ITIE

Constatations	Risque	Criticité	Recommandations				
Utilisation de l'outil T/SL							
Modification de ligne:  Nous avons constaté que le progiciel TS/L générait des nouvelles lignes lors de la modification des lignes via la fiche de rapprochement (LIGNES A MODIFIER #UPDATE#).	Présence des doublons dans le système	2	Revoir le paramétrage en rapport avec l'intégration de feuille « LIGNES A MODIFIER #UPDATE# » du classeur Excel fiche de rapprochement.				

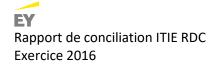
## 6.2. Recommandations pour la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de participations

Constatations	Risque	Criticité	Recommandations
Mise à jour de formulaire de de	<mark>éclaration de la DGRA</mark>	D	
Nous avons constaté que le formulaire sur la Taxe sur l'Autorisation d'Exploitation des Eaux Naturelles (TEEN) de la DGRAD et DRHKAT n'est pas mis à jour en fonction de la nouvelle loi qui reconnait la perception de cette taxe à la province.  Nous avons noté, par exemple, que la société CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING a renseigné dans le formulaire de paiement de la TEEN pour le compte de la DGRAD en lieu et place de la DRHKAT.	Difficulté de retracer les flux	3	Nous recommandons au Comité Exécutif de préciser l'entité perceptrice de cette taxe et de concevoir un formulaire adapté

Constatations	Risque	Criticité	Recommandations
Paiements hors périmètre			
Nous avons constaté que les pénalités de la DGRAD ne précisent pas le flux auquel elles sont rattachées.	Non exhaustivité des flux	2	Nous recommandons au Comité Exécutif de sensibiliser les entreprises de ne déclarer que les pénalités liées aux flux retenus dans le périmètre. Exemple : la pénalité liée à la Redevance Minière
Difficulté d'obtention des pièc	<mark>es justificatives en pr</mark>	ovinces	
Nous avons rencontré de difficulté d'obtenir des pièces justificatives des déclarations pour les régies DRHKAT et DRLU suite au problème d'archivage et perte des pièces.	Impossibilité de justifier certains paiements	2	Nous recommandons au Comité Exécutif de sensibiliser les Directions provinciales de mettre en place un bon système d'archivage et envisager la mise en place d'une solution d'archivage électronique.

## 6.3. Recommandations pour les entreprises retenues dans le périmètre de conciliation

Constatations	Risque	Criticité	Recommandations
Formulaire mal renseigné			
Nous avons constaté que certaines entreprises renseignaient le numéro d'ordre de paiement en lieu et place du numéro de quittance ou note de taxation ou note de perception.	Persistances des écarts réconciliables.	1	Il incombe aux entreprises de s'assurer que le formulaire de déclarations soit correctement renseigné pour limiter les erreurs de conciliations.  Nous recommandons aux entreprises de se présenter auprès des régies afin de récupérer les quittances détaillants la nature, date, et devise des paiements avant de procéder à l'importation des données.



#### 6.4. Recommandations générales

Constatations	Risque	Criticité	Recommandations
Traçabilité et publication de la			
Non déclaration des transferts infranationaux dans l'outil T/SL et difficulté de rapprocher le montant de transferts infranationaux entre le Gouvernement central et les provinces	Absence de fiabilité et d'exhaustivité des transferts infranationaux	3	Conformément à l'exigence 5.2 de la norme ITIE 2016 portant transferts infranationaux, nous recommandons au Comité Exécutif de sensibiliser :  Les provinces à déclarer dans le système T/SL ce qu'elles ont perçu au titre de transferts infranationaux  Le Gouvernement Central à travers le Ministère de Finances, à déclarer dans le système T/SL ce qu'il a effectivement versé aux provinces au titre de transferts infranationaux.
Réconciliation de la RSC entre	les sociétés et la BC	С	
Difficulté de réconcilier les déclarations de la RSC	Non réconciliation conduisant à une déclaration unilatérale	3	Nous recommandons au Comité Exécutif d'organiser un atelier qui réunira la BCC, les banques commerciales et les entreprises extractives afin de convenir d'un formulaire adapté pour la réconciliation future de la RSC.
Réconciliation des information	is du CTR		
CTR consolide les données en rapport avec le secteur extractif. Pour le secteur minier, les recettes mobilisées pour le compte du Trésor nous ont été fournies par régie ne donnant pas de visibilité sur les paiements effectués par les entreprises au Trésor Public.		1	Produire un rapport des recettes collectées pour le compte du Trésor Public par entreprise.
Extension du périmètre de cor	ciliation		
Après analyse des autres paiements significatifs déclarés par les entreprises, nous avons constaté que GECAMINES, NAMOYA et TWANGIZA avaient effectué des paiements au-dessus du seuil de matérialité au titre de : Avance fiscale, Redevance administrative et Taxe rémunératoire	Non exhaustivité des flux matériels	2	Nous recommandons l'inclusion de ces trois flux (Avance fiscale, Redevance administrative et Taxe rémunératoire) ainsi que le CEE dans le prochain périmètre de conciliation.
Réconciliation des paiements Properties Limited)	reçus des sociétés no	on résidentes	en R.D. Congo (cas de HIGHWIND
Il ressort de nos analyses, l'impossibilité de réconcilier les paiements effectués par les sociétés-mères pour les opérations effectuées en RDC et déclarés comme recettes par les entreprises publiques.	Non traçabilité des flux	3	Nous recommandons au Comité Exécutif de mettre en place des procédures claires afin de permettre aux filiales de déclarer, ou à défaut, de porter les déclarations de leur groupe.

**Annexes** 

#### Annexe 1. Documents relatifs à l'écart GECAMINES vs METALKOL

Vous pouvez consulter le reste des documents en suivant ce lien :

/17:18	LocalSwiftAcks-6951-434664	1
. /	Later of Town and Towns and Indian	
Original received from SW		
Message Output Reference	te : 1810 160429RAWBCDKIAXXX6066822443 erence : 1309 160429BKTRUS33AXXX2258189718	
Swift Output	: FIN 103.STP Single Customer Credt Transfer	
NEW YORK, NY U	CTRUST COMPANY AMERICAS S	
Receiver : RAWBCDKIX) RAWBANK KINSHASA CD	x	
MUR : C284409OCP0429	016 Message Text	
20: Sender's Reference C284409OCP042916		
23B: Bank Operation Coc CRED	le	
32A: Val Dte/Curr/Interbn Date : 29 April 2		*
Currency : USD (U		
50K: Ordering Customer- /KZ7294805USD2203	Name & Address	
	NIYA S OGRANICHENNOY	
CES GROUP B.V.', JA		
52A: Ordering Institution /04402744	- FI BIC	
EURIKZKAXXX EURASIAN BANK		ž.
ALMATY KZ 54A: Receiver's Correspo	ondent - FI BIC	
CITIUS33XXX CITIBANK N.A.		
NEW YORK, NY US 59: Beneficiary Custome	r-Name & Addr	
/05130010023000012 GECAMINES		
70: Remittance Informat	ion QUISITION OF SHARES,	
CNTR W/N DD 29.04		
71A: Details of Charges OUR	- W	
{CHK:A7165B65C85A}	Message Trailer	
PKI Signature: MAC-Equ	ivalent	
		*
	e	

#### 553736107(1)\_METALKOL - SWIFT Deuxième Tranche - 1er Paiement

Format = Swift Sub-Format = Input Identifier = fin.103 = Financial Nature

Sender EURIKZKAXXX LT : A

**EURASIAN BANK** 

480002 ALMATY ALMATY KZ **KAZAKHSTAN** 

Receiver BKTRUS33XXX LT : X

DEUTSCHE BANK TRUST COMPANY AMERICAS

NEW YORK, NY 10004 NEW YORK, NY US UNITED STATES OF AMERICA

20: Sender's Reference EURI103160607778 23B: Bank Operation Code CRED

32A: Val Dte/Curr/Interbnk Settld Amt
Date : 07 June 2016
Currency : USD (US DOLLAR)
Amount : #20,000,000.#

Amount : #20,000 50K: Ordering Customer-Name & Address /KZ2494805USD22030612 BIN111150002534 CHASTNAYA KOMPANIYA S OGRANICHENNOY OTVETSTVENNOST'YU 'ENRC NV', JAN LUIJKENSTRAAT 8, 1071 SM AMSTERDAM 56A: Intermediary Institution - FI BIC

CITIUS33 CITIBANK N.A.

NEW YORK,NY US 57A: Account With Institution - FI BIC RAWBCDKI RAWBANK

KINSHASA CD
59: Beneficiary Customer-Name & Addr
/051300100230000121
GECAMINES

70: Remittance Information
PMNT, CNTR OF LOAN W/N DD
02.06.2016
71A: Details of Charges

OUR 72: Sender to Receiver Information /OUROUR/

Message History =

Pge p

553736107(1)\_METALKOL - SWIFT Deuxième Tranche - 1er Paiement

End of Report

Format = Swift Sub-Format = Input Identifier = fin.103 Nature = Financial Sender EURIKZKAXXX LT : A EURASIAN BANK 480002 ALMATY ALMATY KZ KAZAKHSTAN Receiver BKTRUS33XXX LT : X DEUTSCHE BANK TRUST COMPANY AMERICAS NEW YORK, NY 10004 NEW YORK, NY US UNITED STATES OF AMERICA 20: Sender's Reference EURI103160620440 23B: Bank Operation Code 32A: Val Dte/Curr/Interbnk Settld Amt Date : 20 June 2016
Currency : USD (US DOLLAR)
Amount : #20,000,000.# 50K: Ordering Customer-Name & Address /KZ2494805USD22030612 BIN111150002534 CHASTNAYA KOMPANIYA S OGRANICHENNOY OTVETSTVENNOST'YU 'ENRC NV', JAN L UIJKENSTRAAT 8, 1071 SM AMSTERDAM J 56A: Intermediary Institution - FI BIC CITIUS33 CITIBANK N.A. NEW YORK, NY US 57A: Account With Institution - FI BIC RAWBCDKI RAWBANK KINSHASA CD 59: Beneficiary Customer-Name & Addr /05130-01002300001-21 **GECAMINES** 70: Remittance Information PMNT CNTR OF LOAN W/N DD 02.06.2016 71A: Details of Charges **OUR** 72: Sender to Receiver Information /OUROUR/ Message History =

## **Highwind Properties Limited**

Registration No. 1546858

To: Patrick Mulumba PDG of Metalkol SA 238 Route Likasi Commune Annexe, Lubumbashi/Katanga Democratic Republic of Congo

#### 17 December 2018

Re: Framework Agreement entered into among Highwind Properties Limited, Dezita Investments SARL, La Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) in the presence of La Compagnie de Traitement des Rejets de Kingamyambo (Metalkol) dated 5 April 2016 as amended from time to time (the Framework Agreement)

Dear Sir,

We hereby confirm that under and in accordance with the Framework Agreement dated 5 April 2016, Highwind Properties Limited has acquired from Gécamines 25% of the shares of Metalkol SA.

The sale price (170M USD) of such acquisition was paid by Highwind Properties Limited to Gecamines, via wire transfers and offset, as follows:

- 110M USD by wire transfer made in 2016; and
- 50M USD by wire transfer made in 2017;
- 10M USD via offset with a prepayment of royalties previously made to Gecamines.

We also confirm that this acquisition price was recorded in Highwind Properties Limited's books

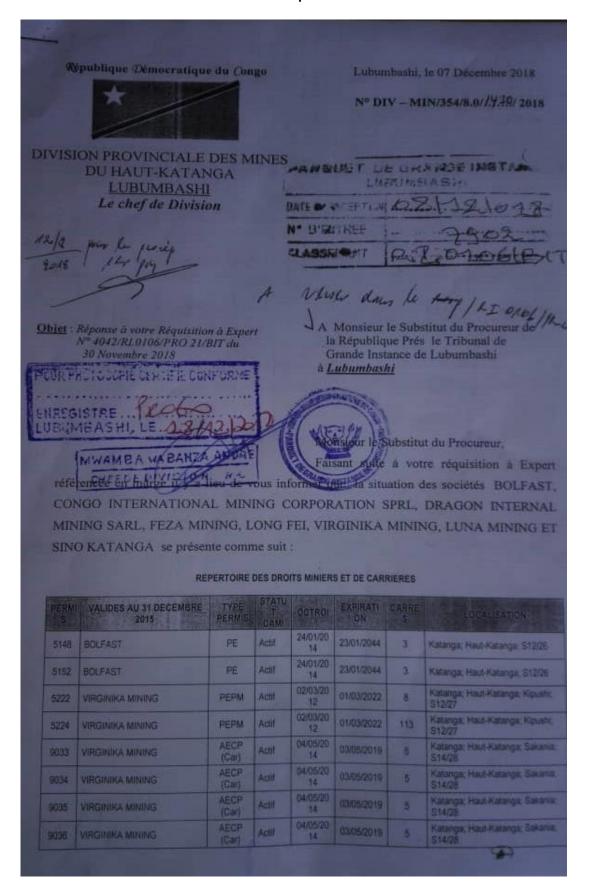
We remain at your disposal for any additional required information.

Best regards.

**Highwind Properties Limited** 

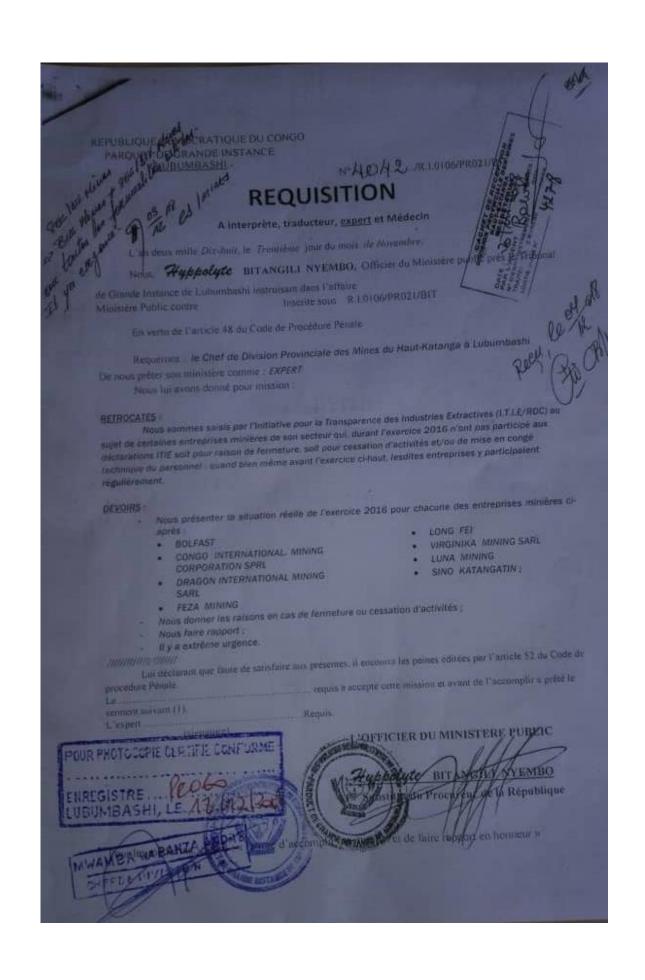
Trident Chambers P.O. Box 146 Road Town Tortola VG 1110 British Virgin Islands

Annexe 2. Documents relatifs aux entreprises en cessation d'activités ou en fermeture



9037	VACINIES MINING	AECP (Car)	Actif	94/38/29	03/06/2019	5	S14/26	Kalanga Sakarso.	
9038	VIRGINIKA MINING	AECP (Car)	Acas	04/05/20	03/05/2019	5	513/25	Katunga: Sakania	
8739	VIRGUINA MINING	AEC# (Car)	Acill	D4/55/20	03/05/2019	5	S14/28	Kalanga, Sakarsa,	
9040	VIRGINIKA MINING	AECP (Gar)	Actif	04/05/20/	02/05/2019	5	S14/28	Kaunga Sakaria:	
9941	VIRGINIKA MINING	AECP.	Acti	04/05/20	03/05/2019	5	514/25	Kolonigs. Sakaivo.	
9542	VIRGINIKA MINING	AÉCP (Car)	Actif	04/05/20	03/09/2019	5	S14/28	i-Katangu, Sakanu:	
12900	DRAGON INTERNATION		Acsil	20/07/20	19/07/2020	80	Katanga, Hau S10/29	t-Karanga, Perdib.	
	SITUATIO	ON REELLE A	Dat	e de la	ES MINES	THE STATE OF	<b>以下的</b> 数	<b>(</b> ()	CHARINGE
	SOCIETES	ETAT Actuel	dea	rniere laration Venta des	Nature de Produit		ntite en onne	Observation	
				odulte iniera				0	1
BOLF	AST	En ARRET		102/2017	Cathode de Cuivre		90,00 C	næme av 🕏	A STORE
MINI	RNATIONAL NG PORATION SPRL	En ARRET	18	/05/2017	Cathode de Cuivre		64,96	CHE CITY	WWAMEA WARAILE
DRA		En ARRET	26	/06/2017	Cuivre Noire		161,53	GISTA	WAME
	MINING	En ARRET	18	3/04/2016	Concentré de Cobalt		504,07	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
LONG FEI		EN ACTIVTE	2	2/11/2018	Minerals de Cuivre		1 145,00	Fermeture selon la lettre du 04/08/2014 Reprise selon la lettre du 03/08/2018	
VIRG	INIKA MINING	En ARRET							
LUN	A MINING	En ARRET	1	6/04/2015	de Cuivre	1	413,56		1
SINC	KATANGATIN	VOIR DIV MINES TANGANII		6/11/2017	d'Etain		25,61	Du ressort de la Province du Tanganika	1
NB:	BOLFAST a été	convertie er	MIN	IING PR	OGRESS	CON	MPANY (N	IPC) SARL	





#### ETOILE D'ORIENT "ETO" SARL

N°/RCCM; CD/KND/RCCM/14-B-322; N/ID.NAT: 6-9-N76915T; N/IMP-EXP; PM/EP/B/002-14/100209E/EX; N/IMM.BCC:0000117/CAV/BCC.

Adresse: 160 Boulevard Joseph KABILA, Commune Kasuku, Ville de Kindu, Province du Maniema, RD Congo, Tél: (243) 998588897-812226292-854378082

Mail: etoiledorient201353@hotmail.com

Kindu, le 02/08/2017

Concerne: Suspelation demonstrativités anpois

Péceptien Courrier

0 2 AUU 2017

A Monsieur le Directeur Provincial de la DGI/Maniema à Kindu

Monsieur le Directeur,

J'ai l'insigne honneur de

porter à votre connaissance ce dont l'objet est repris en marge.

En effet, suite aux problèmes

d'ordre financier dont nous sommes confrontés à ce jour, la société Etoile d'Orient est en difficulté d'exercer ses activités comme il se doit, et cette situation affecte même le revenu professionnel des travailleurs : raison pour laquelle en attendant la reprise des activités jusqu'à nouvel ordre, la société ne saura plus supporter les impôts dus mensuellement au profit de la DGI.

J'ose croire que la présente

retiendra votre attention particulière et vous prie Monsieur le Directeur d'agréer mes sentiments de franches collaborations.

Pour le Directeur Gérant de la

Mer Charles MAYENGE AMISI
Gassellist Juridique

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO MINISTERE DES FINANCES



Direction Provinciale des Impôts N.LF: A 0707219 F

Objet : Accusé de réception NIF.: A1400941

# 3 AOUT 2017 Kindu, le

N°22/00/7-3 /DGI/DPI-MMA/DIVAF/2017

Transmis copie pour information à:

Monsieur le Chef de Division de l'Assiette Fiscale

Monsieur le Chef de Division du Recouvrement (TOUS) à la DPI/Maniema

A La Société ETOILE D'ORIENT à KINDU/KASUKU

Messieurs,

à KINDU

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre non référencée du 02 août 2017 relative à la suspension de vos activités et vous en remercie.

En réponse, je prends acte de cette information tout en vous rappelant qu'en matière d'impôt professionnel sur les rémunérations, vous avez l'obligation de souscrire à l'échéance légale votre déclaration avec mention «Néant» lorsque les rémunérations n'ont pas été rétribuées aux travailleurs et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n°004/2003 du 13 mars 2003 portant réforme des procédures fiscales telle que modifiée et complétée à ce jour.

S'agissant de la taxe sur la valeur ajoutée, il sied de vous informer également qu'en vertu des prescrits de l'article 60 de l'Ordonnance-Loi n°10/001 du 20 août 2010 telle que modifiée et complétée à ce jour, la déclaration doit être souscrite même si aucune opération imposable n'a été réalisée au cours du mois concerné. Elle doit, dans ce cas, être revêtue de la mention «Néant».

l'avis concernant Cependant, redressement sur IBP et Impôt mobilier de l'exercice fiscal 2017, revenus 2016 n°22/04/293/DGI/DPI-MMA/DIVAF/BCF/2017 du 28 juillet 2017, il vous appartient de prendre toutes les dispositions Idoines pour vous acquittez des droits dus afin d'éviter tout désagrément avec mes services après l'émission de l'avis de mise en recouvrement (AMR).

agréer, Messieurs, l'expression

de mes sentiments distinguation of the

ecteur Provincial du Maniema,

Joseph RABOBA LUNGA

PENERALE DE Adresse: Croissman des avenues des Marsis et Haut-Couga «Kinshasa Gembe» RDC «B.P. 8613 Kinshasa 1 «E-mail : dgiado@yahoo.fi dgikumbron@granicous + secretariatsutedgi@granicous - She web : wwg.dg-grang-29774 . 081 55 55 B.P. 186 - iKindu 55 238

## République Démocratique du Congo

MINISTERE DES MINES PROVINCE DU MANIEMA Kindu, le 12/1/1/2016



DIVISION PROVINCIALE DES MINES B.P 349 KINDU

Q

Nº MINES/354.7.0/ 4/4/JSM/CD/2016

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Président du Comité de Gestion Provisoire de la SAKIMA à KINSHASA/GOMBE.
- Monsieur le Chef d'Antenne Provinciale du SAESSCAM/Maniema à KINDU.

Objet : Fermeture momentanée des activités dans la Province du Maniema.

« Accusé de réception »

A Monsieur le Directeur Gérant de MMC à KINDU.

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre N° Réf : 087/MMC/DG/ ADM/11/ 2016 du 05 Novembre 2016 se rapportant à l'objet repris en marge et en prends acte.

Cependant, je vous demande de me communiquer le stock de minerais que vous avez dans vos dépôts.

de mes salutations distinguées.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Gérant, l'expression





#### MANIEMA MINING COMPANY SARL

N-RCCM 14-B-146, ID NAT 5-118-N64138E

 Av. Poto Poto, C. Kasuku, Kindu, Maniema, D.R. Congo E-mail. <u>Info.@mmcsarl.com</u> cell. +243970039607

N°Réf: 087/MMC/DG/ADM/11/2016

Kindu, le 05 Novembre 2016

TRANSMIS copie pour information à :

OLVISIUM F DNCIALE
DES MINES ET SEOLORIE

1º registrement 971

JA E 17/11/2016

Monsieur le Président du Comité de Gestion Provisoire de la SAKIMA à KINSHASA/GOMBE ;

Monsieur le Chef d'Antenne Provinciale du SAESSCAM – Maniema à KINDU.

Objet : Fermeture Momentanée des Activités dans la Province du Maniema.

A Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologie du Maniema à Kindu.

Monsieur le Chef de Division,

C'est avec regret que nous venons par la présente auprès de votre Division vous tenir informer de l'arrêt momentané des activités de notre société dans la Province du Maniema et vous souhaitons bonne réception.

Pour votre gouverne, nous sommes entrain de traverser une période des crises financières à tel point que notre trésorerie n'arrive plus à supporter certaines charges courantes ; c'est pourquoi, une décision a été prise par le Conseil de Gérance , de l'arrêt momentané des activités de notre société.

Malgré cela, si le Conseil trouvait des solutions adéquates aux problèmes ci-haut mentionnés, nous vous tiendrons informer de la réouverture de la société ainsi que la reprise des activités.

Nous vous prions de bien vouloir agréer Monsieur le Chef de Division, l'expression de nos salutations patriotiques.

Pour Maniema Mining Company MMC

HITESH KOTECH Directeur Gérant

EY | 90

#### Annexe 3. Tableaux de fiabilisation

a. Tableau de fiabilisation des déclarations des entités perceptrices du secteur minier et des hydrocarbures

		Etats de	synthèse des d	éclarations			Etats fina	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
1	SONAHYDROC SA (ex. COHYDRO)	Oui	Miyimi Muwawa Hubert	Oui	Oui	Non	Oui	Aucun	Confidentiel	Oui	
2	Société Minière de Bakwanga (MIBA)	Oui	Broche Adrien	Oui	Oui	Oui	Oui	ACF SARL	Confidentiel	Oui	
3	Société du Développement Industriel et Minier du Congo	Oui	Laurent Tshiola Kangoa	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
4	SOCIETE ANHUI CONGO D'INVESTIMENT MINIER	Oui	Kapuku Mudipanu William	Non	Non	Oui	Oui	Quitus	Confidentiel	Oui	
5	Société Aurifère du Kivu et du Maniema (SAKIMA)	Oui	Miyimi Muwawa Hubert	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Confidentiel	Oui	
6	SOCIETE COMMERCIAL LA MINIERE DE KISENDE MANGANESE (SCMK-Mn)	Oui	Tshawila Kaihla Kota	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats financiers sans opinion et signature du CAC

		Etats de	synthèse des d	éclarations			Etats fina	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
7	Société Immobilière du Congo (SIMCO)	Oui	Nyembo Ammene Martin	Oui	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
8	Générale des Carrière et des Mines (GECAMINES)	Oui	Kongolo Bondo Roy	Oui	Oui	Oui	Oui	André Foko Tomena	Confidentiel	Oui	
9	La Congolaise d'Exploitation Minière (LA COMINIERE)	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
10	Société Minière de Kilo Moto (SOKIMO)	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	

## b. Tableau de fiabilisation des déclarations des entreprises des hydrocarbures

		Etats de	synthèse des déc	larations			Etats fina	nciers			
N°	Sociétés	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissair e aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Absence de rapport d'audit 2016 et de déclaration signée  Absence de déclaration 2016  Absence de déclaration 2016
1	ENERGULF CONGO	Oui	Kambala Kasola	Non	Non	N/A	N/A	Aucun	Confidentiel	Oui	
2	LIREX	Oui	Broche Adrien	Oui	Non	N/A	N/A	Aucun	Confidentiel	Oui	
3	MUANDA INTERNATIONAL OILCOMPANY (MIOC)	Oui	Broche Adrien	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
4	OIL OF RDC	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Absence de rapport d'audit 2016 et de déclaration signée
5	PERENCOREP	Oui	Broche Adrien	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
6	TOTAL E&P	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	Aucun	Confidentiel	Non	Absence de déclaration 2016
7	TEIKOKU	Non	Aucun	Oui	Non	N/A	N/A	Aucun	Confidentiel	Non	
8	CHEVRON ODS	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	Aucun	Confidentiel	Non	Absence de déclaration 2016
9	SURESTREAM	Oui	Burhama Monique	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Absence de rapport d'audit 2016

## c. Tableau de fiabilisation des déclarations des entreprises du secteur minier

		Etats de s	ynthèse des décl	arations		Etats financiers					
N°	Sociétés	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Audite ur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit	Nom du Commissair e aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
1	ALPHAMINBISIE MINING SA	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pascommuniqués par la société
2	ANVIL MINING CONGO SARL (AMC)	Oui	Paul Mapan	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
3	BANRO CONGO MINING	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
4	SOCIETE MINIERE DE BISUNZU	Oui	Freddy Nzonga	Non	Oui	Non	Oui	African Service Solution SARL	Confidentiel	Oui	
5	BOLFAST COMPANY	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
6	BOSS MINING	Oui	Jacobus Van Heerden	Non	Oui	Oui	Oui	EY RDC	Confidentiel	Oui	
7	CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING SAS	Oui	Ma Changnian	Oui	Oui	Non	Oui	Fiduciaire Omega	Confidentiel	Oui	

		Etats de s	Etats de synthèse des déclarations				Etats fina	anciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manageme nt (Oui ou Non)	Nom du Responsab Ie	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
8	CHEMICAL OF AFRICA (CHEMAF Sarl)	Non	Aucun	Non	Oui	Oui	Oui	PWC	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations ne sont pas communiqués par la société
9	CONGO INTERNATIONAL MINING CORPORATION SPRL (CIMCO SAS)	Oui	Song Hei Feng	Oui	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
10	COMPAGNIE MINIERE DU SUD KATANGA (CMSK)	Oui	Ilunga Tumb	a Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations ne sont pas certifiés par un auditeur
11	COMPAGNIE MINIERE DE TONDO	Oui	Frank Jean Pierre Pang		Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	L'état de synthèse de paiement n'est pas signé par un auditeur
12	CNMC HUACHIN MABENDE MINING	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
13	CNR MEDEA SA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
14	CONGO COBALT CORPORATION SARL(COCOCO)	Non	Aucun	Non	Oui	Oui	Oui	EY RDC	Confidentiel	Non	Etats financiers ne sont pas communiqués par la société
15	LA CONGOLAISE DES MINES ET DE DEVELOPPEMEN T SPRL (COMIDE)	Oui	Luck Mumba	a Non	Oui	Oui	Oui	EY RDC	Confidentiel	Oui	
16	COMPAGNIE MINIERE DE KAMBOVE SPRL (COMIKA)	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société

		Etats de synthèse des déclarations  Chligation Dispose des									
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissa ire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
17	COMPAGNIE MINIERE DE LUISHA (COMILU)	Oui	Guo Wangan	Non	Oui	Oui	Oui	Deloitte	Confidentiel	Oui	
18	COMPAGNIE MINIERE DE SAKANIA SARL (COMISA)	Oui	Luck Mumba	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
19	LA COMPAGNIE MINIERE DE MUSONOIE (COMMUS)	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
20	CONGO JINJUN CHENG MINING COMPANY	Oui	Guo Wangan	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Absence de l'opinion du CAC sur les états financiers
21	CROWN MINING SARL	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
22	DATHCOM	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
23	DRAGON INTERNATIONAL MINING SARL	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
24	ENTREPRISE MINIERE DE MUSOSHI SA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
25	ETOILE D'ORIENT	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
26	FEZA MINING	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
27	FMR DEVELOPMENT SARL	Oui	Lenge Masangu Marcel	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	

		Etats de	synthèse des dé	clarations			Etats fina	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissa ire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
28	FRONTIER SA	Oui	John Robertson	Non	Oui	Oui	Oui	EY RDC	Confidentiel	Oui	
29	GOLDEN AFRICA RESOURCES SARL (GAR)	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui	Oui	MKM CONSULTI NG SARL	Confidentiel	Oui	
30	GIRO GOLD	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
31	GROUPEMENT POUR LE TERRIL DE LUBUMBASHI (GTL)	Oui	George Andrew Forrest	Oui	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
32	HUACHIN METAL LEACH SPRL	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
33	HUA YING TRADING COMPAGNY	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
34	IVERLAND MINING CONGO (IMC SARL)	Oui	Tshungu Muganza John	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
35	IVANHOE MINES EXPLORATION DRC SARL	Oui	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
36	KAI PENG MINING	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
37	KAMBOVE MINING SAS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
38	KAMITUGA MINING SARL	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
39	KAMOA COPPER SA (ex. BARBADOS)	Oui	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats financiers ne sont pas communiqués par la société
40	KATANGA METALS	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	MTH Consulting	Confidentiel	Non	Absence des états financiers et un rapport d'audit. Par ailleurs, nous avons obtenu que le certicat d'audit MTH no°01/12/2018

		Etats de	synthèse des dé	clarations			Etats fina	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissa ire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
41	KAMOTO COPPER COMPANY (KCC)	Non	Aucun	Non	Oui	Oui	Oui	Deloitte	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations ne sont pas communiquées par la société
42	KGL ISIRO SARL	Oui	Kongolo Bondo Roy	Oui	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
43	KGL SOMITURI	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Société en cessation d'activité
44	KIBALI GOLD MINES	Oui	Kongolo Bondo Roy	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
45	KISENDA COPPER COMPAGNY (KICC-EX-MMK)	Oui	Lumanga Kapalu Chris	Non	Oui	Oui	Oui	Deloitte	Confidentiel	Oui	
46	KIPUSHI CORPORATION SARL	Oui	Pierre Joubert	Non	NC	Oui	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Les états financiers ne sont pas signés par le CAC et l'opinition de l'auditeur manquante
47	KISANFU MINING SARL (KIMIN)	Oui	Tshungu Muganza John	Oui	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
48	KINSEVERE MINING RESSOURCES	Oui	Mukalay Wa Mbuyu Joseph	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
49	LA MINIERE DE KALUKUNDI (LAMIKAL)	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
50	LA MINIERE DE LA LUKUGA (LAMILU)	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
51	LOMAMI RESSOURCES SPRL	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
52	LONCOR RESOURCES CONGO SPRL	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
53	LONG FEI MINING	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Cette entreprise a fermée le 04/08/2014 et a repris ses activités le 03/08/2018

		Etats de	synthèse des d	léclarations			Etats fina	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commiss aire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
54	LUALABA MINING RESOURCES SAS	Oui	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
55	SOCIETE LUGUSHWA MINING	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
56	LUISHA MINING ENTREPRISE	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
57	LUNA MINING SPRL	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
58	MANONO MINERALS SARL (MANOMIN)	Oui	Daniel Mastaki Mwangalalo	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
59	CLUFF MINING CONGO SPRL (MDDK)	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
60	METAL AND CHEMICALS (METACHEM)	Oui	John Sebuntu	Oui	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
61	LA MINIERE DE KASOMBO SAS (MIKAS)	Oui	Wang Yun	Oui	NC	Oui	Oui	CAUDITE C SARL	Confidentiel	Oui	
62	MINIERE DE ZANIKODO (MIZAKO)	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
63	MJM	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société

		Etats de	synthèse des d	éclarations			Etats fina	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
64	LA MINIERE DE KALUMBWE MYUNGA (MKM)	Oui	Xie Tian	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Absence des états financiers 2016
65	MM Mining	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
66	MANIEMA MINING COMPANY (MMC)	Non	Aucun	Non	NC	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
67	MMG KINSEVERE	Oui	Charles Kyona	Non	Oui	Oui	Oui	Deloitte	Confidentiel	Oui	
68	MINING MINERAL RESSOURCES SARL (MMR)	Oui	Amisi Mutshapa Jean Pierre	Oui	Oui	Oui	Oui	SERCAF CONSUL TING	Confidentiel	Oui	
69	MONGBWALU GOLD MINES	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
70	METAL MINES SARL (MTM)	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
71	MUTANDA MINING SARL (MUMI)	Oui	Werner Venter	Non	Oui	Oui	Oui	Robert Mampuya Kalenga	Confidentiel	Oui	
72	MURUMBI MINERALS SPRL	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
73	MUYA RESSOURCES	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société

		Etats de	synthèse des c	léclarations			Etats final	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissai re aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
74	NAMOYA MINING	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
75	REGAL SUD KIVU	Oui	Lokondo Antoine	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations non certifié par un auditeur
76	RUBACO SARL	Oui	Aucun	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
77	RUBAMIN	Oui	Aucun	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
78	RUASHI MINING (RUMI)	Oui	YongHong Cheng	Non	Oui	Oui	Oui	Deloitte	Confidentiel	Oui	
79	SASE MINING SARL	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations ne sont pas communiqués par la société
80	SHITURU MINING CORPORATION SAS	Oui	Shu Yuanfa	Non	Oui	Oui	Oui	KPMG	Confidentiel	Oui	
81	SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CASSITERITE AU KATANGA SPRL (SECAKAT)	Oui	Kazadi Tshibangu Elysée	Oui	Non	Oui	Oui	SERCAF CONSULTI NG	Confidentiel	Oui	
82	SOCIETE D'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE MALEMBA NKULU SPRL (SEGMAL)	Oui	Elysee Kazadi Tshibangu	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	

		Etats de	synthèse des c	léclarations			Etats finar	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissai re aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
83	SOCIETE D'EXPLOITATION DE KIPOI (SEK)	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
84	SOCIETE D'EXPLOITATION DU GISEMENT DE SHAMITUMBA	Oui	Kongolo Kitala Pierre	Non	Non	Oui	Oui	AJM & Associates SARL	Confidentiel	Oui	
85	SICOMINES	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
86	SINO KATAGANTIN SPRL (SKT)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
87	SOCIETE MINIERE DE MOKU BEVERENDI SA (SMB)	Oui	Pieter Deboutte	Non	Oui	Oui	Oui	African Service Solution SARL	Confidentiel	Oui	
88	SOCIETE DE DIAMANT DE LUPATAPATA (SMDL)	Oui	lan Lesley Atkins	Non	Oui	Oui	Oui	CAF CONSULTI NG	Confidentiel	Oui	
89	SOCIETE MINIERE DE KOLWEZI (SMK)	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
90	SOCOMEX	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
91	SODIFOR SARL	Oui	Daniel Mastaki Mwangalalo	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	

		Etats de	synthèse des d	léclarations			Etats finar	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissai re aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
92	SODIMIKA (KIMPE MABAYA)	Oui	Baruti Sensele Patrick	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
93	SOCIETE MINIERE DE DEZIWA (SOMIDEZ)	Non	Aucun	Non	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
94	SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA)	Oui	Chaitanya Chug	Oui	Oui	Oui	Oui	SERCAF CONSULTI NG	Confidentiel	Oui	
95	SOCIETE MINIERE DE MITWABA SARL (SOMIMI)	Oui	Nkulu Sombelwa Richard	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
96	SOCIETE DE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI (STL)	Oui	E. Baccari	Non	Oui	Oui	Oui	PWC	Confidentiel	Oui	
97	SWANMINES	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations ne sont pas communiqués par la société
98	TANGANYIKA MINING COMPANY SPRL	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations ne sont pas communiqués par la société
99	TENKE FUGURUME MINING	Oui	Claude Polet	Oui	Oui	Oui	Oui	EY RDC	Confidentiel	Oui	
100	TIGER CONGO	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société
101	SOCIETE TWANGIZA MINING S.A.R.L	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société

		Etats de	synthèse des d	léclarations			Etats final	nciers			
N°	Sociétés EP	Signé par le Manage ment (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissai re aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
102	UNITED COMMINIERE	Oui	Kaseka Tsongo	Non	Non	N/A	N/A	N/A	Confidentiel	Oui	
103	VIRGINIKA MINING SPRL	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
104	VIRJI SHIRAZ	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Société en cessation d'activités
105	XING DA MINING	Oui	Ling Heng	Oui	NC	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Oui	
106	COMPAGNIE DE TRAITEMENT DES REJETS DE KINGANYAMBO (METALKOL)	Non	Aucun	Non	Oui	Oui	Oui	EY RDC/ CAUDITEC SARL	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations ne sont pas signés par le management
107	SOGEWYZ SARL	Non	Aucun	Non		Non	Non	Aucun		Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués par la société

## Annexe 4. Liste des entreprises minières retenues dans le périmètre de conciliation

	Entreprise Entre Ent	s reten	ues selon le critère de matérialité de 100.000 USD		
1	ALPHAMIN BISIE MINING SA (EX MINING AND PROCESSING CONGO)	2	GOLDEN AFRICAN RESOURCES SARL	3	LONCOR RESSOURCES
4	ANVIL MINING CONGO SARL	5	GROUPEMENT POUR LE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI	6	LONG FEI MINING
7	BANRO CONGO MINING	8	HUA YING TRADING COMPAGNY	9	LUISHA MINING
10	BOLFAST	11	HUACHIN METAL LEACH SPRL	12	LUNA MINING SPRL
13	BOSS MINING	14	IVANHOE MINES EXPLORATION SARL	15	MACROLINK JIA YUAN MINING SARL
16	CHEMICAL OF AFRICA	17	IVERLAND MINING CONGO SARL	18	MANIEMA MINING COMPANY
19	CNMC HUACHIN MABENDE MINING SPRL	20	KAI PENG MINING	21	MANONO MINERALS SARL
22	CNRMEDEA SA	23	KAMOA COPPER SA (ex: AFRICAN MINERALS(BARBADOS)	24	METAL CHEMICAL (METACHEM)
25	COMPAGNIE DE TRAITEMENT DES REJETS DE KINGANYAMBO (METALKOL)	26	KAMOTO COPPER COMPANY (KCC)	27	METAL MINIER SARL
28	COMPAGNIE MINIÈRE DE KAMBOVE SPRL	29	KATANGA METALS SARL	30	MINIÈRE DE ZANIKODO (MIZAKO)
31	COMPAGNIE MINIÈRE DE LUISHA	32	KGL ISIRO SPRL	33	MINING MINERAL RESSOURCE SARL
34	COMPAGNIE MINIÈRE DE SAKANIA SARL	35	KGL SOMITURI SARL	36	MM MINING
37	COMPAGNIE MINIÈRE DU SUD KATANGA	38	KIBALI GOLDMINES SA	39	MMG KINSEVERE SARL (Ex AMCK MINING SPRL)
40	CONGO COBALT CORPORATION SARL	41	KINSENDA COPPER COMPANY SARL(KICC)	42	MONGBWALU GOLD MINIER SA (ex: ASHANTI GOLDFIEDS KILO)
43	CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING SARL	44	KINSEVERE MINING RESSOURCES	45	MUTANDA MINING SARL
46	CONGO INTERNATIONAL MINING CORPORATION SPRL	47	KIPUSHI CORPORATION SARL	48	MUYA RESSOURCES
49	CONGO JINJUN CHENG MINING COMPAGNY	50	KISANFU MINING SPRL	51	REGAL SUD KIVU
52	CROWN - MINING SARL	53	LA COMPAGNIE MINIÈRE DE MUSONOIE GLOBAL (COMMUS)	54	RUASHI MINING
55	DRAGON INTERNATIONAL MINING SARL	56	LA CONGÓLAISE DES MINIER ET DE DÉVELOPPEMENT (COMIDE)	57	RUBACO SARL
58	ETOILE D'ORIENT	59	LA CONGOLAISE D'EXPLOITATION MINIÈRE	60	RUBAMIN SARL
61	FEZA MINING SAS	62	LA MINIÈRE DE KALUMBWE MYUNGA (MKM)	63	SASE MINING SARL

	Entreprises retenues selon le critère de matérialité de 100.000 USD								
64	FMR DEVELOPMENT SARL	65	LA MINIÈRE DE KALUNKUNDI	66	SHITURU MINING CORPORATION				
67	FRONTIER	68	LA MINIÈRE DE KASOMBO SAS	69	SINO CONGOLAISE DES MINES SARL (SICOMINES)				
70	GÉCAMINES	71	LA MINIÈRE DE LA LUKUGA	72	SINO KATANGATIN				
73	GIRO GOLDFIELDS	74	LOMAMI RESSOURCES	75	SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI				
76	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE KIPOI SA	77	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE LUPATAPATA (SMLD)	78	STE ANHUI CONGO d'INVESTMIN/SACIM				
79	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE MALEMBA NKULU SPRL	80	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE MOKU BEVERENDI	81	SWANMINES SPRL				
82	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU GISEMENT DE SHAMITUMBA	83	SOCIÉTÉ MINIÈRE DU KATANGA	84	TANGANYIKA MINING COMPANY SPRL				
85	SOCIÉTÉ KAMITUGA MINING SARL	86	SOCIÉTÉ NAMOYA MINING SARL	87	TENKE FUNGURUME MINING				
88	SOCIÉTÉ LUGUSHWA MINING SARL	89	SOCIÉTÉ TWANGIZA MINING SARL	90	TIGER CONGO				
91	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE BAKWANGA (MIBA)	92	SOCOMEX CONGO	93	VIRGINIKA MINING SARL				
94	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE BISUNZU	95	SODIFOR	96	VIRJI SHIRAZ				
97	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE KILO-MOTO	98	SODIMIKA		XING DA MINING SARL				
100	SOGEWIZ								
			ENTREPRISES PUBLIQUES						
101	SOCIÉTÉ AURIFÈRE DU KIVU ET DU MANIEMA (SAKIMA)	102	SOCIÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET MINIER DU CONGO (SODIMICO)	103	SOCIÉTÉ COMMERCIALE MINIÈRE DE KISENGE MANGANÈSE (SCMK-MN)				
JOINT-VENTURES									
104	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA CASSITÉRITE AU KATANGA	105	MURUMBI MINERALS	106	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE MITWABA				
107	CLUFF MINING CONGO	108	COMPAGNIE MINIÈRE DE TONDO	109	ENTREPRISE MINIÈRE DE MUSOSHI				
110	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE KOLWEZI	111	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CONGO	112	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE DEZIWA				
113	KAMBOVE MINING SA	114	LUALABA MINING RESSOURCES SA	115	DATHCOM				
116	UNITED COMINIERE								

#### Annexe 5. Modèle de formulaire de déclaration ITIE-RDC 2016

IT E	RAPPORT ITIE-RDC 2016								
		TIONS DES PAIEMENTS DES EN EXPLORATION AU COU			ES				
ENTREPRIS									
NIF:				(					
FLUX				XXXXXXXX Autres Paiements S.					
		PAIEMENTS EFFECTUES	S DAD I 'ENTO	FDDISE A L A A	lutros Paiom	nets.			
		PAIEMENTS EFFECTOE	S PARL ENTR	-PRISE A LA A	dures Paleme	ents			
Date de paiement	Flux	Bénéficiaire	Référence Légale	Attestation de preuve de paiement	Banque perceptrice	Montant versé en CDF	Montant versé en USD		
23/03/2016	Redevance annuelle 2016	ANR	003/16	OV473127	STANDARD BA		19 490,00		
24/03/2016	TAXE CARTE DE TRAVAIL EXPATRIE	DGRAD/EMPLOI	H0511190	OV424080	STANDARD BA				
25/03/2016	Redevance annuelle 2016	DGRAD/PT-NTIC KIPUSHI	HK0008558	0400/DGRAD/16					
11/04/2016	TAXE IMPORT ER EXPORT 2016	DGRAD/COM EXT	HK0019745	0470/DGRAD/16					
11/04/2016	NOTE DE TAXATION IRL	DRHKAT/IRL	1417	0099/PK/16	STANDARDBA	ANK	1875,00		
		+							
			<u> </u>						
	1								
			<del>                                     </del>						
	<u> </u>			<del> </del>					
	1								
		+	+						

#### Annexe 6. Déclaration de la RSC

#### 6.1. Déclaration de la RSC par les entreprises

Le Secrétariat Technique a reçu de la BCC un fichier renseignant 43 entreprises minières ayant effectué les paiements au titre de la redevance de suivi de change. Sur les 43 entreprises, seules 10 ont déclaré leurs paiements versés à la BCC pour le montant de USD 11.254.068,95, reprises ci-dessous :

Cantour	NIF	Raison sociale	Phone	Déclarati	ions de paiements	Déclaration des recettes	Écort (A) (B)
Secteur			Phase	RSC	Total paiement des entreprises (A)	Total BCC (B)	Écart=(A)-(B)
Minier	A0712822W	CDM	Production	354 995	354 995	0	354 995
Minier	A1100211S	COMIKA	Exploration	431 165	431 165	0	431 165
Minier	A0815428E	COMILU	Exploration	107 597	107 597	0	107 597
Minier	A0704273D	GTL	Production	160 989	160 989	0	160 989
Minier	A0800394N	MMG KINSEVERE	Exploitation	1 215 787	1 215 787	0	1 215 787
Minier	A0704867Z	MUMI	Production	4 971 034	4 971 034	0	4 971 034
Minier	A0700153A	NAMOYA	Exploration	236079	236079	0	236 079
Minier	A0704687D	RUMI	Production	619 332	619 332	0	619 332
Minier	A0810758D	TFM	Production	2 635 883	2 635 883	0	2 635 883
Minier	A0700073N	TWANGIZA	Production	521 208	521 208	0	521 208
TOTAL				11 254 068,94	11 254 068,95	0	11 254 068,95

# 4.2. Fichier reçu de la BCC en rapport avec le paiement de la RSC par les entreprises dans le périmètre de cadrage

Sociétés	Devise	Base de la RSC	Montant RSC
ANVIL MINING CONGO SARL	USD	15 186 112	30 372
BOSS MINING	USD	165 222 361	348 894
CHEMICAL'S OF AFRICA	USD	55 126 818	111 572
HUACHIN MABENDE MINING SPRL	USD	50 935 670	104 871
COMPAGNIE MINIÈRE DE KAMBOVE	USD	8 269 760	16 540
COMPAGNIE MINIÈRE DE LUISHA	USD	45 854 501	91 709
CONGO DONGFANG MINING SPRL	USD	17 147 462	39 739
CONGO INTERNATIONAL MINING CORPORATION	USD	31 903 990	65 970
CONGO JIN JU CHENG MINING COMPANY	USD	3 030 865	10 483
CROWN MINING	USD	1 519 013	3 038
DRAGON INTERNATIONAL MINING SPRL	USD	448 028	896
ETOILE D'ORIENT SPRL	USD	2 154 187	4 308
FEZA MINING SA	USD	3 354 951	6 710
FRONTIER	USD	252 989 068	529 608
LA GÉNÉRALE DES CARRIÈRES & DES MINES	USD	32 080 543	65 661
GOLDEN AFRICAN RESOURCES SPRL	USD	899 733	1 799
GROUPEMENT POUR LE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI	USD	67 037 980	140 376
HUACHIN METAL LEACH HUACHIN METAL LEACH	USD	18 551 370	42 861
KAI PENG MINING SPRL KAI PENG	USD	28 531 640	80 787
KAMOTO COPPER COMPANY KCC S.A.R.L.	USD	11 198 464	27 965
KATANGA METALS SPRL	USD	1 226 392	2 453
KIBALI GOLMINES S.A.	USD	392 955 425	785 911
MACROLINK JIAYUAN MINING M. J.M	USD	5 949 736	11 899
MANIEMA MINING COMPANY SPRL MMC	USD	2 619 000	5 238
MANONO MINERALS SARL MANOMIN SARL	USD	483 603	967
METAL CHEMICAL METACHEM	USD	1 723 361	3 447
METAL MINES	USD	38 740 211	77 850
MINIÈRE DE KALUMBWE MYUNGA MKM	USD	51 299 580	102 599
MINING MINERAL RESSOURCES MMR	USD	16 522 745	38 440
MMG-KINSEVERE	USD	194 098 246	395 895

Sociétés	Devise	Base de la RSC	Montant RSC
MUTANDA MINING	USD	558 010 663	1 128 987
NAMOYA MINING NAMOYA MINING	USD	54 212 394	116 261
RUASHI MINING	USD	92 876 334	193 753
RUBAMIN SARL	USD	40 484 070	88 968
SHITURU MINING CORPORATION SPRL	USD	59 053 856	123 785
SINO CONGOLAISE DES MINES SA SICOMINES SA	USD	174 932 987	376 700
SINO KATANGATIN	USD	1 263 878	2 528
SOCIÉTÉ AURIFÈRE DU KIVU ET DU MANIEMA SARL	USD	540 100	1 080
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE KIPOI	USD	55 953 410	112 407
SOCIÉTÉ HUAYING TRADING COMPANY	USD	168 548	337
SOCIÉTÉ MINIÈRE DE BISUNZU SARL	USD	18 483 038	41 192
SOCIÉTÉ MINIÈRE DU KATANGA SOMIKA	USD	39 438 130	78 876
TWANGIZA MINING SARL	USD	53 534 405	115 513
TOTAL		2 666 012 627	5 529 246

Il se dégage du fichier de la BCC et des déclarations des entreprises que la Banque Centrale du Congo renseigne 33 entreprisses ayant payé la RSC (USD 5.529.246) alors que 10 entreprises déclarent avoir payées la RSC (USD 11.254.068,95).

# Annexe 7. Projets d'infrastructures financés par la SICOMINES

Désignation Projet réalisé	Lieu du projet	Montant décaissé USD
Contrat d'acquisition des équipements de production des préfabriqués et des groupes électrogènes	NC	602 951
Contrat d'Etudes de Travaux du Projet de Réhabilitation et de modernisation de la route Mwene Ditu-Nguba	Mwene Ditu-Nguba	2 280 000
Contrat d'Etudes et de travaux du projet de réhabilitation et de modernisation de l'avenue Nzolana et de la lutte anti-érosive sur l'avenue Nzolana	Nzolana	3 848 316
Projet achat des energies solaires	NC	5 500 000
Projet d'Asphaltage et Modernisation de la route Lwambo - Mitwaba - Manono- Kalemie	Lwambo - Mitwaba - Manono- Kalemie	2 795 440
Projet de Construction de l'Unité de Captage et de traitement d'Eau à Kamina au Katanga	Kamina - Katanga	2 280 000
Projet de construction et Modernisation du Pont Kabalo	Kabalo	1 574 067
Projet de construction d'un nouveau stade de Kalemie	Kalemie	589 405
Projet de Modernisation de la Traversée de Butembo	Butembo	8 086 482
Projet de Réhabilitation de la route Kabongo - Dianda - Mukwende	Kabongo - Dianda - Mukwende	1 368 000
Projet de Réhabilitation de la route Kamina - Kabongo	Kamina - Kabongo	1 368 000
Projet de Réhabilitation et de Modernisation de la route de Kikwit Idiofa	Kikwit Idiofa	581 940
Projet de Réhabilitation et de Modernisation de la Route Kitanda-Ankoro	Kitanda-Ankoro	1 140 000
Projet de Réhabilitation et de Modernisation de la voirie de Kalemie	Kalemie	581 940
Projet de Réhabilitation et de Modernisation de la voirie de Kisangani	Kisangani	4 292 909
Projet de réhabilitation et de modernisation de la voirie de Manono	Manono	1 140 000
Projet de Réhabilitation et de Modernisation de la voirie d'Uvira	Uvira	1 430 970
Projet de Réhabilitation et Modernisation de la route Ankoro - Manono	Ankoro - Manono	1 710 000
Projet de renforcement de la Route revêtue Mbuji Mayi -Mwene Ditu	Mbuji Mayi -Mwene Ditu	872 909
Projet du Stade de Bukavu	Bukavu	2 280 000
Réhabilitation et Modernisation de la Voirie de Kolwezi	Kolwezi	514 933
RN5 Travaux de la RN5 Lubumbashi-Kasomeno-Kasenga	Lubumbashi-Kasomeno-Kasenga	8 635 758
Travaux du Projet d'Asphaltage de la route Bukavu- Kamanyola	Bukavu- Kamanyola	6 336 289
Projet de Réhabilitation et de modernisation de la Route Bunagana -Rutshuru - Goma	Bunagana -Rutshuru - Goma	581 940
Contrat d'études, de fourniture et d'installation des Poteaux Solaires et accessoires	NC	2 280 000
Frais mensuels de gestion	<u>-</u>	3 600 000
Total		66 272 246

# Annexe 8. Déclaration des dépenses sociales

### 1. Dépenses sociales des entreprises des hydrocarbures

#### Paiements sociaux obligatoires

	Identité du Bénéficiaire	Dánian du	Paieme	nts en numéra	ires	Paiements en nature (	(sous forme de projet)		
Sociétés	(Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016	(Réf de la convention, Arrêté, décret, etc.)	
PERENCOREP	COMMUNAUTÉ DU TERRITOIRE DE MUANDA	MUANDA/KONGO- CENTRAL		0,00	01/01/1900	DOMAINE SOCIAL (ÉCOLE/SANTE)	60 000,00	AVENANT 8/CONVENTION PÉTROLIÈRE	
TOTAL E&P RDC	Zunguluka Collectivité de Walese Vonkutu			0,00	01/01/1900	Construction d'une école à Zunguluka	148 789,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine	
	Nyanzige. Collectivité de Bahema- Mitego et Bahema Sud			0,00	01/01/1900	Construction d'une école à Kikoga-Borasi	148 789,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine	
	4 collectivités du bloc: Bahema-Boga, Bahema- Mitego, Bahema sud et Baniari-Tchabi			0,00	01/01/1900	Analyse eau	4 550,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine	
	4 collectivités du bloc: Bahema-Boga, Bahema- Mitego, Bahema sud et Baniari-Tchabi			0,00	01/01/1900	Sensibilisation du Centre de santé	2 014,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine	
	Bahema-Boga, Baniari- Tchabi, Kainama, Walese vonkutu.			0,00	01/01/1900	Aménagement et réhabilitation de 8 sources d'eau potable et de 4 blocs de latrines.	77 592,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine	
	Bahema-Boga, Walendu- Bindi.			0,00	01/01/1900	Aménagement des 4 sources d'eau potable, 8 blocs de latrines scolaires et 1 fosse à placenta	84 688,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine	

Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Paiements en numér	aires	Paiements en nature (	(sous forme de projet)	Base juridique du paiement (Réf de la convention, Arrêté, décret, etc.)
	Collectivités de Banyali Tchabi et de Beni Mbau (Kainama)		0,00	01/01/1900	Relance riziculture en chefferie de Baniari Tchabi	105 500,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Groupement de Bukiringi. Collectivité des Walendu Bindi		0,00	01/01/1900	Appui à la production riz Arachide de Bukiringui	40 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Collectivités de Bahema Boga et Bahema Mitego		0,00	01/01/1900	Appui à la riziculture en Bahema-Boga et Mitego	100 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	COPRODEL de Nyanzige et Kyabwohe. Collectivité Bahema-Mitego et Bahema-Boga		0,00	15/02/2008	Construction pharmacie vétérinaire	78 714,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Kainama, Boiga et Tchabi		0,00	01/01/1900	Appui à la réconciliation, terrains de football.	2 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Bukiringui et Kainama		0,00	01/01/1900	Appui à la réconciliation, terrains de football.	2 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Bikima		0,00	01/01/1900	Appui à la réconciliation, terrains de football.	1 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Groupement de Bukiringi. Collectivité de Wallendu- Bindi		0,00	01/01/1900	Centre obstétrique (infrastructures)	70 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Groupement de Bukiringi. Collectivité de Wallendu- Bindi		0,00	01/01/1900	Centre obstétrique eau et énergie)	10 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Route réhabilitation Aveba/ Bukiringui et iniadjodjo/Tchabi		0,00	01/01/1900	Axes routiers sur couvrant majeure partie des collectivités du bloc	36 000,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine

Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Paiements en numéraires		Paiements en nature (sous forme de projet)		Base juridique du paiement (Réf de la convention, Arrêté, décret, etc.)	
	Axes routiers sur couvrant majeure partie des collectivités du bloc			0,00	01/01/1900	Route réhabilitation Kinyadjodjo Mugwanga Tchabi Kaninama et Bwakadi	49 996,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
	Axes routiers sur couvrant majeure partie des collectivités du bloc			0,00	01/01/1900	Réhabilitation Boga Toroko sur 7 km (bas)	61 861,00	Contrat de Partage de Production bloc III Graben Albertine
OIL OF CONGO	Centre Médical de Torges	Ituri	Construction du Centre Médical	13 200,00	12/02/2016		0,00	CPP Art.5.3
	Centre Médical de Torges	Ituri	Construction du Centre Médical	13 200,00	25/03/2016		0,00	CPP Art.5.3
	Centre Médical de Torges	Ituri	Construction du Centre Médical	21 000,00	21/04/2016		0,00	CPP Art.5.3
	Centre Médical de Torges	Ituri	Construction du Centre Médical	5 332,00	21/07/2016		0,00	CPP Art.5.3
	Complexe Scolaire de Jiba	Ituri	Uniformes scolaires pour élèves	4 400,00	25/07/2016		0,00	CPP Art.5.3
	Centre Médical de Torges	Ituri	Équipements médicaux du Centre	16 500,00	04/11/2016		0,00	CPP Art.5.3
MIOC	COMMUNAUTÉ DU TERRITOIRE DE MUANDA	MUANDA/BAS- CONGO		0,00	01/01/1900	DOMAINE SOCIAL (ÉCOLE/SANTE)	150 000,00	AVENANT 6 / CONVENTION PÉTROLIÈRE <=>Ces 150,000 USD concernent toute l'Association JV Offshore et sont financés en raison de 50 % (MIOC), 32.28% (TEIKOKU) et 17.72% (CHEVRON ODS)
Total				0,00				,

- 2. Paiements sociaux des entreprises minières
- a. Paiements sociaux obligatoires

	Identité du	<b>-</b> /	Paiemen	ts en numéraiı	res	Paiements en nature (sous f	orme de projet)	Base juridique du
Sociétés	Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016	paiement (Réf de la convention, Arrêté, décret, etc.)
ALPHAMINBISIE MINING SA	Alliance LOWA		Dépense de développement Communautaire	648 125,00	01/01/1900		0,00	
KAMOTO COPPER COMPANY	HÔPITAL MWANGEJI	LUALABA		0,00	01/01/1900	Don à l'hôpital Mwangeji des équipements médicaux (équipements pour la maternité, la dentisterie, le laboratoire et la radiologie)	212 187,44	PDD ET CODE MINIER
	POPULATION DE LUILU	LUALABA		0,00	01/01/1900	Projet d'adduction d'une eau potable à la cite de Luilu	442 387,00	PDD ET CODE MINIER
	POPULATION DE KOLWEZI	LUALABA		0,00	01/01/1900	Campagne de lutte contre les vecteurs du paludisme (spraying intérieur et extérieur des habitations et les installations)	1 009 780,70	PDD ET CODE MINIER
	POPULATION DE KOLWEZI	LUALABA		0,00	01/01/1900	Tirage d'une ligne spécifique pour le centre de distribution d'eau Regideso et achat d'une pompe de captage d'eau	,	PDD ET CODE MINIER
	PNMLS	LUALABA		0,00	01/01/1900	Appui apporté au programme national de lutte contre le VIH	89 587,63	PDD ET CODE MINIER
	ZONES DE SANTE MANIKA ET DILALA	LUALABA		0,00	01/01/1900	Don de médicaments et appui apporté aux programmes des zones de santé de Kolwezi	638 923,59	PDD ET CODE MINIER
	POPULATION DE KOLWEZI	LUALABA		0,00	01/01/1900	Développement communautaire (aide apportée aux associations communautaires de développement de Kolwezi)	1 484 541,00	PDD ET CODE MINIER
	CITES MUSONOIE, TSHALA ET UCK	LUALABA		0,00	01/01/1900	Réhabilitation des marchés communautaires de Tshala, Musonoie et UCK	251 869,70	PDD ET CODE MINIER
	POPULATION DE KOLWEZI	LUALABA		0,00	01/01/1900	Colonies de vacances pour les enfants dans les communautés de Kolwezi	120 000,00	PDD ET CODE MINIER
	UNIKOL	LUALABA		0,00	01/01/1900	Appuis construction de la bibliothèque	100 000,00	PDD ET CODE MINIER

Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom fonction)	, Région du b	pénéficiaire	Paiements	en numéraire	es	Paiements en nature (	sous forme de projet)	Base juridique du paiement (Réf de la convention, Arrêté, décret, etc.)
	FERMIERS MASHAMBA EST	LUALABA		0,00	01/01/1900	Compensa	tion de leurs champs	16 448,61	PDD ET CODE MINIER
	ORPHELINS KOV	LUALABA		0,00	01/01/1900	Prise en ch	narge	5 145,90	PDD ET CODE MINIER
	RELATIONS COMMUNAUTAIR ES	LUALABA		0,00	01/01/1900		ations externes, ns, réunions, formations	566 740,10	PDD ET CODE MINIER
SACIM	PROVINCE DU KASAÏ ORIENTAL	KASAÏ ORIENTAL	Appui au développement	200 000,00	07/12/2016			0,00	N°03/4/092/MINPRO/F.P.C. J.D.H/K.OR/2016 DU 06 DEC 2016
MINIÈRE DU KATANGA	ÉCOLES TECHNIQUES ET CENTRE DE FORMATION	HAUT KATANGA	Éducation	34 650,00	01/01/1900			0,00	ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE
	FC NGWENA, FOOTBALL CLUB LOISIR	HAUT KATANGA	Sport	24 600,00	01/01/1900			0,00	ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE
	HÔPITAL DE KISANGA	HAUT KATANGA	Sante	3 650,00	01/01/1900			0,00	ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE
	DESSERTE EN EAU POTABLE/ Q. KISANGA/ WANTANSHI	HAUT KATANGA	Eau	110 000,00	01/01/1900			0,00	ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE
	ANALYSE ÉCHANTILLONS, ARBRES, AMÉNAGEMENT S	HAUT KATANGA	Environnement	117 870,00	01/01/1900			0,00	ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE
	SÛRETÉ FINANCIÈRE DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRON.	HAUT KATANGA	Sureté financière	83 250,00	01/01/1900			0,00	ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Sociétés	Identité du Bénéf (Nom, fonctio		égion du enéficiaire	Paiements	en numéraires	Paiements en nature (s	ous forme de projet)	Base juridique du paiement (Réf de la convention, Arrêté, décret, etc.)
TENKE FUNGURUME MINING	Participation au programme	Concession TFM			Programme	e de crédit Maïs	(79 955,88)	Arrêté provincial n° 2008/008/Katanga du 22 mars 2008 portant mesures d'encadrement de la production agricole dans la province du Katanga
	Personnes affectées par le Projet	Concession TFM			Réinstallati	on	4 485 295,90	La politique de réinstallation de TFM et son engagement à l'ESIA (Environnemental and Social Impact Assessments)
	Fonds Social Communautaire TFM (TFM Social Community Fund)	Concession TFM	Financement projets de développement communautaire local					Article 21 de la convention minière amendée et reformée du 28 septembre 2005

#### b. Paiements sociaux volontaires

	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Paiements en nu	uméraires		Paiements en nature (sous forme de projet)		
Sociétés			Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016	
ALPHAMINBISIE MINING SA	Communauté locale	Masisi/Walikali	réhabilitation d'une route	72 743,00	01/01/1900		0,00	
BOSS MINING	Communauté de Kakanda	KAKANDA		0,00	08/07/1905	Fourniture de l'électricité	600 795,00	
	Communauté de Kakanda	KAKANDA		0,00	08/07/1905	dépenses en carburant pour la communauté	27 541,00	
	Communauté de Kakanda et Kikaka	KAKANDA et KIKAKA		0,00	08/07/1905	Interventions à la faveur de la communauté	910 218,00	
	Communauté de Kakanda et Kikaka	KAKANDA et KIKAKA		0,00	08/07/1905	fournitures diverses	316 212,00	

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forr	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	Communauté de Kakanda	KIKAKA		0,00	08/07/1905	la maintenance des biens dans la communauté	711 018,00
	Communauté de Kakanda	KAKANDA	paiements des enseignants	2 136 505,00	08/07/1905		0,00
	Communauté de Kakanda	KAKANDA		0,00	08/07/1905	les réparations dans le cadre social	518,00
	Communauté de Kakanda	KAKANDA		0,00	08/07/1905	don en farines à la communauté	66 265,00
	Communauté de Kakanda	KAKANDA		0,00	08/07/1905	autres interventions	3 599,00
COMPAGNIE	ÉCOLE DE KAMBOVE	HAUT-KATANGA		0,00	01/06/2016	FOURNITURES SCOLAIRES	750,00
MINIÈRE DE KAMBOVE	CHEF MUKUMBI	HAUT-KATANGA	CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES	700,00	02/11/2016		0,00
TOWNSOVE	Territoire de Kambove	Haut-Katanga	Funérailles Grand Chef Mpande	200,00	05/07/2016		0,00
	Service Femme, Famille, Enfant	Haut-Katanga	Journée Internationale Femme	100,00	08/03/2016		0,00
	Tribunal de Paix de kambove	Haut-Katanga	Funérailles du Président Tri-paix	100,00	12/08/2016		0,00
	MR Mukuna Gécamines	Haut-Katanga	Funérailles épouse	575,00	26/07/2016		0,00
	Écoles Primaires	Haut-Katanga	Fournitures scolaires	468,75	02/03/2016		0,00
CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING	Commune Annexe	Commune Annexe		0,00	01/01/1900	demande des bêches et des pioches pour l'entretien permanent de la route Kasapa au profit de la commune Annexe	192,65
	UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI FACULTÉ DE MÉDECINE		demande du financement pour l'organisation du Symposium en Santé et Sécurité au travail : Les Risques professionnels	500,00	01/01/1900		0,00

		Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forr	ne de projet)	
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieuses bon pasteur)	553,75
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieuses (bon pasteur )	629,64
	Étudiants de l'UNILU			0,00	01/01/1900	organisation d'une visite de la zone agricole dans la ferme SHAD des étudiants de l'UNILU et d'une formation sur la technologie de plantation	0,00
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieuses bon pasteur)	1 027,37
	Commissariat provincial du HT-Katanga service provincial des affaires sociales		demande de soutien et sponsoring pour l'équipe Football du Commissariat provincial saison 2016-2017	500,00	01/01/1900		0,00
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieuses bon pasteur)	900,00
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieuses (bon pasteur )	1 000,00
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieuses (bon pasteur )	1 100,00
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieuses (bon pasteur )	1 100,00
	quartier KASAPA Kasapa			0,00	01/01/1900	aplatissement du terrain et installation des instruments sportifs pour les habitants du quartier KASAPA (phase 1)	10 323,00

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forme de projet)		
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016	
	CSL (cercle sportif Lualaba		sponsoring au CSL (cercle sportif Lualaba) pour le match du 16 octobre 2016	1 000,00	01/01/1900		0,00	
	Ligue Provinciale des personnes vivant avec handicap du Katanga		Demande d'assistance Doss : Journée Mondiale des personnes handicapées le 03 décembre 2016	1 000,00	01/01/1900		0,00	
	EMPI (église pentecôtiste missionnaire)		demande d'assistance à la réhabilitation du temple	500,00	01/01/1900		0,00	
	FONDAZIONE INTERNATIONALE BUON PASTORE ONLUS BONPASTEUR)		contribution au PROJET PROPOSAL "IMMIDIATE RESPONSE TO REMOVE CHILD LABOUR IN THE COPPER- COBALT ASM OF KOLWEZI" (la première tranche)	35 664,00	01/01/1900		0,00	
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieux bons pasteurs	1 169,00	
	sœur franciscaine missionnaire de marie communauté marie de la paix franciscaine			0,00	01/01/1900	demande d'aide à transporter du gravier et du sable de Likasi à Lubumbashi (environ deux camions de 40 tonnes)	2 200,00	
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieux bons pasteurs	1 350,00	
	Bon Pasteur à Kolwezi			0,00	01/01/1900	contribution des matériels de vie à l'école des religieux bons pasteurs	1 212,00	
	Toute la population et la Mairie de Lubumbashi			0,00	01/01/1900	traçage d'une voie d'accès sur l'Avenue Laurent Désiré Kabila en partant de l'Avenue Circulaire (une partie des travaux de réaménagement de l'accès du Quartier CRAA vers Joli Site) sur demande de la Mairie Lubumbashi	17 000,00	

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forme de projet)		
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016	
	Bureau du Maire de L'shi			0,00	01/01/1900	Entretien de la ville festivités du 30 juin	4 042,50	
	Bureau du Maire de L'shi			0,00	01/01/1900	Campagne de reboisement2016- 2017	2 500,00	
	ville de Lubumbashi bureau du maire			0,00	01/01/1900	contribution de 40 sacs de la farine de maïs à la sécurité de la ville	694,74	
FRONTIER	Communautés locales	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Fourniture des intrants projet Maïs	218 122,00	
	Administration	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Assistance vivres	1 406,00	
	Chefs coutumiers	SAKANIA & LONSHI		0,00	01/01/1900	Assistance vivres	14 455,00	
	Administration	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Ciments construction bureau	3 495,00	
	Personnel clinique Lonshi	LONSHI	Couverture salariale Personnel	22 236,00	01/01/1900		0,00	
	École St Jean Bosco	LONSHI	Couverture salariale Personnel	71 039,00	01/01/1900		0,00	
	OVD	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Réparation des routes	592 719,00	
	OVD	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Construction collecteur	103 279,00	
	Communautés locales	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Assistance carburant et vivres	31 715,00	
	Hôpital	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Réhabilitation de la canalisation d'eau	26 183,00	
	École KABUMBA	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Participation à la construction	860,00	
	Communautés locales	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Implantation boulangeries et moulins	1 136,00	
	Communautés locales	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Enquêtes socio-économiques	18 104,00	
	Communautés locales	SAKANIA		0,00	01/01/1900	Formation rurale méthodes participatives	2 812,00	
KAMOA COPPER SA	Malades identifies.	BCZS Kanzenze.	0	77,00	21/01/2016	Contribution à la campagne de MECTIZAN.	0,00	
	Sakaote, Cultivateur de Mundjendje.	Groupement Musokantanda	35000	0,00	28/01/2016	Compensation de paiement de champ de manioc due aux travaux de traçage de la route d'accès aux points de forage.	0,00	

			Paiements en nu	ıméraires		Paiements en nature (sous form	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	69 PAP (personnes affectées par la clôture de la mine de Kansoko).	Groupement Musokantanda	0	58 000,00	24/03/2016	Compensation due à la perte des produits agricoles se trouvant dans l'espace de la clôture de la mine de Kansoko.	0,00
	Comité de Développement communautaire de Kaponda (par son président Malandji)	Membres des communautés Israël et Mundjendje.	670000	0,00	09/03/2015	Réunion de restitution avec les membres de communautés d'Israël et Mundjendje.	0,00
	communautés des groupements Mwilu et Musokantanda	69 Membres des communautés Israël et Mundjendje.	1260000	0,00	30/03/2016	Formation à l'auto prise en charge par le Consultant Alternative Plus, ONG.	0,00
	Marcel Mpimbwe et Muvunda.	Hameau Marcel Kakula	153000	0,00	28/04/2016	Compensation de paiement de champ de manioc due aux travaux de traçage de la route d'acces aux points de forage.	0,00
	Centres de santé Walemba, musokantanda et BCZS kanzenze	BCZS Kanzenze.	0	94,20	23/03/2016	Contribution à la campagne de vaccination,	0,00
	35 femmes membres de 2 coopératives de volailles de Katayi et Mundjendje,	Groupement Musokantanda	940000	0,00	29/04/2016	Formation à l'auto prise en charge et sur la gestion des associations et coopératives par la Cheffe de Service urbain de DERU Kolwezi.	0,00
	120 familles de 6 communautés.	BCZS Kanzenze.	0	1 725,00	24/05/2016	Distribution de moustiquaires imprégnées aux femmes ayant de bébés	0,00
	3 leaders locaux qui ont participes activement aux enquêtes de la clôture de la mine de Kansoko.	Groupement Musokantanda	280000	0,00	19/05/2016	Paiement de prix de participation à l'enquête de la clôture de la mine de Kansoko.	0,00
	18 PAP (personnes affectées par la servitude de la linge de force de 11 KV.	Villages Katayi, Chinde Chinde	1420000	0,00	15/06/2016	Compensation due à la perte des produits agricoles se trouvant sur la servitude de la ligne de force 11 KV.	0,00

			Paiements en nu	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	38 PAP (personnes affectées par la servitude de la linge de force de 11 KV.	Villages Kalundu, Walemba, Kaya 2, Chamandingi, Djosayi, Mususu, Noa, Luilu,	47784220	0,00	23/06/2016	Compensation due à la perte des produits agricoles se trouvant sur la servitude de la ligne de force 110 KV.	0,00
	3 plaignants.	Villages Kalundu, Walemba.	72000	0,00	05/07/2016	Compensation due à la perte des bassins de manioc enfouis dans un ruisseau lors du passage du dozer préparant la servitude de la ligne de force 110 KV.	0,00
	1 Plaignante (Mme Nelly).	Hameau Kakula.	123000	0,00	18/07/2016	Compensation de paiement de champ de manioc due aux travaux de traçage de la route d'accès à la mine de Kakula.	0,00
	Mr Placide Mukumbi	Village Katayi / Placide.	1050000	0,00	03/08/2016	Compensation de paiement de l'espace à occupe par le petit camp au détriment de l'usage par le propriétaire pour son champ de manioc.	0,00
	15 PAP (personnes affectées par l'agrandissement de la route Kamoa - Kolwezi).	Cite Musoka, Djosayi, Chinde Chinde	3059625	0,00	15/08/2016	Compensation de paiement de champ de manioc due aux travaux d'agrandissement de la route Kamoa - Kolwezi.	0,00
	4 enquêteurs (étudiants UNIKOL).	Kolwezi	0	3 723,00	17/08/2016	Frais d'expertise de l'enquête sur la servitude de la nouvelle route Kamoa - Kolwezi vers Aéroport.	0,00
	Chef Secteur de Lufupa.	Musokantanda.	120000	0,00	11/08/2016	Frais d' expertise lors du voyage de reconnaissance de la route Musokantanda a la frontière avec la Zambie.	0,00
	1 plaignante (Mr Samukoko).	Samukoko	5000	0,00	29/09/2016	Frais de compensation du a la poule qui a été écrasé.	0,00

			Paiements en nu	uméraires		Paiements en nature (sous form	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	Représentant du Gouvernement Provincial, Mutshatsha AT, Chef Traditionnels et chefs de villages.	Groupement Musokantanda.	815000	7 141,00	05/10/2016	Frais de location de matériel de sonorisation, frais de participation et restauration des participants lors des consultations publiques.	0,00
	Leaders locaux de Cite Maseka, Kamisange, Samukoko, Kameaux Kakula, Manga, Musompo.	Groupements Musokantanda Mushima.	0	600,00	01/01/1900	Frais restauration des participants lors de l'enquête socio-économique dans 7 villages.	0,00
	16 PAP (personnes affectées par la clôture de la mine de Kakula).	Groupement Musokantanda.	16712640	0,00	12/11/2016	Compensation de paiement de champ de manioc due aux travaux de la nouvelle Kamoa - Kakula.	0,00
	Population de 10 heanueax de Kakula et de villages Cite Maseka - Muvunda.	Groupement Musokantanda.	710000	0,00	17/11/2016	Réunion de concertation avec les potentielles PAP de la clôture de la mine de Kakula.	0,00
	45 ménages (personnes affectées par la clôture de la mine de Kakula).	Groupement Musokantanda.	11164085	0,00	10/12/2016	Compensation de paiement de champ de manioc due à la clôture de Box Cut (Portail d'entrée) de la mine de Kakula.	0,00
	Mr Musompo Kamembe Bony	Kakula Hameau.	277400	0,00	08/12/2016	Compensation de paiement de champ de manioc due aux travaux de traçage de la route d'acces aux points de forage.	0,00
	7 PAP ayant les champs a cote du camp de contractants.	Katayi / Placide.	2222398	0,00	15/12/2016	Compensation due à la perte des produits agricoles se trouvant sur la servitude de la ligne de force 11 KV.	0,00
	AGRIPEL Lualaba.	Kolwezi	0	1 777,92	17/12/2016	Frais d'expertise de l'enquete sur la servitude de la ligne de force de 11 KV a Agripel.	0,00
	Alternative Plus (ONG).	Kolwezi	0	4 526,00	20/12/2016	Frais d' expertise de l'enquête de la clôture de la mine Kakula a l' ONG Alternative Plus.	0,00

			Paiements en nu	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	AGRIPEL Lualaba.	Kolwezi	935050	0,00	20/12/2016	Frais d'expertise de l'enquête pour la clôture de Box Cut (Portail d'entrée) de la mine de kakula a Agripel.	0,00
	DERU Kolwezi.	Kolwezi	300000	0,00	20/12/2016	Frais d'expertise de l'enquete pour la clôture de Box cut (Portail d'entrée) de la mine de kakula a DERU.	0,00
KIBALI GOLD MINES	Abbé Reginald KAMOKWA	WATSA/ Institut MANGORO	Renforcement des capacités de 40 enseignants de l'institut saint Joseph de MANGORO IPSP Watsa	2 607,00	01/01/1900		0
	ABIANDRO Baudouin Sous- PROVED	WATSA/ Territoire	Finissage de travaux de construction de la salle polyvalente Sous-division de WATSA.	11 616,00	01/01/1900		0
	D.M.B Sarel Gédeon LOKANA	KOKORO Secteur MANGBUTU	Construction d'un bâtiment des six salles des class.	42 000,00	01/01/1900		0
	ONG LA RENAISSANCE Abbé ORIPALE Emmanuel et KANDANA.	NDOLOMO/ Territoire de FARADJE.	Construction d'un bâtiment des six salles de classes	42 024,00	01/01/1900		0
	Groupe scolaire avenir et EPSP WATSA.	Salles polyvalente communautaire de DURBA /GSA	Renforcement des capacités de 143 enseignants dans le territoire de Watsa par le professeur visiteur Emmanuel et caroline NAKIDE de 1'ouganda.	18 185,00	01/01/1900		0
	SURUR dans le chef-lieu de secteur KIBALI	S.M.C Sarl Peter TALAGUMA	Construction d'une clinique médicale dans le secteur KIBALI	56 000,00	01/01/1900		0
	MAITULU dans le secteur MANGBUTU.	ONG AJDW Ir KIERE Junior	Construction d'une maternité a MAITULU dans le secteur MANGBUTU et WALESE.	23 750,00	01/01/1900		0
	WATSA	Territoire de Watsa	Provision pour le financement de I'Hopital General de Watsa	500 000,00	01/01/1900		0

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	A.A.C Sarl TUMBA Oscar	SURUR et LALIBE	Captage d'eau potable a Surur et LALIBE.	6 000,00	01/01/1900		0
	GITA Construction Sarl,	Quartier BÉTHANIE et	Captage d'eau potable a BÉTHANIE et BRAZZA.	6 000,00	01/01/1900		0
	GBONDAMA ARAMA	BRAZZA					
	ONG SANS FRONTIER, ADRUPIAKO JULE	Quartier KOROGO	Captage d'eau potable dans le quartier korogo cite de DURBA	3 000,00	01/01/1900		0
	AKUMA VORANDABE	VILLAGE AGBARABHO	Captage d'eau potable dans le village AGBARABHO	3 000,00	01/01/1900		0
	SOCIÉTÉ CIVIL AVEC FEC	VILLAGE TADU	Constructions d'un stand pour la communauté de Faradje.	5 000,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	DOKO	Frais administratif	3 679,46	01/01/1900		0
	CONSTRUCTION SERVICE Sarl, Etienne	Territoire d'Aru	Captage de 20 sources d'eau a ARU, a raison de 5 par quartier (Q ESSEF, ROUTE ABA, KATAGA et RUMU)	40 000,00	01/01/1900		0
	La main de l'éternelle Sarl, tabani pierre	Territoire d'Aru	Construction de tribune et vestiaire dans le stade AUTSAI a Aru.	19 160,00	01/01/1900		0
	Société civile et les ONGD	Watsa-DURBA	Réhabilitation de route, fixation de buse et construction de pont AVUNDINDI par les ONG encadrées par société civile.	25 000,00	01/01/1900		0
	Police Nationale Congolaise	Territoire de WATSA	Assistance aux policiers sinistres lors de l'évènement du 7 au 08 Mars 2016.	50 000,00	01/01/1900		0
	Police Nationale Congolaise	Territoire de WATSA	Assistance aux policiers sinistres lors de l'évènement du 7 au 08 Mars 2016.	20 000,00	01/01/1900		0

			Paiements en no	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	Police Nationale Congolaise	Territoire de WATSA	Assistance aux policiers sinistres lors de l'évènement du 7 au 08 Mars 2016.	10 000,00	01/01/1900		0
	Police Nationale Congolaise	Territoire de WATSA	Assistance aux policiers sinistres lors de l'évènement de le 7 au 08 Mars 2016.	4 555,00	01/01/1900		0
	Société civil et les Jeunes	Territoire de Faradje	Construction d'un terrain de football avec une petite tribune dans groupement TADU a territoire de FARADJE.	5 000,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Frais administratifs	851	01/01/1900		0
	Cliniques Universitaires d'Isiro	Chef-lieu de province de Haut- Uélé.	Dotation des cliniques Universitaires d'Isiro avec I'échographie et appareil radiologie.	41 820,00	01/01/1900		0
	Population de Durban/Watsa	Territoire de Watsa	Formation 25 personnes sur la gestion des affaires	35 000,00	01/01/1900		0
	ONG LINDONGE	Territoire de WATSA	Captage d'une source d'eau potable pour la population de LEBERE	3 000,00	01/01/1900		0
	SADN Sarl	Territoire Watsa	Captage d'une source d'eau potable pour la population de Watsa Moke	3 000,00	01/01/1900		0
	BKC Sarl	Territoire Watsa	Captage d'une source d'eau potable pour la population de Nzoro	3 000,00	01/01/1900		0
	ONG AJDI	Territoire Watsa	Captage d'une source d'eau potable pour la population de Durba/Mapendo	3 000,00	01/01/1900		0
	Communauté locale	Territoire Watsa	Initiation de 12 fermiers dans les pratiques d'élevages des porcs, poules et pisciculture	44 230,00	01/01/1900		0

			Paiements en nu	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	FPAU	Territoire de WATSA	Encadrement de la communauté pour la culture de maïs à grande échelle.	15 397,17	01/01/1900		0
	Communauté locale	Territoire de Watsa	Initiation de 15 fermiers dans les pratiques d'élevages des porcs, poules et pisciculture	40 202,28	01/01/1900		0
	CRIS BEN PROJECT AND Remy	Territoire de Watsa	Création de centre agro-pastorale d'élevage de porcs, poules, à grande échelle a kokiza engineering	84 150,00	01/01/1900		0
	FDC	Territoire de WATSA	Aménagement d'un complexe sportif pour la communauté de WATSA	51 000,00	01/01/1900		0
	FDC	Territoire de WATSA	Aménagement d'un complexe sportif pour la communauté de WATSA	28 086,00	01/01/1900		0
	DGCT	Territoire de WATSA	Aménagement du terrain de Football	32 000,00	01/01/1900		0
	DGCT	Territoire de WATSA	Aménagement d'un terrain basketball	32 000,00	01/01/1900		0
	Groupe scolaire avenir et EPSP WATSA.	Territoire de WATSA	Formation 145 enseignant par de professeurs venant de l'OUGANDA.	17 000,00	01/01/1900		0
	Centre pastoral Saint Paul DONDI	Territoire de WATSA	Construction d'un internat DONDI a une capacité d'accueillir 50 internes.	10 000,00	01/01/1900		0
	ITP Isiro et La Société civil	chef-lieu de province de Haut- Uélé.	Réhabilitation de l'institut technique professionnelle d'Isiro.	204 000,00	01/01/1900		0
	MBOSAC Sarl, Pascal MBOKANI	Territoire de WATSA	Réhabilitation de centre de recherche agricole.	28 000,00	01/01/1900		0
	EPSP WATSA	Territoire de WATSA et FARADJE	53 étudiants bénéficiaires de la bourse.	32 436,00	01/01/1900		0

			Paiements en nu	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Les campagnes de kokiza propre et initier la communauté de KOKIZA de s'aproprier de leur maisons construites par KGM	20 000,00	01/01/1900		0
	LIGUE DES JEUNES DE WATSA	Territoire de WATSA	Convention de la jeunesse sur la paix	10 000,00	01/01/1900		0
	CHEF COUTUMIER LOCAL	Territoire de WATSA	Doter le rue, les Avenue et divise diviser KOKIZA avec 208 Quartier	9 921,00	01/01/1900		0
	H.G.R WATSA Dr Emmanuel AGAMA.	Territoire de WATSA	Achat des équipements spéciaux pour améliorer la qualité de soin de sante de population de Watsa et ses environs.	21 800,00	01/01/1900		0
	CHK DURBA, Dr Joseph ATANZI.	Territoire de WATSA	Achat des équipements spéciaux pour améliorer la qualité de soin de sante de population de DURBA et ses environs.	18 000,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Doter la clinique SURUR avec l'équipement.	3 500,00	01/01/1900		0
	Abbé BOB	Territoire de WATSA	Captage d'une source d'eau potable pour la population de Watsa.	5 750,00	01/01/1900		0
	Association taxi-moto, Trésor BIBI	Territoire de WATSA	Mettre à la disposition de taximoto de WATSA un parking moderne.	3 750,00	01/01/1900		0
	ONG UFFK. ANGUZU AVOMBILE Robert.	Territoire de WATSA	Réhabilitation centre de recherche agronomique à kokiza engineering.	12 000,00	01/01/1900		0
	DIGBY WELLS	Territoire	Évaluation des risques de Kibali par rapport à la communauté et communauté par rapport à KIBALI	26 080,00	01/01/1900		0

			Paiements en nu	ıméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	IQ Business	Territoire de WATSA	Retour sur les investissements sociaux.	20 000,00	01/01/1900		0
	CHRIS BEN AND REMY	Territoire de WATSA	Création de centre agro-pastorale d'élevage de porcs, poules, à grande échelle a kokiza engineering	13 720,00	01/01/1900		0
	Partenaires d'Isiro	Territoire de WATSA	Engagement et faire bonne interaction avec chef-lieu de la province.	5 000,00	01/01/1900		0
	DCMS Sarl	Territoire de WATSA	Augmentation de fraicheur dans salles polyvalente	6 500,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Fournir l'accommodation pour la salle polyvalente	5 850,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Mettre la peinture sur la toiture de la salle polyvalente.	560	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Achat des équipements pour la salle polyvalente	17 942,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Remise de la salle polyvalente pour la communauté de WATSA/Durba	5 000,00	01/01/1900		0
	OGS Sarl et FDC.	Territoire de WATSA	Contrôle de qualité sur nos projets communautaires	4 255,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Restitution de la réalisation de KIBALI pour la communauté par directeur général Charles Weels	2 600,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Mettre pour la communauté de Durba un terrain de volleyball.	2 570,00	01/01/1900		0
	Forum pour Development Communautaire	Territoire de WATSA	Frais administratif	3 821,54	01/01/1900		0
	Lycée Kilo Moto	Territoire de WATSA	Construction Lycée kilo moto a Watsa.	19 924,00	01/01/1900		0

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forme de projet)		
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016	
	LA COLOMBE	Territoire de WATSA	Construction de pont sur la rivière AYINDI A DURBA.	5 465,00	01/01/1900		0	
	BONGISA MBOKA	Territoire de WATSA	Construction de caniveau sur l'avenue Wilson a DURBA	10 000,00	01/01/1900		0	
	Les Aiglons	Territoire de WATSA	Construction pont sur la rivière KUKUNDEKU A DURBA	9 826,00	01/01/1900		0	
	CMS Sarl	Territoire de WATSA	fixation de pont qui relie le territoire de Watsa et FARADJE.	12 000,00	01/01/1900		0	
	CLINIQUE UNIVERSELLE	Territoire de WATSA	fixation d'une borne fontaine au sein de la communauté de durba.	4 312,00	01/01/1900		0	
	REC	Territoire de WATSA	entretenir le centre communautaire	7 500,00	01/01/1900		0	
	CHEF COUTUMIER ARU	Territoire d'Aru	doter le groupement OTSHO avec les équipements informatiques.	3 159,60	01/01/1900		0	
	Jeune d'ARU	Territoire d'Aru	réhabilitation de la route de déserte agricole dans le territoire d'ARU par les jeunes.	4 980,00	01/01/1900		0	
	EPSP WATSA	Territoire de WATSA	Assister les finalistes à payer le frais de l'examen d'État.	15 378,00	01/01/1900		0	
	ONG TOTONGA BOMOI	Territoire d'Aru	accompagne la communauté d'ARU de projet de développement	18 000,00	01/01/1900		0	
	ONG BANA BABIKA	Territoire de WATSA	fixation de clôture aux maisons type	25 000,00	01/01/1900		0	
	ONG IDEM	Territoire de WATSA	la résistance populaire	53 550,00	01/01/1900		0	
	Afia Santé	Territoire de WATSA	sensibilisation de la communauté de ARU le code minier.	14 500,00	01/01/1900		0	

			Paiements en no	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	CERCLE SPORTIF DURBA	Territoire de WATSA	doter les équipes sportives du territoire de WATSA avec les équipements jeux de vareuse etc.	25 000,00	01/01/1900		0
	ONG IDEM	Territoire de WATSA	concert de festivité pour la fin de l'année 2016	50 000,00	01/01/1900		0
	Afia Sante	Territoire de WATSA	Atelier de sensibilisation de la communauté sur la paix et le développement durable.	13 616,00	01/01/1900		0
	SIAN MALAYSIAP	Territoire de WATSA	étude de faisabilité de projet palm oïl avec les consultants MALAISIER.	45 000,00	01/01/1900		0
	ROWERS GROWP	Territoire de WATSA	Amener une enquête sur la culture de palmier huile.	25 689,10	01/01/1900		0
	PROJECT SAND PEA	Territoire de WATSA	Application de pesticide sur les chenilles dans le champ de village GUMU	13 800,00	01/01/1900		0
METAL MINES	POPULATION DE LIKASI	LIKASI ET LES ENVIRONS	Vaccin Anti - Plio	0,00	01/01/1900		0
	LES JEUNES SPORTIFS	LIKASI ET LE HAUT KATANGA	Équipements Sportifs	0,00	01/01/1900	Équipements Sportifs	0
	FEMMES ET JEUNES FILLES	HAUT KATANGA	Contribution	2 000,00	01/01/1900		0
	POLICE NATIONALE	LIKASI SECTION 4	Pièces De Rechanges	800,00	01/01/1900		0
	PAROISSE GALILAYA MÉTHODISTE	LIKASI	Carreaux	300,00	01/01/1900		0
	SYNDICAT FTDC	LIKASI	Tôles	100,00	01/01/1900		0
	MAIRIE	LIKASI	Camion LPK 2516	37 062,00	01/01/1900		0
	DIVISION PRÉVOYANCE SOCIALE	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	CLUB DE KARATÉ OKAPI	LIKASI	Contribution	5 500,00	01/01/1900		0
	QUARTIER BULUO	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0

			Paiements en r	numéraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	ÉQUIPE SUIVI ROUTE KAMBOVE	KAMBOVE /LIKASI	Contribution	2 000,00	01/01/1900		0
	UNIVERSITÉ DE LIKASI	LIKASI	Contribution	300,00	01/01/1900		0
	COMMUNE SHITURU	LIKASI	Contribution	620,00	01/01/1900		0
	COMMUNE SHITURU	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	PRISON BULUO	LIKASI	Sacs Farine Et Médicaments	2 100,00	01/01/1900		0
	LIKASI	LIKASI ET LES ENVIRONS	Contribution	16 820,00	01/01/1900		0
	POPULATION DE LIKASI	LIKASI ET LES ENVIRONS	Vaccin Anti - Plio	0,00	01/01/1900		0
	LES JEUNES SPORTIFS	LIKAISI ET LE HAUT KATANGA	Équipements Sportifs	0,00	01/01/1900	Équipements Sportifs	0
	FEMMES ET JEUNES FILLES	HAUT KATANGA	Contribution	2 000,00	01/01/1900		0
	POLICE NATIONALE	LIKASI SECTION 4	Pièces De Rechanges	800,00	01/01/1900		0
	PAROISSE GALILAYA MÉTHODISTE	LIKASI	Carreaux	300,00	01/01/1900		0
	SYNDICAT FTDC	LIKASI	Tôles	100,00	01/01/1900		0
	MAIRIE	LIKASI	Camion LPK 2516	37 062,00	01/01/1900		0
	DIVISION PRÉVOYANCE SOCIALE	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	CLUB DE KARATÉ OKAPI	LIKASI	Contribution	5 500,00	01/01/1900		0
	QUARTIER BULUO	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	ÉQUIPE SUIVI ROUTE KAMBOVE	KAMBOVE /LIKASI	Contribution	2 000,00	01/01/1900		0
	UNIVERSITÉ DE LIKASI	LIKASI	Contribution	300	01/01/1900		0
	COMMUNE SHITURU	LIKASI	Contribution	620,00	01/01/1900		0
	COMMUNE SHITURU	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	PRISON BULUO	LIKASI	Sacs Farine Et Médicaments	2 100,00	01/01/1900		0

			Paiements en r	numéraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	LIKASI	LIKASI ET LES ENVIRONS	Contribution	16 820,00	01/01/1900		0
	POPULATION DE LIKASI	LIKASI ET LES ENVIRONS	Vaccin Anti - Plio	0,00	01/01/1900		0
	LES JEUNES SPORTIFS	LIKAISI ET LE HAUT KATANGA	Équipements Sportifs	0,00	01/01/1900	Équipements Sportifs	0
	FEMMES ET JEUNES FILLES	HAUT KATANGA	Contribution	2 000,00	01/01/1900		0
	POLICE NATIONALE	LIKASI SECTION 4	Pièces De Rechanges	800,00	01/01/1900		0
	PAROISSE GALILAYA MÉTHODISTE	LIKASI	Carreaux	300,00	01/01/1900		0
	SYNDICAT FTDC	LIKASI	Tôles	100,00	01/01/1900		0
	MAIRIE	LIKASI	Camion LPK 2516	37 062,00	01/01/1900		0
	DIVISION PRÉVOYANCE SOCIALE	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	CLUB DE KARATÉ OKAPI	LIKASI	Contribution	5 500,00	01/01/1900		0
	QUARTIER BULUO	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	ÉQUIPE SUIVI ROUTE KAMBOVE	KAMBOVE /LIKASI	Contribution	2 000,00	01/01/1900		0
	UNIVERSITÉ DE LIKASI	LIKASI	Contribution	300,00	01/01/1900		0
	COMMUNE SHITURU	LIKASI	Contribution	620,00	01/01/1900		0
	COMMUNE SHITURU	LIKASI	Contribution	200,00	01/01/1900		0
	PRISON BULUO	LIKASI	Sacs Farine et Médicaments	2 100,00	01/01/1900		0
	LIKASI	LIKASI ET LES ENVIRONS	Contribution	16 820,00	01/01/1900		0

			Paiements en no	uméraires		Paiements en nature (sous forn	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
MMG KINSEVERE	Étudiants UNILU	Lubumbashi	Octroi de bourses aux étudiants de l'Université de Lubumbashi	29 504,00	01/01/1900	Bourses scolaires Écoles Primaires aux élèves des écoles environnantes	14 412,00
	67 enseignants et directeurs des écoles environnantes	Kipushi/Bukanda	Appui à l'Éducation - Primes des enseignants	168 000,00	01/01/1900	Bourses scolaires Écoles Secondaires et Professionnelles pour les ressortissants des écoles environnantes	76 483,00
	Familles des feus Chefs Kasongo, Mpundu et Sela	Kipushi/Bukanda	Donations diverses (Contribution aux funérailles des Chefs locaux)	3 000,00	01/01/1900		0,00
MUTANDA MINING	HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE	KISANGANI		830 000,00	01/01/1900		0,00
	ZOO DE LUBUMBASHI	LUBUMBASHI		300 000,00	01/01/1900		0,00
	ENGRAIS	COMMUNAUTÉS LOCALES KOLWEZI		164 020,00	01/01/1900		0,00
	SEMENCES	COMMUNAUTÉS LOCALES KOLWEZI		25 812,50	01/01/1900		0,00
	HERBICIDES	COMMUNAUTÉS LOCALES KOLWEZI		61 335,00	01/01/1900		0,00
	BÉTAILS	COMMUNAUTÉS LOCALES KOLWEZI		19 800,00	01/01/1900		0,00
	AUTRES	COMMUNAUTÉS LOCALES KOLWEZI		213 983,79	01/01/1900		0,00

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forme de projet)	
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
RUASHI MINING	11 ONG	Lubumbashi	Appui en intrants	250 000,00	01/01/1900		0,00
	Hôpital Militaire AKIKA	Lubumbashi	Support en produits pharmaceutiques	3 000,00	01/01/1900		0,00
	Enfants vivant avec le VIH	Lubumbashi	Médicament contre le VIH	10 000,00	01/01/1900		0,00
	Habitants de la ville de Lubumbashi	Lubumbashi	Médicaments contre le choléra	8 000,00	01/01/1900		0,00
	Commune Ruashi	Lubumbashi	Indemnisation de la population	55 000,00	01/01/1900		0,00
	Commune Lubumbashi	Lubumbashi	Forage des puits	25 000,00	08/07/1905		0,00
	Commune Ruashi	Lubumbashi	Réparation des deux ponts vers Shindaika et vers Luano	6 000,00	01/01/1900		0,00
	Commune Ruashi	Lubumbashi	Approvisionnement en carburant pour la bibliothèque de la commune et également l'écran géant pour la communauté	3 000,00	08/07/1905		0,00
	Commune Ruashi	Lubumbashi	Support en frais scolaires des enfants pauvres	5 000,00	08/07/1905		0,00
	Ville Lubumbashi	Lubumbashi	Marathon à l'occasion de l'anniversaire du feu président sud-africain Mandela	5 000,00	01/01/1900		0,00

			Paiements en no	uméraires		Paiements en nature (sous forme de projet)		
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016	
SINO CONGOLAISES DES MINES	Police de la province de la Lualaba	Lualaba	Dotation de la police de la Province de la Lualaba pour la Journée internationale des femmes	500,00	01/01/1900		0,00	
	Gouvernement de la Kolwezi	Kolwezi	Dotation du gouvernement de la Kolwezi pour la Journée internationale des femmes	1 000,00	01/01/1900		0,00	
	Police Nationale Congolaise de la Kolwezi		Dotation de la PNC pour la Journée internationale des femmes	500,00	01/01/1900	Alimentation	200,00	
	Avenue de Kabada	Kabada		0,00	01/01/1900	Dotation de la décoration du bureau de Kabada	740,00	
	Avenue de Kabada	Kabada		0,00	01/01/1900	Dotation de la décoration du bureau de Kabada	1 120,00	
	Gouvernement de la province de la Lualaba	la Lualaba		0,00	01/01/1900	Dotation de cartes satellite en Kolwezi de la Lualaba	7 575,76	
	Bataillon 622 (FARDC) de la Kolwezi	Kolwezi	Dotation du Bataillon 622	1 000,00	01/01/1900		0,00	
	Gouvernement de la province de la Lualaba	la Lualaba	Parrainage pour l'exposition d'agricole et d'industrie minière au mois de juin en Lualaba	10 000,00	01/01/1900		0,00	
	Gouvernement de la cité de Kabada	Kabada		0,00	01/01/1900	Réparation des rues de Kabada qui mesure 1.86 kilomètres	318 762,00	
	Gouvernement de la cité de Kabada	Kabada		0,00	01/01/1900	Installation d'eau potable provisoire de la cité de Kabada	16 710,00	
	Gouvernement de la province de la Lualaba	la Lualaba		0,00	01/01/1900	Restauration d'artère METALCLAD-SAFRICAS en Lualaba	425 488,00	

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous form	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	Gouvernement de la province de la Lualaba	la Lualaba		0,00	01/01/1900	Réparation de la rue entre Kabada et Mosonoie qui mesure 6.9 kilomètres	167 885,00
	Cité de Kabada	Kabada		0,00	01/01/1900	Dotation de pompe à eau à Kabada	45 000,00
	Cité de Kabada	Kabada	Dotation d'équipe du football de Kabada	600,00	01/01/1900		0,00
SOCIÉTÉ ANHUI	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	700,00	05/02/2016		0,00
CONGO D'INVESTISSEMENT	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	600,00	05/02/2016		0,00
MINIER	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	150,00	09/03/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	550,00	05/03/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/03/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	700,00	05/04/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/04/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	700,00	05/05/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/05/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	700,00	05/06/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/06/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 000,00	17/06/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	500,00	10/06/2016		0,00
	CULTIVATEURS PAYSANS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	220,00	04/07/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/07/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/07/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	500,00	08/07/2016		0,00
	CULTIVATEURS PAYSANS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	80,00	31/07/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/08/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/08/2016		0,00

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forn	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	3 000,00	06/08/2016		0,00
	CULTIVATEURS PAYSANS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	40,00	26/08/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 250,00	29/09/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/09/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/09/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	8 000,00	29/09/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	1 000,00	28/10/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	8 000,00	10/10/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 250,00	12/10/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/10/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/10/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/11/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/11/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	8 000,00	12/11/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE SENGA SENG	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 250,00	17/11/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 250,00	16/11/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 000,00	26/11/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 250,00	26/11/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE SENGA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	2 250,00	29/11/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	700,00	05/12/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	05/12/2016		0,00
	CHEFS COUTUMIERS	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	700,00	31/12/2016		0,00
	ENSEIGNANTS DE BOYA	KASAÏ ORIENTAL	Assistance sociale	300,00	31/12/2016		0,00

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forn	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE GISEMENTS DE KALUKUNDI SPRL	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	ÉCOLE PRIMAIRE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Paie enseignants et direcole	1 900,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous forn	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Paie médecins clinique site	1 500,00	01/01/1900		0,00
	CENTRE MÉDICAL LIGHT	PROVINCE DU LUALABA	Médicaments pour clinique site	5 591,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	750,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	750,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	750,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	750,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	750,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	750,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	750,00	01/01/1900		0,00
	VILLAGE KISANKALA	PROVINCE DU LUALABA	Propreté du village	1 450,00	01/01/1900		0,00

			Paiements en n	uméraires		Paiements en nature (sous for	me de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
SOCIÉTÉ MINIÈRE DE DIAMANT DE	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	350,00	03/01/2016		0,00
LUPATAPATA	Chef coutumier	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	350,00	08/02/2016		0,00
	Gouvernorat	Mbuji-Mayi	Dons et Libéralités	10 000,00	13/02/2016		0,00
	ANR	Mbuji-Mayi	Dons et Libéralités	2 000,00	19/02/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	2 000,00	09/03/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	2 000,00	01/04/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	2 000,00	07/05/2016		0,00
	Ministère des Mines	Mines	Dons et Libéralités	1 000,00	21/06/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	500,00	21/06/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	550,00	24/06/2016		0,00
	Ministère de sport et loisirs	Mbuji-Mayi	Dons et Libéralités	400,00	07/07/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	600,00	12/07/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	700,00	10/08/2016		0,00
	Ministère des Finances	Mbuji-Mayi	Dons et Libéralités	500,00	13/08/2016		0,00
	Ministère des Mines	Mbuji-Mayi	Dons et Libéralités	250,00	07/09/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Bakua Bowa et Mulumba	Frais de Civilités	1 000,00	09/09/2016		0,00
	Chefs coutumiers	Tshikupakupa	Frais de Civilités	300,00	10/09/2016		0,00
	ANR	Mbuji-Mayi	Dons et Libéralités	500,00	18/09/2016		0,00

			Paiements en no	uméraires		Paiements en nature (sous forr	ne de projet)
Sociétés	Identité du Bénéficiaire (Nom, fonction)	Région du bénéficiaire	Description	montant	Date	Description	Coût du Projet encouru durant 2016
SOCIÉTÉ MINIÈRE DU KATANGA	LES JEUNES, MUSICIENS, FEMMES	HAUT KATANGA	Culture	8 500,00	01/01/1900		0,00
CONFÉ RELIGII	ONGS, PERS. PHYS., CONFESSIONS RELIGIEUSES	HAUT KATANGA	Œuvres sociales diverses	5 352,00	01/01/1900		0,00
	AMÉNAGEMENT ROUTE RENATELSAT, TRAVAUX	Q. KISANGA	Infrastructure	4 560,00	01/01/1900		0,00
TENKE	Résidents de la concession	Concession TFM				Coûts administratifs	1 528 573,35
FUNGURUME MINING	Résidents de la concession	Concession TFM				Développement économique et des infrastructures	133 656,03
	Étudiants et stagiaires et Universités et Instituts Supérieurs/ Institutions de formation	Principalement le Haut-Katanga et Lualaba				Éducation et formation	851 952,81
	Zone de santé de Fugurume et Résidents de concession	Concession TFM				Santé publique	3 402 316,52
	TP Mazembe et Résidents de la concession	Haut-Katanga et Lualaba				Sports, Arts et culture	15 735,22
	Bénéficiaire de dons et contributions	RDC				Autres	104 697,61
	Total			18 412,00			0,00

Annexe 9. Explications d'écarts entre les entreprises minières et les entités étatiques

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLARATION SOCIÉTÉ			DÉCLARATION DES RECETTES				
		Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES REJETS DE KINGAMYAMBO SARL (METALKOL)	Cession d'actifs (v)	0	0	0	110 000 000	0	110 000 000	-110 000 000	METALKOL n'ayant pas effectué le paiement, la déclaration de la GECAMINES ne peut être conciliée. Le point 1.3 donne plus d'explixation à ce sujet.
	GÉCAMINES	0	0	0	110 000 000	0	110 000 000	-110 000 000	
MUTANDA MINING	DTI (1151E)	31 216 617	7 652 060	38 868 678	32 470 787	6 393 512	38 864 299	4 379	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	DGDA	48 378 803	7 554 067	55 932 870	49 526 390	6 402 101	55 928 491	4 379	
	P Trésor (143E)	230 007	-2 161	227 846	225 886	0	225 886	1 959	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	DGRAD	20 215 062	72 884	20 287 946	20 144 322	141 709	20 286 030	1 916	
	TVD (1415E4)	15 317 972	-5 874 922	9 443 050	8 764 481	257 824	9 022 305	420 745	Pièces justificatives obtenues de la société mais non confirmées par la régie.
	DRHKAT	21 764 946	-11 815 540	9 947 350	9 271 371	257 824	9 526 585	420 765	
	TC (116E)	0	5 942 210	5 942 210	5 435 825	-289 772	5 146 053	796 157	Pièces justificatives obtenues de l'entreprises mais non confirmées par la régie

ENTREPRISES	DECCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DRLU	0	12 463 710	12 463 710	11 410 900	256 654	11 667 554	796 157	
SINO KATANGATIN (SKT SPRL)	DTE (1152E)	0	0	0	45 957	0	45 957	-45 957	Pièces justificatives obtenues de la DGDA. Cependant l'entreprise étant en cessation d'activité, il nous a été impossible de l'appricher afin d'obtenir sa confirmation.
	DGDA	0	0	0	45 957	0	45 957	-45 957	
	IBP(ISF) (1112E1)	0	0	0	27 328	0	27 328	-27 328	Pièces justificatives obtenues de la DGI, Cependant l'entreprise étant en cessation d'activité, il nous a été impossible de l'appricher afin d'obtenir sa confirmation.
	IPR-IER (112E)	0	0	0	3 494	0	3 494	-3 494	Pièces justificatives obtenues de la DGI, Cependant l'entreprise étant en cessation d'activité, il nous a été impossible de l'appricher afin d'obtenir sa confirmation.
	DGI	0	0	0	30 822	0	30 822	-30 822	
	RM (1415E31)	0	0	0	23 329	0	23 329	-23 329	Déclaration non réconciliée. Etant donné que l'entreprise est en cessation d'activités
	DGRAD	0	0	0	23 329	0	23 329	-23 329	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR.	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	TVD (1415E4)	0	0	0	7 215	0	7 215	-7 215	Déclaration non réconciliée étant donné que l'entreprise est en cessation d'activités
	DRHKAT	0	0	0	7 215	0	7 215	-7 215	
	TC (116E)	0	0	0	4 999	0	4 999	-4 999	Déclaration non réconciliée étant donné que l'entreprise est en cessation d'activités
	TVD (1415E4)	0	0	0	1 915	0	1 915	-1 915	Déclaration non réconciliée étant donné que l'entreprise est en cessation d'activités
	DRLU	0	0	0	6 914	0	6 914	-6 914	
RUASHI MINING (RUMI)	RM (1415E31)	3 478 303	243 421	3 721 725	3 722 759	2 387	3 725 146	-3 422	Pièces justificatives obtenues de la régie mais non confirmée.
	DGRAD	4 923 380	635 646	5 559 026	5 384 348	178 100	5 562 448	-3 422	
TENKE FUNGURUME MINING (TFM)	PMH (1112E1)	265 424	42 240	307 664	284 469	110 861	395 330	-87 666	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DGRAD	23 543 536	42 240	23 585 775	23 512 573	160 868	23 673 441	-87 666	
LA MINIÈRE DE									
KALUMBWE MYUNGA (MKM)	DTI (1151E)	1 770 111	246 378	2 016 489	1 340 145	621 835	1 961 980	54 509	Déclarations de la société manquent de numéros de quittances, ainsi la non confirmation des quittances par la régie

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR A	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGDA	1 770 111	246 378	2 016 489	1 340 145	621 835	1 961 980	54 509	
	IPR-IER (112E)	236 731	0	236 731	195 460	20 917	216 377	20 354	Quittances déclarées par la société sans préciser les numéros. En effet, la société n'ayant pas envoyé les pièces justificatives relatives à celles-ci; il a été imposible à la régie de les retracer.
	DGI	2 505 356	0	2 505 356	2 464 086	20 917	2 485 003	20 353	
	DSA (114521E)	4 072	4 089	8 161	4 089	0	4 089	4 072	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	P DGRAD (143E)	22 468	6 119	28 587	6 119	0	6 119	22 468	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	RM (1415E31)	1 629 768	145 152	1 774 920	1 755 399	0	1 755 399	19 521	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	TEEN (1152E)	11 940	1 492	13 432	16 417	0	16 417	-2 985	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	DGRAD	1 668 248	156 852	1 825 100	1 782 024	0	1 782 024	43 076	
	ICM (114521E)	1 390	0	1 390	0	0	0	1 390	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	TVD (1415E4)	0	0	0	612 530	0	612 530	-612 530	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRHKAT	1 390	0	1 390	612 530	0	612 530	-611 140	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR/	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR	ATION DES RI	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	TC (116E)	0	0	0	189 014	-55 054	133 960	-133 960	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	TVD (1415E4)	0	2 634	2 634	428 714	0	428 714	-426 080	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRLU	0	2 634	2 634	617 728	-55 054	562 674	-560 040	
	Royalties_EP	1 440 960	0	1 440 960	2 007 336	0	2 007 336	-566 376	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	GÉCAMINES	1 440 960	0	1 440 960	2 007 336	0	2 007 336	-566 376	
COMPAGNIE MINIÈRE DE KAMBOVE	DTI (1151E)	440 676	294 478	735 154	688 380	38 416	726 796	8 358	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
(COMIKA)	DGDA	929 749	411 942	1 341 691	1 267 740	65 593	1 333 333	8 358	
	TC (116E)	1 200 000	700 000	1 900 000	2 600 000	0	2 600 000	-700 000	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	TVD (1415E4)	0	0	0	1 239 864	0	1 239 864	-1 239 864	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRHKAT	1 200 140	700 000	1 900 140	3 840 004	0	3 840 004	-1 939 864	
	PAR/PGE/Audit Environnemental (1421E)	92 934	0	92 934	0	0	0	92 934	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	MIN ENV	92 934	0	92 934	0	0	0	92 934	
KIBALI GOLD MINES (KIBALI)	DSA (114521E)	1 098 385	0	1 098 385	1 110 263	0	1 110 263	-11 878	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	RM (1415E31)	25 147 374	-6 650 494	18 496 881	20 002 252	-1 111 700	18 890 551	-393 670	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	Royalties (1415E1)	27 859 893	-24 529 316	3 330 577	0	1 565 462	1 565 462	1 765 115	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart

ENTREPRICES	DECCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGRAD	54 105 652	-31 179 809	22 925 843	21 112 514	453 762	21 566 276	1 359 567	
BOSS MINING (BOSS)	DSA (114521E)	255 046	0	255 046	254 024	0	254 024	1 022	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	PDGRAD (143E)	2 381 597	-2 318 443	63 155	60 805	854,06	61 659	1 496	La DGRAD renseigne que certaines déclations faites par BOSS Mining étaient pour des flux hors référentiel. La non obtention de pièces justificatives de l'entreprise n'a pas permis de réconcilier ces déclarations
	PTrésor (143E)	200 521	-52 962	147 559	91 207	0	91 207	56 352	La DGRAD renseigne que certaines déclations faites par BOSS Mining étaient pour des flux hors référentiel. La non obtention de pièces justificatives de l'entreprise n'a pas permis de réconcilier ces déclarations
	PMH (1112E1)	177 591	1 023	178 614	176 614	0	176 614	2 000	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	RM (1415E31)	3 873 482	261 839	4 135 322	4 035 396	4 658	4 040 054	95 268	Non obtention des pièces justificatives de l'entreprise. La DGRAD n'a pu retracer les déclarations de BOSS Mining pour les paiements relatifs à la RM.
	DGRAD	7 563 319	130 755	7 018 994	6 410 443	5 512	6 415 955	603 039	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉ	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	TC (116E)	4 531 052	56 316	4 587 368	6 889 052	-915 000	5 974 052	-1 386 684	Pièces justificatives non obtenues de l'entreprise ou la régie en vue de réconcilier les déclarations
	TVD (1415E4)	5 550 000	-2 020 000	3 530 000	2 280 000	0	2 280 000	1 250 000	Pièces justificatives non obtenues de l'entreprise ou la régie en vue de réconcilier les déclarations
	DRLU	10 085 696	-1 963 684	8 122 012	9 173 696	-915 000	8 258 696	-136 684	
	Prestation des services	0	899 180	899 180	1 137 960	0	1 137 960	-238 780	Pièces justificatives non obtenues de l'entreprise en vue de réconcilier les déclarations
	GÉCAMINES	0	2 875 784	2 875 784	3 114 564	0	3 114 564	-238 780	
MMG KINSEVERE									
SPRL (MMG KINSEVERE)	DTI (1151E)	6 116 455	1 100 634	7 217 090	6 973 917	231 150	7 205 067	12 023	Déclaration de la société non retrouvée par la régie. Par conséquent, non confirmation par la régie
	DGDA	6 116 455	1 100 634	7 217 090	6 973 917	231 150	7 205 067	12 023	
	ICM (114521E)	2 805	0	2 805	0	0	0	2 805	Pièces justificatives obtenues de la société mais non confirmées par la régie
	TVD (1415E4)	3 942 122	69 096	4 011 218	3 901 715	126 815	4 028 530	-17 311	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRHKAT	3 944 927	69 096	4 014 023	3 901 715	126 815	4 028 530	-14 506	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR <i>A</i>	ATION SOCIÉ	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
OCIÉTÉ TWANGIZA MINING S.A.R.L. (TWANGIZA)	PMH (1112E1)	127 600	0	127 600	0	11 600	11 600	116 000	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	DGRAD	1 415 894	12 693	1 428 587	1 141 474	170 818	1 312 293	116 294	
Générale des									
Carrières et des Mines (GÉCAMINES)	DTE (1152E)	671 097	1995,31	673 092	745723,32	1	745 724	-72 632	Pièces justificatives obtenues de la régie mais non confirmées par la l'entreprise
	DTI (1151E)	1 267 367	-114944,14	1 152 423	1263058,91	8 721	1 271 780	-119 356	Pièces justificatives obtenues de la régie mais non confirmées par la l'entreprise
	DGDA	1 938 464	-112 949	1 825 515	2 008 782	8 722	2 017 504	-191 989	
	DSA (114521E)	364 081	0	364 081	843 612	-79 734	763 878	-399 797	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	EFCB (1112E1)	173 969	0	173 969	173 969	0	173 969	0	
	PDGRAD (143E)	375	0	375	0	0	0	375	Écart non significatif
	RM (1415E31)	100 017	0	100 017	95615,11	0	95 615	4 401	Preuves de paiement obtenue de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	DGRAD	638 442	0	638 442	1 113 196	-79 734	1 033 462	-395 020	
	TVD (1415E4)	0	897095,65	897 096	1 214 615	67	1 214 682	-317 586	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRHKAT	0	897 096	897 096	1 214 615	67	1 214 682	-317 586	
	ICM (114521E)	0	0	0	12 242	0	12 242	-12 242	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	TVD (1415E4)	0	0	0	9 290	0	9 290	-9 290	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DESCRIPTION DÉCLARATION SOCIÉTÉ DÉCLARATION DES RECETTES				ECETTES			
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DRLU	0	0	0	21 532	0	21 532	-21 532	
NAMOYA MINING SARL (NAMOYA)	DTI (1151E)	6 994	0	6 994	133 451	6 994	140 445	-133 451	Pièces justificatives obtenues de la régie, confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGDA	6 994	0	6 994	133 451	6 994	140 445	-133 451	
	PDGRAD (143E)	8 040	0	8 040	0	0	0	8 040	
	PMH (1112E1)	121 127	-9	121 118	61 314	0	61 314	59 804	Pièces justitificatives non obtenues des deux parties afin d'élager cet écart
	RM (1415E31)	0	1 089 237	1 089 237	1 085 047	0	1 085 047	4 190	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	Royalties (1415E1)	1 155 135	-1 085 657	69 478	0	0	0	69 478	Pièces justitificatives non obtenues des deux parties afin d'élager cet écart
	DGRAD	1 284 301	3 571	1 287 872	1 146 361	0	1 146 361	141 511	
KAMOTO COPPER COMPANY SA (KCC)	DTE (1152E)	0	26 036	26 036	27 662	-450	27 212	-1 176	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
(1100)	DTI (1151E)	0	7 928 921	7 928 921	7 753 235	173 312	7 926 548	2 373	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DGDA	0	7 954 957	7 954 957	7 780 897	172 862	7 953 760	1 197	
	DSA (114521E)	0	24 534	24 534	266 956	-247 533	19 422	5 111	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	PDGRAD (143E)	0	58 373	58 373	11 430	0	11 430	46 943	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart

ENTREPRICES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR.	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGRAD	0	400 963	400 963	596 313	-247 533	348 779	52 183	
	TVD (1415E4)	0	0	0	5 694	0	5 694	-5 694	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRHKAT	0	0	0	6 954	0	5 694	-5 694	
	TC (116E)	0	833 333	833 333	282	0	282	833 051	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	TVD (1415E4)	0	0	0	2 708	0	2 708	-2 708	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRLU	0	833 782	833 782	3 439	0	3 439	830 343	
	Prestation des services	0	0	0	5 295	0	5 295	-5 295	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	GÉCAMINES	0	0	0	5 295	0	5 295	-5 295	
M.J.M Sprl (MJM)									
	DTE (1152E)	302 096	0	302 096	388 607	0	388 607	-86 511	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DTI (1151E)	19 246	0	19 246	53 037	0	53 037	-33 790	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DGDA	321 343	0	321 343	441 643	0	441 643	-120 301	
	IBP(ISF) (1112E1)	39 981	0	39 981	34 587	0	34 587	5 394	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	IPR-IER (112E)	23 468	0	23 468	24 701	0	24 701	-1 233	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DGI	102 967	0	102 967	98 805	0	98 805	4 161	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR <i>A</i>	ATION SOCIÉ	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES RI	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	PDGRAD (143E)	0	0	0	7 272	0	7 272	-7 272	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	PMH (1112E1)	0	0	0	2 097	0	2 097	-2 097	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	RM (1415E31)	318 428	-6 036	312 392	503 849	-6 026	497 823	-185 430	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DGRAD	321 312	1 989	323 300	524 126	-6 026	518 100	-194 800	
	TC (116E)	1 196 800	0	1 196 800	1 338 465	0	1 338 465	-141 665	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	TVD (1415E4)	431 300	0	431 300	785 925	0	785 925	-354 625	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRHKAT	1 628 100	0	1 628 100	2 124 390	0	2 124 390	-496 290	
SHITURU MINING CORPORATION									
(SMCO)	DTE (1152E)	4 612 757	-2 804 993	1 807 764	1 536 436	0	1 536 436	271 327	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DTI (1151E)	4 103 545	-2 023	4 101 522	3 357 903	276 261	3 634 164	467 358	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DGDA	8 716 302	-2 807 016	5 909 286	4 894 339	276 261	5 170 600	738 686	
	TVD (1415E4)	3 273 100	-1 636 550	1 636 550	1 104 688	538 400	1 643 088	-6 538	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	DRHKAT	3 273 100	-1 636 550	1 636 550	1 104 988	538 400	1 643 388	-6 838	
	Amodiation	351 600	-139 500	212 100	157 800	0	157 800	54 300	Aucune pièce justificative reçue pour élaguer cet écart
	GÉCAMINES	11 385 589	-8 042 500	3 343 089	3 288 709	80	3 288 789	54 300	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR.	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
LUNA MINING SPRL (LUNA MINING SPRL)	DTI (1151E)	0	0	0	212 842	0	212 842	-212 842	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour obtenir les pièces justificatives afin élaguer cet écart
	DGDA	0	0	0	212 842	0	212 842	-212 842	
	AMR A (1112E1)	0	0	0	277 781	0	277 781	-277 781	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour obtenir les pièces justificatives afin élaguer cet écart
	AMR B (143E)	0	0	0	92 594	9	92 602	-92 602	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour obtenir les pièces justificatives afin élaguer cet écart
	IPR-IER (112E)	0	0	0	164 201	13 254	177 456	-177 456	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour obtenir les pièces justificatives afin élaguer cet écart
	DGI	0	0	0	534 576	13 263	547 839	-547 839	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
INIÈRE DE ZANIKODO (MWANA AFRICA CONGO GOLD) (MIZAKO)	DSA (114521E)	0	0	0	647 916	0	647 916	-647 916	Obtention des pièces justificatives de la régie. La confirmation de l'entrepise après la date de clôture de réconciliation, soit le 12 12/12/2018, n'a pas permis de réconcilier la déclaration
	DGRAD	0	0	0	647 916	0	647 916	-647 916	
VIRGINIKA MINING SPRL (VIRGINIKA MINING SPRL)	DTI (1151E)	0	0	0	4 591,74	0	4 591,74	-4 591,74	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DGDA	0	0	0	4 592	0	4 592	-4 592	
	AMR A (1112E1)	0	0	0	62 638	0	62 638	-62 638	Pièces justificatives obtenues de la régie. L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour élaguer cet écart
	AMR B (143E)	0	0	0	63 287	0	63 287	-63 287	Pièces justificatives obtenues de la régie. L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour élaguer cet écart

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉ <sup>.</sup>	ΤÉ	DÉCLAR.	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	IBP(ISF) (1112E1)	0	0	0	453 619	0	453 619	-453 619	Pièces justificatives obtenues de la régie. L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour élaguer cet écart
	IPR-IER (112E)	0	0	0	14 579	0	14 579	-14 579	Pièces justificatives obtenues de la régie. L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour élaguer cet écart
	DGI	0	0	0	594 124	0	594 124	-594 124	
	DSA (114521E)	0	0	0	38 671	0	38 671	-38 671	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DGRAD	0	0	0	38 671	0	38 671	-38 671	
CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING (CDM)	DTI (1151E)	3 920 159	48 935	3 969 093	3 985 596	0	3 985 596	-16 503	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour élaguer cet écart
	DGDA	6 292 344	49 272	6 341 616	6 358 115	0	6 358 115	-16 498	
	TVD (1415E4)	4 273 450	0	4 273 450	3 531 707	486 000	4 017 707	255 743	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pas pu l'approcher pour élaguer cet écart

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR/	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DRHKAT	5 993 441	0	5 993 441	5 251 683	486 000	5 737 683	255 758	
LULA OLUM METAL									
HUACHIN METAL LEACH									
227.611	DTE (1152E)	562 084	-2 583	559 501	570 943	0	570 943	-11 442	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	DTI (1151E)	650 935	20	650 955	664 576	2	664 578	-13 623	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	DGDA	1 213 020	-2 563	1 210 456	1 235 519	2	1 235 521	-25 065	
	DSA (114521E)	49 138	0	49 138	218 419	-218 419	0	49 138	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	DGRAD	1 131 455	48 509	1 179 964	1 199 490	-68 665	1 130 825	49 138	
	ICM (114521E)	0	0	0	13 147	0	13 147	-13 147	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	TVD (1415E4)	356 632	-24 956	331 675	669 163	252 732	921 895	-590 220	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	DRHKAT	356 632	-24 956	331 675	682 310	252 732	935 042	-603 367	
IZAL DENO MININO									
KAI PENG MINING									
	AMR A (1112E1)	9 823	-4 912	4 912	4 912	4 912	9 823	-4 912	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise
	AMR B (143E)	9 823	-4 912	4 912	9 823	0	9 823	-4 912	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmées par l'entreprise

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR/	ATION SOCIÉT	É	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGI	410 460	559 255	969 714	672 826	306 711	979 538	-9 823	
	ICM (114521E)	8	0	8	276	0	276	-268	Écart non significatif
	TC (116E)	20 980	0	20 980	0	0	0	20 980	Non obtention des pièces justificatives de la société, par conséquent, non confirmation des quittances par la régie.
	TVD (1415E4)	0	0	0	588 877	0	588 877	-588 877	Non obtention des pièces justificatives de la régie, par conséquent, non confirmation des quittances par la société
	DRHKAT	20 988	0	20 988	589 153	0	589 153	-568 165	
DRAGON INTERNATIONAL MINING SPRL (DRAGON SPRL)	DTE (1152E)	0	0	0	119 618	0	119 618	-119 618	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
(556572)	DTI (1151E)	0	0	0	99 489	0	99 489	-99 489	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DGDA	0	0	0	219 108	0	219 108	-219 108	
	AMR B (143E)	0	0	0	1 671	0	1 671	-1 671	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	IPR-IER (112E)	0	0	0	4 885	0	4 885	-4 885	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	É	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGI	0	0	0	6 556	0	6 556	-6 556	
	PDGRAD (143E)	0	0	0	2 413	0	2 413	-2 413	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	PTrésor (143E)	0	0	0	6 429	0	6 429	-6 429	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	RM (1415E31)	0	0	0	101 494	0	101 494	-101 494	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DGRAD	0	0	0	110 336	0	110 336	-110 336	
	TVD (1415E4)	0	0	0	72 392	0	72 392	-72 392	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DRHKAT	0	0	0	72 392	0	72 392	-72 392	
	TC (116E)	0	0	0	13 200	0	13 200	-13 200	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	TVD (1415E4)	0	0	0	151 580	0	151 580	-151 580	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DRLU	0	0	0	164 780	0	164 780	-164 780	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR A	ATION SOCIÉ	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
METAL AND CHEMICALS									
(METACHEM)	IBP(ISF) (1112E1)	15 961	0	15 961	9 971	0	9 971	5 990	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGI	15 961	0	15 961	9 971	0	9 971	5 990	
	TD (1112E1)	44 345	0	44 345	52 805	0	52 805	-8 460	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	MinProvMinNK	44 345	0	44 345	52 805	0	52 805	-8 460	
	Prestation des services	30 674	0	30 674	0	0	0	30 674	Non obtention des pièces justificatives de la société, par conséquent, non confirmation des quittances de la régie
	Royalties_EP	543 452	0	543 452	0	0	0	543 452	Non obtention des pièces justificatives de la société, par conséquent, non confirmation des quittances de la régie
	SAKIMA	574 126	0	574 126	0	0	0	574 126	
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION									
KIPOI (SEK)									
	DTE (1152E)	1 141 164	0	1 141 164	1 164 854	0	1 164 854	-23 691	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DTI (1151E)	1 323 227	-17 711	1 305 516	1 876 884	8 441	1 885 325	-579 810	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR A	ATION SOCIÉ	ΓÉ	DÉCLARA	ATION DES RI	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION -	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGDA	2 464 391	-17 711	2 446 680	3 041 739	8 441	3 050 180	-603 500	
	IM (113E)	833 653	-12 406	821 247	281 170	357 280	638 450	182 797	Pièces justificatives non obtenues de la société, ainsi la non confirmation de la quittance par la régie
	DGI	5 069 306	1 328 265	6 397 570	4 512 176	1 702 597	6 214 774	182 797	
	PDGRAD (143E)	83 191	0	83 191	0	0	0	83 191	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	PTrésor (143E)	109 407	0	109 407	0	0	0	109 407	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	RM (1415E31)	1 887 360	0	1 887 360	1 984 899	32 379	2 017 278	-129 919	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmée par l'entreprise
	Royalties (1415E1)	0	0	0	318 237	0	318 237	-318 237	Preuves de paiement obtenues de la régie mais non confirmée par l'entreprise
	DGRAD	2 226 341	0	2 226 341	2 449 520	32 379	2 481 899	-255 558	
	ICM (114521E)	628	0	628	2 302	0	2 302	-1 674	Non obtention des pièces justificatives de la société et de la régie
	TVD (1415E4)	1 131 064	-39 055	1 092 009	963 580	-3 281	960 299	131 710	Non obtention des pièces justificatives de la société et de la régie
	DRHKAT	1 131 692	-39 055	1 092 637	965 882	-3 281	962 601	130 036	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLARA	ATION SOCIÉ <sup>.</sup>	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
CONCO CODALT									
CONGO COBALT CORPORATION (ex SMKK.) (COCOCO)	IPR-IER (112E)	3 761 732	0	3 761 732	3 710 021	-21 420,21	3 688 601	73 132	Le montant de la déclaration de la société et celui de la DGI ne concordant pas n'a pas permis d'élaguer cet écart
	DGI	3 761 732	0	3 761 732	3 710 021	-21 420	3 688 601	73 132	
	PDGRAD (143E)	11 132	0	11 132	0	0	0	11 132	Pièces justificatives obtenues de la société. Non confirmation des notes de taxation par la régie.
	DGRAD	11 132	0	11 132	0	0	0	11 132	
FEZA MINING (FEZA)	DTE (1152E)	0	0	0	62 076	0	62 076	-62 076	Pièces justificatives obtenues de la régie. L'entreprise étant en cessation d'activités nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DTI (1151E)	0	0	0	2 955	0	2 955	-2 955	Pièces justificatives obtenues de la régie. L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DGDA	0	0	0	65 031	0	65 031	-65 031	
	AMR A (1112E1)	0	0	0	209 319	0	209 319	-209 319	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	AMR B (143E)	0	0	0	48 618	0	48 618	-48 618	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	IBP(ISF) (1112E1)	0	0	0	419 570	0	419 570	-419 570	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	IPR-IER (112E)	0	0	0	52 096	0	52 096	-52 096	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DGI		-	-	729 602	-	729 602	- 729 602	
	RM (1415E31)	0	0	0	137 952	0	137 952	-137 952	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DGRAD	0	0	0	137 952	0	137 952	-137 952	
	TC (116E)	0	0	0	120 232	0	120 232	-120 232	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	TVD (1415E4)	0	0	0	90 016	0	90 016	-90 016	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu l'approcher pour élager cet écart
	DRHKAT	0	0	0	210 248	0	210 248	-210 248	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR,	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
IVANHOE MINES EXPLORATION DRC SARL (IVANHOE MINES	DSA (114521E)	320 530	0	320 530	411 461	0	411 461	-90 930	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
<b>EXPLORATION DRC</b>	DGRAD	320 530	0	320 530	411 461	0	411 461	-90 930	
SARL)									
	ICM (114521E)	7 362	0	7 362	0	0	0	7 362	Non obtention des pièces justificatives de la société, par conséquent, non confirmation de la déclaration de la régie
	DRLU	7 362	0	7 362	0	0	0	7 362	
	Prestation des services	0	0	0	301 048	0	301 048	-301 048	Non obtention des pièces justificatives de la régie, par conséquent, non confirmation de la déclaration de la société
	GÉCAMINES	0	0	0	301 048	0	301 048	-301 048	
METAL MINES (MTM)	DTE (1152E)	670 254	-15 271	654 983	662 342	0	662 342	-7 358	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DTI (1151E)	288 197	2 425	290 622	390 647	23 182	413 828	-123 206	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGDA	958 452	-12 846	945 605	1 052 988	23 182	1 076 170	-130 565	
	AMR A (1112E1)	0	0	0	40 543	0	40 543	-40 543	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLARA	ATION SOCIÉ <sup>.</sup>	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGI	0	0	0	40 543	0	40 543	-40 543	
	PDGRAD (143E)	0	0	0	1 397	0	1 397	-1 397	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	PTrésor (143E)	0	0	0	2 096	0	2 096	-2 096	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	RM (1415E31)	988 611	-85 387	903 224	962 128	0	962 128	-58 904	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGRAD	988 611	-85 387	903 224	965 621	0	965 621	-62 397	
	ICM (114521E)	282	0	282	2 250	0	2 250	-1 968	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	TC (116E)	1 695 440	-112 900	1 582 540	1 701 740	-75 000	1 626 740	-44 200	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	TVD (1415E4)	1 026 958	-30	1 026 928	1 038 172	5 964	1 044 136	-17 208	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	DRHKAT	2 722 680	-112 930	2 609 750	2 742 162	-69 036	2 673 126	-63 376	

ENTREPRISE	DECORPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION		Ajustement	Final		Ajustement	Final	Écart	Commentaires
CNR MEDEA S.A. (CNR SA)	IDFR	0	0	0	334 314	0	334 314	-334 314	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	SOKIMO Sarl	0	0	0	334314	0	334314	-334314	
BOLFAST COMPANY (BOLFAST)	DTE (1152E)	0	0	0	104 672	0	104 672	-104 672	L'entreprise étant en cessation d'activité, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	DGDA	0	0	0	104 672	0	104 672	-104 672	
	DSA (114521E)	0	0	0	4 397	0	4 397	-4 397	L'entreprise étant en cessation d'activité, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	DGRAD	0	0	0	4 397	0	4 397	-4 397	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR.	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	TC (116E)	0	0	0	70 100	0	70 100	-70 100	L'entreprise étant en cessation d'activité, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	TVD (1415E4)	0	0	0	149 775	0	149 775	-149 775	L'entreprise étant en cessation d'activité, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	DRHKAT	0	0	0	219 875	0	219 875	-219 875	
SOCIÉTÉ MINIÈRE DE BISUNZU (BISUNZU)	AMR A (1112E1)	0	0	0	48 249	0	48 249	-48 249	Declaration faite par la régie pour laquelle nous n'avons pas obtenu des pieces justificatives pour confirmation par la société
	AMR B (143E)	0	0	0	8 016	0	8 016	-8 016	Declaration faite par la régie pour laquelle nous n'avons pas obtenu des pieces justificatives pour confirmation par la société
	IPR-IER (112E)	54 331	-3 934	50 397	54 330	1 053	55 384	-4 986	Declaration faite par la régie pour laquelle nous n'avons pas obtenu des pieces justificatives pour confirmation par la société
	DGI	161 408	-3 934	157 474	217 673	1 053	218 726	-61 252	
	DSA (114521E)	0	0	0	18 400	0	18 400	-18 400	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	RM (1415E31)	587 741	0	587 741	723 091	17 811	740 902	-153 160	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart

ENTREPRICES	DECCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉT	rÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGRAD	587 741	0	587 741	741 491	17 811	759 302	-171 561	
	TD (1112E1)	287 782	0	287 782	374 166	0	374 166	-86 384	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	MinProvMinNK	287 782	0	287 782	374 166	0	374 166	-86 384	
FRONTIER SA (FRONTIER)	PDGRAD (143E)	145 106	0	145 106	0	0	0	145 106	Declaration faite par la société pour laquelle nous n'avons pas obtenu des pieces justificatives pour confirmation par la régie
	PTrésor (143E)	139 008	0	139 008	0	0	0	139 008	Declaration faite par la société pour laquelle nous n'avons pas obtenu des pieces justificatives pour confirmation par la régie
	DGRAD	284 114	0	284 114	0	0	0	284 114	
SASE MINING SARL (SASE MINING SARL)	AMR A (1112E1)	39 293	0	39 293	0	0	0	39 293	Déclarations de la société manquent de numéros de quittances, ainsi la non confirmation des quittances par la régie
	IPR-IER (112E)	213 221	155 399	368 621	155 399	0	155 399	213 221	Déclarations de la société manquent de numéros de quittances, ainsi la non confirmation des quittances par la régie
	DGI	254 086	156 723	410 808	158 295	0	158 295	252 514	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
SOCIÉTÉ MINIÈRE DE MOKU- BEVERENDI (SMB)	Amodiation	1 590 880	0	1 590 880	1 840 880	0	1 840 880	-250 000	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	SOKIMO Sarl	2 090 880	0	2 090 880	2 340 880	0	2 340 880	-250 000	
MANIEMA MINING COMPAGNY (MMC)	AMR A (1112E1)	0	0	0	22 017	0	22 017	-22 017	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	AMR B (143E)	0	0	0	5 454	0	5 454	-5 454	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	IBP(ISF) (1112E1)	0	0	0	79 997	0	79 997	-79 997	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	IPR-IER (112E)	0	0	0	43 338	0	43 338	-43 338	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	DGI	0	0	0	150 805	0	150 805	-150 805	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	RIPTION DÉCLARATION SOCIÉTÉ				ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	RM (1415E31)	0	0	0	72 103	0	72 103	-72 103	L'entreprise étant en fermeture, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	DGRAD	0	0	0	72 103	0	72 103	-72 103	
MUYA RESSOURCES (MUYA)	DSA (114521E)	0	0	0	221 720	0	221 720	-221 720	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGRAD	0	0	0	221 720	0	221 720	-221 720	
222215									
SOCOMEX (SOCOMEX)	DSA (114521E)	0	0	0	215 856	0	215 856	-215 856	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGRAD	0	0	0	215 856	0	215 856	-215 856	
CHEMICAL OF AFRICA Sari (CHEMAF SARL)	 DTE (1152E)	1 413 847	-14 315	1 399 531	1 383 075	5 158	1 388 234	11 298	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGDA	7 567 973	310 463	7 878 436	7 861 980	5 158	7 867 138	11 298	
	PMH (1112E1)	47 388	46 222	93 610	72 676	6 079	78 755	14 855	Non obtention des pièces justificatives de la régie et la société
	RM (1415E31)	1 104 986	763 152	1 868 138	1 828 027	37 190	1 865 217	2 921	Non obtention des pièces justificatives de la régie et la société
	DGRAD	1 152 374	809 374	1 961 748	1 900 703	43 269	1 943 972	17 776	
	TC (116E)	19 380	435 183	454 563	453 813	0	453 813	750	Écart non significatif
	TVD (1415E4)	875 000	175 000	1 050 000	899 988	0	899 988	150 012	Non obtention des pièces justificatives de la régie et la société

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR A	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR.	ATION DES RI	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DRHKAT	899 265	637 818	1 537 083	1 386 321	0	1 386 321	150 762	
ANVIL MINING CONGO SARL (AMC)									
	DTI (1151E)	761 462	0	761 462	662 654	106 621	769 275	-7 813	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise.
	DGDA	761 462	0	761 462	662 654	106 621	769 275	-7 813	
	PMH (1112E1)	51 019	0	51 019	55 936	0	55 936	-4 917	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise.
	DGRAD	51 019	0	51 019	55 936	0	55 936	-4 917	
	RSC (1112E1)	160 989	0	160 989	0	0	0	160 989	Déclaration unilatérale, par conséquent non réconciliation de la RSC avec les sociétés dans le point. 1.3
	BCC	160 989	0	160 989	0	0	0	160 989	
GROUPEMENT POUR LE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI (GTL)	IPR-IER (112E)	14 102	0	14 102	0	0	0	14 102	L'entreprise n'ayant pas d'effectif en RDC. Elle travaille sous le couvert de la SOCIETE DE TRAITEMENT DE TERRIL DE LUBUMBASHI (STL). Le système informatique de la DGI ne lui permet pas d'attribuer le paiement de l'IPR à GTL
	DGI	581 186	0	581 186	567 084	0	567 084	14 102	

ENTREPRISE	DECORIDEION	DÉCLARA	ATION SOCIÉ	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	AMR A (1112E1)	369 364	0,00	369 364	369 364	0	369 363,91	0	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise. Etant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin d'élager cet écart
	AMR B (143E)	89 837	0	89 837	89 837	-89 837	0	89 837	
	IBP(ISF) (1112E1)	495 679	0	495 679	495 679	0	495 678,78	0	
ONGO INTERNATIONAL MINING	IPR-IER (112E)	207 405	0	207 405	103 109	0	103 109	104 295	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise. Etant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin d'élager cet écart
CORPORATION SAS (CIMCO SAS)	DGI	1 162 284	0	1 162 284	1 057 989	-89 837	968 152	194 132	
5715 (SIMOS 5715)									
	RM (1415E31)	713 091	0	713 091	730 987	0	730 987	-17 896	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin d'élager cet écart
	DGRAD	713 091	0	713 091	730 987	0	730 987	-17 896	
	TVD (1415E4)	606 314	0	606 314	581 131	0	581 131	25 183	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin d'élager cet écart
	DRHKAT	606 314	0	606 314	581 131	0	581 131	25 183	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR A	ATION SOCIÉT	ΓÉ	DÉCLAR.	ATION DES R	ECETTES		
	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
MANONO MINERALS (MANOMIN)	IPR-IER (112E)	100 604	243	100 846	66 769	0	66 769	34 077	Non confirmation des déclarations par l'entreprise
(MAROIMIT)	DGI	100 604	4 726	105 330	71 253	0	71 253	34 077	
	DSA (114521E)	112 956	0	112 956	0	0	0	112 956	Non obtention des pièces justificatives de la société. Par conséquent, non confirmation de la note de déclaration de la régie
	RM (1415E31)	7 423	0	7 423	0	0	0	7 423	Non obtention des pièces justificatives de la société. Par conséquent, non confirmation de la note de déclaration de la régie
	DGRAD	120 380	0	120 380	0	0	0	120 380	
	PAR/PGE/Audit Environnemental (1421E)	3 390	0	3 390	0	0	0	3 390	Non obtention des pièces justificatives de la société. Par conséquent, non confirmation de la note de déclaration de la régie
	MIN ENV	3 390	0	3 390	0	0	0	3 390	
TANGANYIKA MINING COMPANY SPRL									
(TANGANYIKA)	IPR-IER (112E)	0	0	0	4 568	0	4 568	-4 568	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise.
	DGI	2 003	0	2 003	6 817	0	6 817	-4 813	
	DSA (114521E)	0	0	0	140 196	0	140 196	-140 196	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise.
	DGRAD	0	0	0	140 196	0	140 196	-140 196	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR A	ATION SOCIÉ	ΓÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
LUISHA MINING ENTREPRISE (LUISHA MINING ENTREPRISE)	DTE (1152E)	90 598	-1 377	89 221	103 390	0	103 390	-14 169	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise.
,	DGDA	90 598	-1 377	89 221	103 390	0	103 390	-14 169	
	DSA (114521E)	0	0	0	8 983	0	8 983	-8 983	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise.
	DGRAD	0	0	0	8 983	0	8 983	-8 983	
	TVD (1415E4)	0	0	0	117 058	0	117 058	-117 058	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise.
	DRHKAT	0	0	0	117 058	0	117 058	-117 058	
VIRJI SHIRAZ (VIRJI SHIRAZ)	DSA (114521E)	0	0	0	131 375	0	131 375	-131 375	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	DGRAD	0	0	0	131 375	0	131 375	-131 375	
	ICM (114521E)	0	0	0	7 415	0	7 415	-7 415	L'entreprise étant en cessation d'activités, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	DRLU	0	0	0	7 415	0	7 415	-7 415	

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLARA	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
TIGER CONGO (TIGER CONGO)	PMH (1112E1)	9 849	0	9 849	8 624	0	8 624	1 225	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	DGRAD	9 849	0	9 849	8 624	0	8 624	1 225	
LONG FEI MINING (INCL. AMODIATION KIMPEN-S) (LONG FEI MINING)	Amodiation	0	0	0	132 209	0	132 209	-132 209	L'entreprise étant fermée, nous n'avons pu obtenir une confirmation afin de rapporter les déclarations de la régie pour son compte. Réf 1.5.1.b
	SODIMICO Sarl	0	0	0	132 209	0	132 209	-132 209	
LONCOR RESOURCES CONGO SPRL (LONCOR)	DSA (114521E)	0	0	0	127 375	0	127 375	-127 375	Non obtention des pièces justificatives de la régie, par conséquent, non confirmation de la note de déclaration de la société
	DGRAD	0	0	0	127 375	0	127 375	-127 375	
SINO KATANGATIN (SKT SPRL)	DTE (1152E)	0	0	0	45 957	0	45 957	-45 957	Pièces justificatives obtenues de la régie. Confirmation non obtenue de l'entreprise
	DGDA	0	0	0	45 957	0	45 957	-45 957	
	IBP(ISF) (1112E1)	0	0	0	27 328	0	27 328	-27 328	Déclaration non réconciliée. Etant donné que l'entreprise est en cessation d'activités
	IPR-IER (112E)	0	0	0	3 494	0	3 494	-3 494	Déclaration non réconciliée. Etant donné que l'entreprise est en cessation d'activités

ENTREPRISES	DESCRIPTION	DÉCLAR <i>A</i>	ATION SOCIÉ	ΤÉ	DÉCLAR	ATION DES R	ECETTES		
ENTREPRISES	DESCRIPTION	Initial	Ajustement	Final	Initial	Ajustement	Final	Écart	Commentaires
	DGI	0	0	0	30 822	0	30 822	-30 822	
	RM (1415E31)	0	0	0	23 329	0	23 329	-23 329	Déclaration non réconciliée. L'entreprise est en cessation d'activités
	DGRAD	0	0	0	23 329	0	23 329	-23 329	
	TVD (1415E4)	0	0	0	7 215	0	7 215	-7 215	Déclaration non réconciliée. L'entreprise est en cessation d'activités
	DRHKAT	0	0	0	7 215	0	7 215	-7 215	
	TC (116E)	0	0	0	4 999	0	4 999	-4 999	Déclaration non réconciliée. Etant donné que l'entreprise est en cessation d'activités
	TVD (1415E4)	0	0	0	1 915	0	1 915	-1 915	Déclaration non réconciliée. L'entreprise est en cessation d'activités
	DRLU	0	0	0	6 914	0	6 914	-6 914	
La Congolaise d'Exploitation Minière (LA COMINIERE)	IBP(ISF) (1112E1)	609,04	0	609,04	0	0	0	609,04	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
,	IPR-IER (112E)	14012,56	-0,09	14012,47	4 990	909,64	5 899	8 113	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	DGI	14 622	0	14 622	4 990	910	5 899	8 722	
	DSA (114521E)	298995,98	-47931,34	251064,65	365 020	0	365 020	-113 956	Nous n'avons obtenu aucune preuve de paiement pour élaguer cet écart
	DGRAD	298 996	-47 931	251 065	365 020	0	365 020	-113 956	

## Annexe 10. Tableau de fiabilisation des déclarations des entreprises minières privées

## d. Tableau de fiabilisation des déclarations des entités perceptrices du secteur minier

		Etats de s	ynthèse des décl	arations							
N°	Sociétés EP	Signé par le Management (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
1	La Générale des Carrière et des Mines (GECAMINES)	Oui	Kongolo Bondo Roy	Oui	Oui	Oui	Oui	André Foko Tomena	Confidentiel	Oui	
2	Société Minière de Bakwanga (MIBA)	Oui	Broche Adrien	Oui	Oui	Oui	Oui	Eliane Munkeni Kiekie	Confidentiel	Oui	
3	Société Aurifère du Kivu et du Maniema (SAKIMA)	Oui	Miyimi Muwawa Hubert	Oui	Oui	Oui	Oui	Lutete Mvuemba et Kabongo Tunsala	Confidentiel	Oui	
4	Société du Développement Industriel et Minier du Congo (SODIMICO Sarl)	Non	Aucun	Non	Non	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	
5	Société Minière de Kilo Moto (SOKIMO)	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	
6	SOCIETE ANHUI CONGO D'INVESTISSEME NT MINIER (SACIM)	Non	Aucun	Non	Oui	Oui	Oui	Xavier Ndusha	Confidentiel	Non	Etats de synthèse des déclarations et les états financiers ne sont pas communiqués

		Etats de s	ynthèse des décl	arations							
N°	Sociétés EP	Signé par le Management (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
7	SOCIETE COMMERCIAL LA MINIERE DE KISENDE MANGANESE (SCMK-Mn)	Oui	Tshawila Kaihla Kota	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Etats financiers sans opinion et signature du CAC
8	LA COMINIERE	Oui	Mwamba Misao Athanase	Non	Oui	Non	Nonsona	Aucun	Confidentiel	Non	L'état de synthèse des déclarations est signé par le Directeur admin et financier

## e. Tableau de fiabilisation des déclarations des entreprises des hydrocarbures

			Etats de	synthèse des déc	larations		Etats financiers								
N°		Sociétés	Signé par le Management (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes		Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires			
		ENERGUL F CONGO	Oui	Kambala Kasola	Non	Non	N/A	N/A	Aucun	Confidentiel	Oui				
	2	LIREX	Oui	Broche Adrien	Oui	Non	N/A	N/A	Aucun	Confidentiel	Oui				
	3	MUANDA INTERNAT IONAL OILCOMP ANY (MIOC)	Oui	Broche Adrien	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confidentiel	Non	Absence de rapport d'audit 2016			

	Sociétés EP	Etats de synthèse des déclarations			Etats financiers						
N°		Signé par le Management (Oui ou Non)	Nom du Responsable	Certifié par un Auditeur	Obligation d'avoir un commissaire aux comptes selon l'OHADA (Oui ou Non)	Dispose des états financiers attestés par un commissaire au compte (Oui ou Non)	Présence d'un rapport d'audit (Oui ou Non)	Nom du Commissaire aux comptes	Caractère du document (Réputé public ou confidentiel)	Fiabilité globale (Oui ou Non)	Commentaires
4	RDC	Non	Aucun	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confider	itiel Non	Absence de rapport d'audit 2016 et de déclaration signée
5	PERENCO REP	Oui	Broche Adrien	Oui	Oui	Non	Non	Aucun	Confider	tiel Non	Absence de rapport d'audit 2016
7	TOTAL E&P	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	Aucun	Confider	itiel Non	Absence de déclaration 2016
	TEIKOKU	Non	Aucun	Oui	Non	N/A	N/A	Aucun	Confider	itiel Non	Absence de déclaration 2016
9	CHEVRON ODS	Non	Aucun	Non	Non	N/A	N/A	Aucun	Confider	itiel Non	Absence de déclaration 2016
10	SURESTR EAM	Oui	Burhama Monique	Non	Oui	Non	Non	Aucun	Confider	ntiel Non	Absence de rapport d'audit 2016

